



VIEILLIR AU SEIN DE LA CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Enjeux et perspectives

Face aux nombreux enjeux du vieillissement de la population, cette étude aborde les questions socio-démographiques, du logement, des établissements spécialisés et de l'aménagement du territoire.

Mars 2022 [aurh]

SOMMAIRE

1 . Les 4 facteurs de vieillissement de la population	6
Le glissement des catégories d'âge des générations du baby-boom	7
Le gain d'espérance de vie	10
Les migrations résidentielles	12
L'évolution des naissances	13
2 . Démographie et conditions de vie des seniors	16
Poids et évolution de la population des seniors	17
Le vieillissement de la population à l'horizon 2040	22
L'isolement des seniors	25
Niveau de vie et pauvreté	30
3 . Le logement et l'hébergement	36
Les conditions de logement des seniors	37
L'offre d'établissements spécialisés	45
Les besoins de places en établissements spécialisés d'ici 2050	48
4 . Mobilité et accès aux services de proximité	52
Quelle mobilité des seniors ?	53
L'accès aux équipements et services de proximité	59
5 . Annexes	74

[P r é a m b u l e]

Le vieillissement de la population à l'œuvre sur le territoire national, du fait de l'avancée en âge des générations issues du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie, va modifier considérablement notre structure démographique. Au 1^{er} janvier 2050, la population française comptera 22,3 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, contre 12,6 millions en 2005¹. À l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'Insee estime que les plus de 65 ans représenteront près de 69 000 personnes en 2040, soit 22 600 de plus qu'en 2013². Ils constitueront alors 27 % de la population communautaire, contre 17 % en 2013 et la progression sera plus rapide au sein des communes périurbaines.

Face à cet important vieillissement de la population, de nombreux enjeux émergent. Ils concernent les acteurs publics locaux aux différents échelons géographiques que sont les communes, les intercommunalités, les départements et les régions. De nombreux domaines de l'action publique sont en effet concernés, et notamment ceux du logement, de l'aménagement et de l'urbanisme.

En 2015, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement fait le constat qu'une large majorité de Français souhaite vieillir à son domicile. Pour garantir ce libre choix, l'adaptation des logements à l'autonomie est considérée comme une nécessité absolue. La loi introduit également la prise en compte des aînés dans les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et dans les Plans de Mobilité (PDM). Il s'agit plus largement de penser la place des personnes âgées dans la ville. Selon le texte,

« la ville et le territoire tout entier doivent s'adapter au vieillissement de la population, pour que l'espace urbain, les services et l'habitat soient accessibles à tous. »

Afin de promouvoir un urbanisme intergénérationnel et de valoriser les initiatives locales, les collectivités pourront adhérer au protocole d'actions « Ville Amie des Aînés », définie par l'Organisation mondiale de la santé et le réseau francophone des Villes Amies des Aînés. Ce protocole, qui repose sur le volontariat des collectivités et une démarche participative avec les personnes âgées, a pour objectif de créer des conditions favorables au vieillissement. On citera notamment le repérage de zones favorables à une haute qualité de vieillissement (HQV), c'est-à-dire tenant compte de la proximité et de l'accessibilité aux équipements, commerces et services répondant aux besoins des personnes âgées.

La ville du Havre est membre du réseau Ville Amie des Aînés depuis 2014. Elle est également adhérente depuis 2016 à la Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés (MONALISA), inscrite elle aussi dans la loi de 2015. Elle vise à promouvoir les actions bénévoles de proximité et à favoriser les coopérations entre acteurs associatifs, professionnels et institutionnels pour encourager les liens intergénérationnels. À l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le Programme Local de l'Habitat 2022-2027 poursuit les actions d'adaptation des logements au vieillissement déjà engagées dans le précédent PLH.

1 Annabelle Boutet, Catherine Pilon, Esther Dassonville, Ingrid Fourny, Damien Vanneste, « Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement », CGET (ANCT), La documentation française, septembre 2019.

2 Anne-Sarah Horvais, Antoine Le Graët, Caroline Poupet, « Même si la baisse démographique ralentit, Le Havre Seine Métropole continue de perdre des habitants », Insee Analyses Normandie n°81, septembre 2020.

Les collectivités locales doivent ainsi intégrer différentes dimensions pour prendre en compte le vieillissement de la population dans l'aménagement des espaces urbains : le logement et son adaptation pour retarder l'entrée en établissement spécialisé, l'accès à la mobilité et disposer d'un environnement favorable au vieillissement (accessible, bien aménagé et disposant des services de la vie courante) pour éviter l'isolement.

Afin d'étudier ces différentes dimensions à l'échelle de la CU Le Havre Seine Métropole, nous analyserons dans un premier temps les facteurs du vieillissement de la population du territoire. Puis nous observerons les caractéristiques socio-démographiques des seniors, les facteurs de fragilité face au vieillissement (isolement, revenu, logement) ainsi que l'offre d'établissements spécialisés. Enfin, nous aborderons la question de la mobilité et de l'accès à la ville, au travers de l'accès aux services et équipements de proximité.

Pour étudier statistiquement ces caractéristiques, il est nécessaire d'identifier des tranches d'âge en capacité de rendre compte du vieillissement de la population à différentes étapes ; celles-ci n'engageant pas les mêmes enjeux et besoins. Selon l'ANCT, la progression de l'espérance de vie amène à distinguer :

« les moins de 75 ans caractérisés par le début de la retraite, la grand-parentalité, l'engagement civique et les loisirs ; les personnes entre 75 et 80 ans qui connaissent davantage de problématiques de santé, notamment les maladies chroniques ; les plus de 80 ans dont les besoins appellent un appui des aidants ou des services à la personne, le recours aux dispositifs d'assistance ou la domotique, voire l'entrée dans des logements ou hébergements adaptés. »

L'avancée en âge peut en effet conduire à l'émergence de nouveaux besoins en lien avec la perte d'autonomie. Celle-ci peut être mesurée notamment grâce aux groupes iso-ressources (GIR) qui déterminent l'accès à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). En France métropolitaine en 2017, 13 % des personnes de 80 à 84 ans sont bénéficiaires de l'APA, plus d'un quart des 85-89 ans, près de la moitié des 90-94 ans et les trois quarts des plus de 95 ans, contre 2 % des 70-74 ans et 6 % des 75-79 ans.³ Nous proposons donc d'étudier plus particulièrement deux populations : les 65-79 ans et les plus de 80 ans.

**Les 4 facteurs
de vieillissement
de la population**

1.

Le vieillissement de la population résulte de quatre facteurs principaux que sont l'avancée en âge des générations issues du baby-boom, l'allongement de l'espérance de vie, les migrations résidentielles et la baisse de la natalité.⁴ Au sein de la CU Le Havre Seine Métropole, le vieillissement de la population s'observe par un glissement des catégories d'âge un peu plus rapide qu'en moyenne, en lien notamment avec une moindre attractivité des jeunes, mais aussi par un recul des naissances, en particulier au Havre.

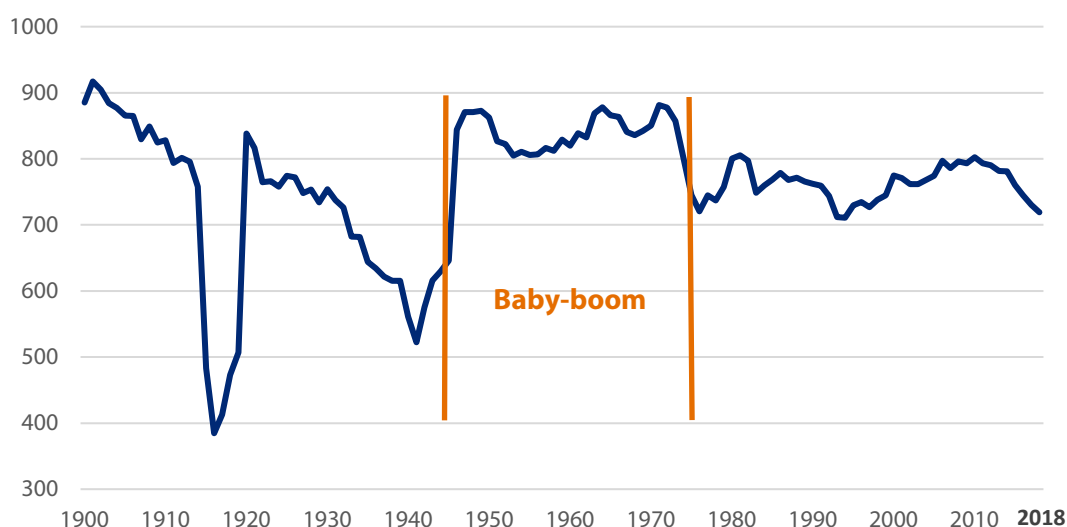
LE GLISSEMENT DES CATÉGORIES D'ÂGE DES GÉNÉRATIONS DU BABY-BOOM

Un impact démographique du baby-boom jusqu'en 2060

Comme plusieurs pays industrialisés, la France a connu une nette progression des naissances après-guerre, appelée baby-boom. Ce phénomène a également la particularité de s'être maintenu sur plusieurs décennies, s'étirant jusqu'au milieu des années 1970. Le vieillissement de ces populations va dorénavant concerner les 40 années à venir. Les premières générations du baby-boom nées après 1945 ont atteint l'âge de la retraite, elles parviendront aux âges de la grande vieillesse

vers 2025 et auront disparu dans les années 2040. Les générations suivantes, nées dans les années 1960, au milieu du baby-boom, vont connaître le même parcours, avec un décalage de 20 ans. Ainsi, jusque dans les années 2060, le vieillissement de la population va impacter le renouvellement de la population active et les besoins en accueil et services pour les populations les plus âgées.⁵

NAISSANCES EN MILLIERS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ENTRE 1900 ET 2018



Source : Insee, statistiques de l'état civil, enfants nés vivants

4 L. Brunet, A. Le Graët, M. Maillard, « Un vieillissement démographique plus rapide en Normandie », Insee Analyses Normandie, n°49, juin 2018.

5 Alain Monnier, « Le baby-boom : suite et fin », INED, Population & Sociétés, n° 431, février 2007.

En 20 ans, un vieillissement un peu plus rapide pour Le Havre Seine Métropole

Au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le nombre d'habitants de plus de 65 ans progresse de 28 % entre 1999 et 2017, soit 11 200 seniors supplémentaires (+ 4 100 personnes de 65 à 79 ans et + 7 100 de plus de 80 ans). Durant cette période, la part des plus de 65 ans augmente de 5 points (+ 2,2 points pour les 65-79 ans et + 2,8 points pour les plus de 80 ans). Elle a ainsi progressé plus vite qu'en France métropolitaine (+ 3,7 points). Cette hausse est également un peu plus rapide qu'en moyenne au sein des EPCI français de taille comparable (+ 4,8 points - voir encadré).

On notera également que la communauté urbaine connaît une nette progression des 50-64 ans, population relevant plutôt de la deuxième moitié du baby-boom, avec une hausse de 4,4 points (+ 9 500 personnes), à un rythme à nouveau plus rapide qu'en France métropolitaine (+ 3,5 points) et qu'en moyenne pour les EPCI de comparaison (+ 3,4 points). Toutes les autres classes d'âge connaissent un recul de leur population.

La répartition de la population de la communauté urbaine au sein de la pyramide des âges rend également compte du vieillissement de la population. Au-delà de 55 ans, toutes les classes d'âge progressent, tandis que les plus jeunes sont moins présents. Par rapport aux EPCI de taille comparable, la pyramide des âges du territoire se distingue par une sous-représentation des jeunes adultes. Les moins de 15 ans sont toutefois un peu plus présents. Nombre de ces territoires attirent davantage de jeunes étudiants ou actifs. Cette moindre attractivité des jeunes participe du vieillissement de la population.

Une structure familiale vieillissante dans le périurbain

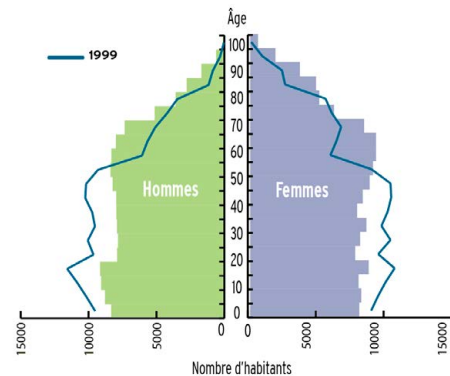
Le vieillissement de la population s'opère plus particulièrement dans les communes périphériques du Havre, où les plus de 65 ans enregistrent une hausse de + 7,3 points entre 1999 et 2017. Cette progression est principalement liée au renforcement de la population de 65 à 79 ans (+ 4,9 points). À l'inverse, le vieillissement de la population du Havre est moins rapide (+ 3,9 points) et s'explique essentiellement par la progression des plus de 80 ans (+ 3,1 points).

La pyramide des âges fait également apparaître une répartition différente de la population au Havre et en périphérie. Pour la commune du Havre, la pyramide des âges en forme d'« obus » est caractéristique des territoires vieillissants. Les

cohortes âgées deviennent plus nombreuses et provoquent un élargissement du sommet de la pyramide. Pour les autres communes, la pyramide « as de pique » est plutôt caractéristique des territoires périurbains, avec une forte présence des familles. Toutefois, cette pyramide traduit également un vieillissement de la population. Il s'agit de familles déjà constituées qui vieillissent, avec une présence un peu moins importante des moins de 10 ans qu'au Havre, moins de jeunes de 20 à 35 ans et davantage de personnes de 40 à 74 ans.

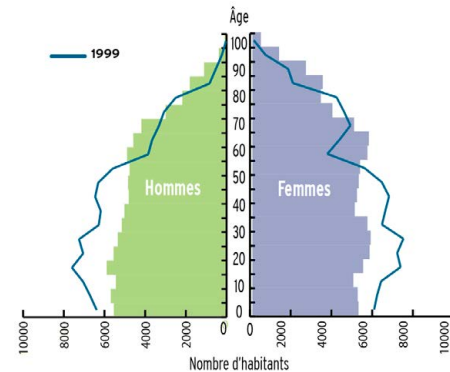
PYRAMIDE DES ÂGES EN 1999 ET 2017

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE



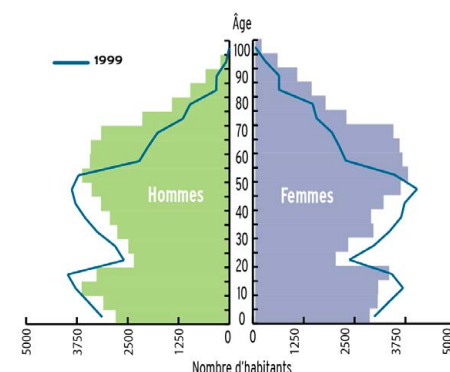
Source : Insee RP

LE HAVRE

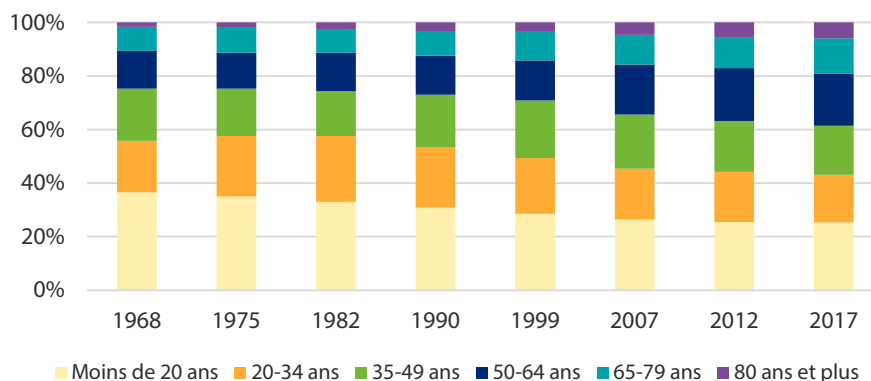


Source : Insee RP

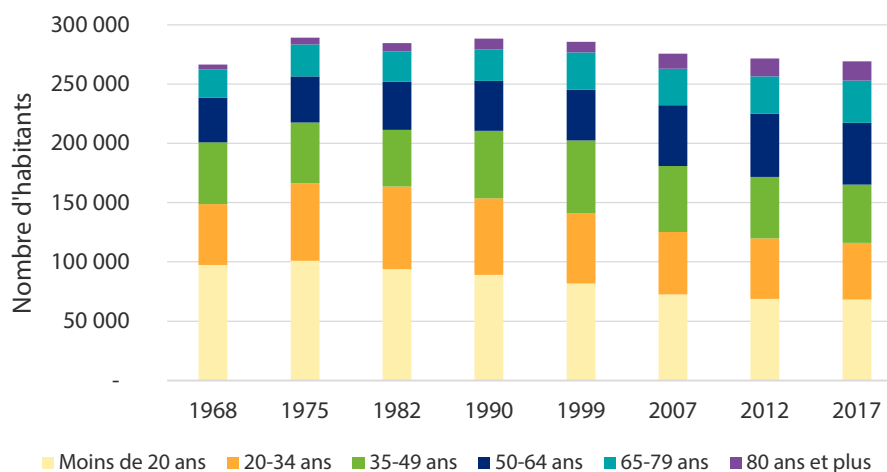
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE HORS LE HAVRE



Source : Insee RP

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : PART DE LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE ENTRE 1968 ET 2017

Source : Insee RP

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : NOMBRE D'HABITANTS SELON LA CLASSE D'ÂGE ENTRE 1968 ET 2017

Source : Insee RP

Un référentiel d'EPCI de comparaison

Dans le cadre d'une étude réalisée en 2020 par l'Insee sur le périmètre de la CU Le Havre Seine Métropole, un référentiel de comparaison a été construit afin de situer les spécificités du territoire.⁶ Il compte 19 EPCI dont la population est comprise entre 150 000 et 350 000 habitants et ayant une ville-centre entre 100 000 et 300 000 habitants. Il s'agit des EPCI suivants : CA Amiens Métropole, CU du Grand Besançon Métropole, CA du Grand Anancy, CU Le Mans Métropole, CU Limoges Métropole, Brest Métropole, Metz Métropole, Dijon Métropole, Métropole du Grand Nancy, CA de Nîmes Métropole, CU Caen la Mer, CU Perpignan Méditerranée Métropole, CA Mulhouse Alsace Agglomération, Orléans Métropole, Clermont Auvergne Métropole, Tours Métropole Val de Loire, CU Angers Loire Métropole, CU du Grand Reims, CU Le Havre Seine Métropole.

6 Anne-Sarah Horvais, Antoine Le Graët, Caroline Poupet, « Même si la baisse démographique ralentit, Le Havre Seine Métropole continue de perdre des habitants », Insee Analyses Normandie n°81, septembre 2020.

LE GAIN D'ESPÉRANCE DE VIE

Une espérance de vie un peu moins importante qu'en moyenne

La réduction de la mortalité aux grands âges et les progrès médicaux ont permis une hausse continue de l'espérance de vie, qui participe au vieillissement de la population. En Seine-Maritime, en 2020, l'espérance de vie à la naissance⁷ est de 84 ans pour les femmes et de 77,6 ans pour les hommes, soit un peu moins qu'en moyenne métropolitaine (85,2 ans et 79,2 ans). L'espérance de vie progresse entre 1999 et 2020 de 1,7 an pour les femmes et de 3,6 ans pour les hommes, mais moins vite qu'à l'échelle nationale (respectivement + 2,7 ans et +4,2 ans).

Le Havre Seine Métropole a également connu un gain important d'espérance de vie durant les 20 dernières années, mais la communauté urbaine conserve un écart avec l'échelle métropolitaine. Ainsi, entre 2009 et 2015, l'espérance de vie à la naissance est de 84 ans pour les femmes et de 76,5 ans pour les hommes, contre respectivement 85,2 ans et 78,7 ans en France métropolitaine.

Un taux comparatif de mortalité plus élevé

Entre 2009 et 2015, le taux comparatif de mortalité⁸ de la communauté urbaine est supérieur à celui observé en moyenne nationale : 1 004 pour 100 000 habitants contre 912 ‰ en France métropolitaine. Cet écart s'observe que ce soit pour la mortalité liée aux cancers, aux maladies de l'appareil circulatoire, ou encore la mortalité prématurée (avant 65 ans).

Parmi les troubles de santé qui peuvent impacter l'espérance de vie, la fréquence des maladies chroniques augmente fortement avec l'âge, et ceci peut être analysé grâce aux données des admissions en Affections de Longue Durée (ALD). Selon l'Observatoire Régional de la Santé de Normandie (ORS CREAL), les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure présentent des taux d'ALD chez les plus de 65 ans supérieurs à ceux observés dans les autres départements

normands.⁹ 795 420 ALD sont enregistrées dans la région au 31 décembre 2016, dont 60 % concernent des personnes de 65 ans et plus. Le taux comparatif d'ALD¹⁰ est quant à lui plus de 6 fois plus important que chez les moins de 65 ans.

Pour la CU Le Havre Seine Métropole, la première cause de nouvelles admissions en affection de longue durée entre 2012 et 2019, tous âges confondus, concerne les maladies de l'appareil circulatoire (30 %, autant qu'en France métropolitaine). On retrouve ensuite les tumeurs (23 %) et les maladies endocriniennes (18 %), qui sont un peu plus fréquentes qu'en moyenne métropolitaine (respectivement 22 % et 16 %). Entre 2009 et 2015, les tumeurs restent la principale cause de décès (31%), à un niveau plus élevé qu'en moyenne nationale (29 %), puis les maladies circulatoires (25 %, contre 26 % en France métropolitaine).

Une espérance de vie corrélée au niveau de vie et à la catégorie sociale

L'espérance de vie est notamment corrélée au niveau de vie. En 2018, celui-ci est relativement bas dans la CU Le Havre Seine Métropole : 21 100 €, contre 21 730 € en France métropolitaine. En France, parmi les 5 % les plus aisés, les hommes ont une espérance de vie à la naissance de 84,4 ans, contre 71,7 ans pour les 5 % les plus modestes.¹¹ Pour les femmes, l'écart est un peu plus faible : respectivement 88,3 ans et 80 ans. Ces résultats s'expliquent par différents facteurs : le renoncement aux soins est plus important chez les plus modestes, les risques professionnels sont plus élevés chez les ouvriers que chez les cadres, ou encore un moins bon état de santé peut freiner la poursuite d'études, l'exercice d'un emploi et l'évolution de carrière.

L'espérance de vie est également différente selon la catégorie sociale. Au sein du territoire, la part des ouvriers dans la population active (24,4 %) est supérieure à la moyenne métropolitaine (21,3 %). En France métropolitaine, en 2009-2013, l'écart entre l'espérance de vie des cadres et des ouvriers est de 6,4 ans pour les hommes, contre 3,2 ans pour les femmes.¹²

7 L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

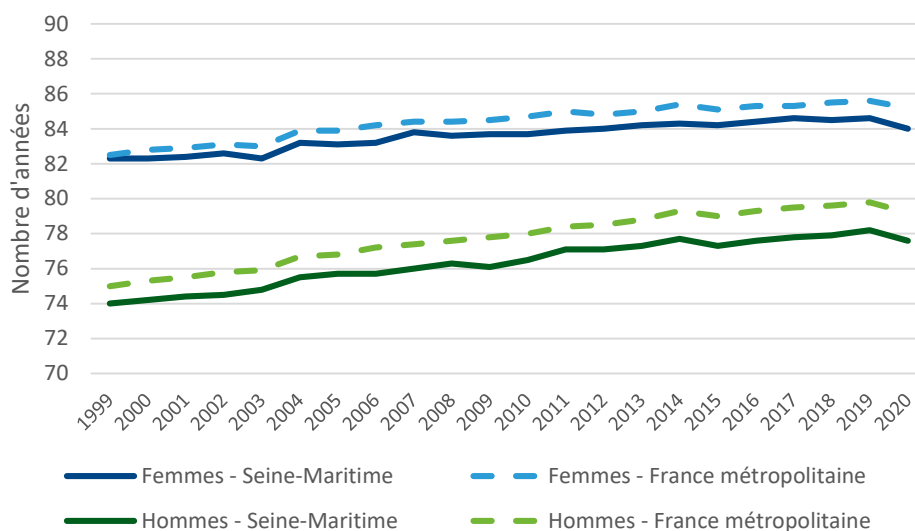
8 Taux que l'on observerait dans la population du territoire si elle avait la même structure d'âge que la France.

9 « La santé des personnes âgées », ORS CREAL, octobre 2020.

10 Permet des comparaisons en éliminant l'effet de la structure par sexe et par âge de la population.

11 Nathalie Blanpain, « L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes », Insee Première, n°1687, février 2018.

12 Nathalie Blanpain, « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », Insee Première n°1584, février 2016.

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN NOMBRE D'ANNÉES ENTRE 1999 ET 2020

Source : Insee Etat civil et estimation de population

COVID 19 : un recul de l'espérance de vie des plus de 60 ans

En 2020, 669 000 personnes sont décédées en France, soit 56 000 personnes de plus qu'en 2019.¹³ Le nombre de décès progresse ainsi de 9,1 % en 1 an. Une telle hausse de mortalité n'a pas été enregistrée depuis 70 ans.¹⁴ En Seine-Maritime, la progression du nombre de décès est toutefois un peu moins élevée (+ 7 %).

À l'échelle nationale, les plus de 65 ans sont particulièrement impactés : + 10,5 %, soit + 54 000 décès supplémentaires. À titre de comparaison, le nombre de décès a progressé de + 1,9 % par an entre 2014 et 2019, et s'explique par l'arrivée aux âges de forte mortalité de la génération du baby-boom.

L'espérance de vie à la naissance a ainsi connu un recul durant cette période. Elle s'établit à 85,1 ans pour les femmes et 79,1 ans pour les hommes, soit respectivement - 0,5 an et - 0,6 an entre 2019 et 2020. Cette baisse est nettement plus importante que celle observée en 2015, où la grippe saisonnière avait été particulièrement meurtrière (- 0,3 an pour les femmes et - 0,2 an pour les hommes).

Ce recul de l'espérance de vie est essentiellement lié à la hausse des décès des plus âgés. Ainsi, l'espérance de vie à 60 ans baisse de 0,5 an pour les femmes et 0,7 an pour les hommes entre 2019 et 2020. Les plus de 80 ans enregistrent un recul de 0,4 an pour les femmes et 0,5 an pour les hommes.

¹³ Sylvain Papon, Catherine Beaumel, « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », Insee Première n°1846, mars 2021.

¹⁴ Sylvie Le Minez, Valérie Roux, « 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans », Insee Première, n° 1847, mars 2021.

LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

Un déficit migratoire des jeunes...

Le Havre Seine Métropole enregistre des soldes migratoires négatifs, quelle que soit la classe d'âge, mais un peu plus importants pour les jeunes, ce qui participe au vieillissement de la population.

En 2018, le solde migratoire de la communauté urbaine est de - 0,7 %, soit un recul de 1 980 personnes par rapport à 2017, contre + 0,2 % en moyenne pour les EPCI de comparaison. Le territoire se révèle moins attractif vis-à-vis des jeunes, avec un solde migratoire des 15-24 ans de - 0,6 % entre 2018 et 2017, contre + 3,4 % pour les EPCI de taille comparable. Les étudiants sont aussi nombreux à entrer sur le territoire qu'à en sortir et les jeunes actifs quittent davantage la communauté urbaine qu'ils n'y entrent. On notera toutefois que la ville du Havre attire davantage les jeunes, avec un solde positif de 330 jeunes (+ 1,5 %).

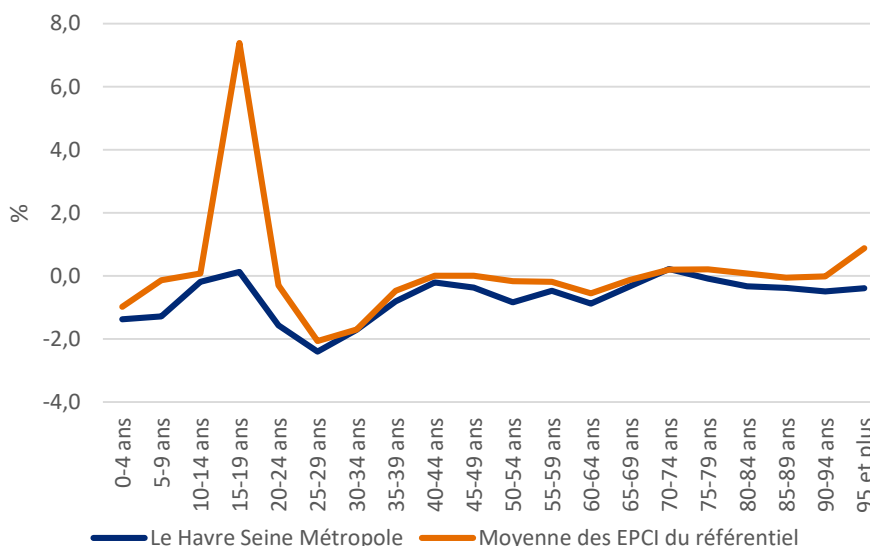
... mais aussi des seniors

La communauté urbaine enregistre également un solde négatif pour les plus de 65 ans, mais moins important que pour les jeunes (- 0,2 %, contre + 0,1 % en moyenne pour le référentiel). Les seniors qui s'installent dans le territoire viennent principalement de Normandie (63 %), notamment

de Caux Seine Agglo (19 %), de la Métropole de Rouen (14 %), de Campagne-de-Caux (8 %), ou encore de Fécamp Caux Littoral Agglomération (7 %). Par ailleurs, 18 % proviennent d'Île-de-France et 8 % des Hauts-de-France. Les seniors qui quittent le territoire restent pour la moitié d'entre eux en Normandie et s'installent notamment au sein de Caux Seine Agglo (14 %), de la Métropole de Rouen (10 %), de Campagne-de-Caux (6 %), ou encore de Fécamp Caux Littoral Agglomération (5 %). Par ailleurs, 9 % s'installent en Île-de-France, 7 % en Bretagne et autant en Nouvelle-Aquitaine.

Au Havre, le solde migratoire des seniors est également négatif (- 0,1 % soit - 29 personnes entre 2018 et 2017). 4 seniors sur 10 ayant emménagé au Havre en 2018 habitaient en 2017 une autre commune de la communauté urbaine. 12 % proviennent de Caux Seine Agglo et 10 % de la Métropole de Rouen. Par ailleurs, plus d'un quart des seniors qui ont quitté la commune en 2018 se sont installés dans une autre commune de la communauté urbaine, 9 % au sein de la Métropole de Rouen, 8 % à Caux Seine Agglo et autant en Île-de-France. Ainsi, près de 3 départs sur 4 concernent des installations dans une autre commune Normande.

SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 2017 ET 2018 RAPPORTÉ À LA POPULATION PAR ÂGE EN 2018



L'ÉVOLUTION DES NAISSANCES

Une baisse des naissances en Seine-Maritime depuis 2010

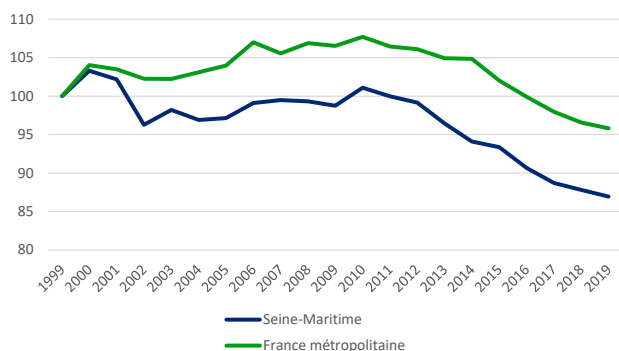
La baisse des naissances est le quatrième facteur participant au vieillissement de la population. En Seine-Maritime, comme en France métropolitaine, le nombre de naissances recule de façon constante depuis 2010. Cette baisse est par ailleurs plus importante au sein du département qu'à l'échelle métropolitaine (respectivement - 14 % et - 11 %).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce recul. La diminution du nombre de femmes en âge de procréer est l'un d'entre eux. En Seine-Maritime, les femmes de 15 à 49 ans représentent 42 % de la population en 2018, contre 45 % en 2008. Cette baisse est par ailleurs un peu plus rapide qu'à l'échelle nationale (- 3,5 points, contre - 3,2 points en France métropolitaine). Autre facteur contribuant au recul du nombre de naissances, la baisse du nombre moyen d'enfants par femme. En Seine-Maritime, les femmes en âge d'avoir des enfants ont donné naissance à 1,87 enfant en 2019. Si ce taux reste supérieur à la moyenne métropolitaine (1,83), il recule fortement par rapport à 2010 (2,06 ; 2,02 en France métropolitaine).

Un recul plus rapide de la CU Le Havre Seine Métropole, notamment au Havre

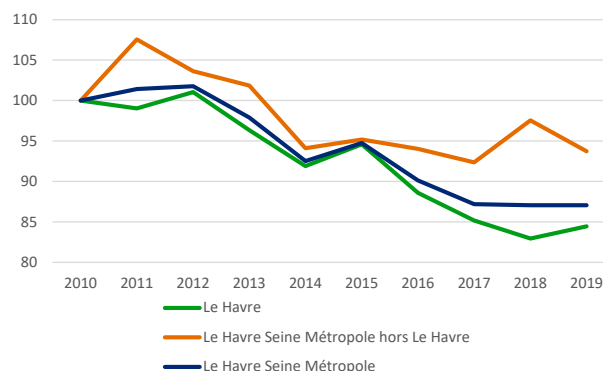
À l'échelle de la CU Le Havre Seine Métropole, le nombre de naissances recule de 12,9 % entre 2010 et 2019, soit 469 naissances de moins. Cette baisse est plus rapide qu'en moyenne pour les EPCI comparables (- 9,1 %). La communauté urbaine fait partie des 7 EPCI du référentiel pour lesquels la baisse des naissances est supérieure à 10 %, non loin du taux observé au sein de la Métropole du Grand Nancy et de Caen la Mer. Ce taux s'explique par une nette diminution des naissances au Havre (- 15,6 %), tandis que le recul est moins important pour les communes périurbaines (- 6,3 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES DOMICILIÉES ENTRE 1999 ET 2019
GRAPHIQUE EN BASE 100 EN 1999



Source : Insee Etat civil

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES DOMICILIÉES ENTRE 2010 ET 2019
GRAPHIQUE EN BASE 100 EN 2010



Source : Insee Etat civil

À RETENIR

Le vieillissement de la population de la CU Le Havre Seine Métropole s'explique par une progression des seniors au sein de la population, un peu plus rapide qu'en moyenne, en lien avec une moindre attractivité des jeunes et un recul des naissances. Le gain d'espérance de vie participe également au vieillissement de la population, malgré un niveau qui reste plus faible qu'en moyenne, en raison notamment d'une structure sociale plus fragilisée face aux questions de santé.

Le vieillissement s'opère particulièrement dans le périurbain, notamment pour les 65-79 ans, tandis que la hausse est moins rapide au Havre et concerne davantage les plus de 80 ans. Dans le périurbain, la structure familiale caractéristique de ces territoires est vieillissante : il s'agit de familles déjà constituées qui vieillissent, tandis qu'une partie des jeunes adultes quitte le territoire pour trouver un premier emploi ou étudier. Les besoins en équipements pour les personnes âgées pourront donc augmenter dans les années à venir.

**Démographie et
conditions de vie
des seniors**

2.

Si on observe un vieillissement de la population au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la présence et les conditions de vie des seniors varient selon la commune. Dans cette partie, il s'agit de caractériser les communes du territoire ainsi que les quartiers du Havre, afin d'identifier les enjeux et les fragilités face au vieillissement de la population. Par ailleurs, les projections démographiques de l'Insee rendent compte de l'importance du vieillissement de la population à venir et de son impact sur la progression du nombre de ménages, notamment dans le périurbain.

POIDS ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES SENIORS

Près d'un habitant sur cinq a plus de 65 ans

En 2018, Le Havre Seine Métropole compte plus de 53 000 habitants de plus de 65 ans, soit 19,7 % de la population intercommunale. Les 65-79 ans sont nettement majoritaires avec 36 700 personnes, soit 13,6 % de la population et 6,1 % pour les plus de 80 ans. La communauté urbaine enregistre un niveau légèrement supérieur à la moyenne du référentiel d'EPCI (19,4 % ; 20 % en France métropolitaine).

La présence des seniors dans la population ne parvient toutefois pas à surpasser celle des jeunes. L'indice de vieillissement de la population permet d'en rendre compte.¹⁵ Au sein de la CU Le Havre Seine Métropole, cet indice est de 78 %, c'est à dire qu'on dénombre 78 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Les jeunes sont donc plus nombreux que les seniors. Cette spécificité s'observe également au sein des EPCI de taille comparable, même si les seniors y sont en moyenne un peu plus fréquents (81 %). La communauté urbaine enregistre un niveau un peu en deçà de la moyenne, et se place entre la Métropole du Grand Nancy, Grand Besançon Métropole et Caen la Mer.

Le vieillissement de la population peut également s'observer en mesurant la présence des plus de 80 ans au sein de la population des seniors grâce à l'indice de grand vieillissement.¹⁶ Il atteint 45 % au sein de la communauté urbaine, soit 45 personnes de plus de 80 ans pour 100 personnes de 65 à 79 ans. Ce taux est un peu inférieur à celui observé par le référentiel, à un niveau égal à celui de Caen la Mer.

Une plus forte concentration des plus de 80 ans au Havre

La ville du Havre concentre un peu moins de seniors : 19,6 % (soit 33 242 habitants de plus de 65 ans), contre 20 % en moyenne au sein des autres communes. L'indice de vieillissement du Havre est par ailleurs proche de la moyenne communautaire (77 %), tandis qu'il est plus élevé pour le périurbain (80 %).

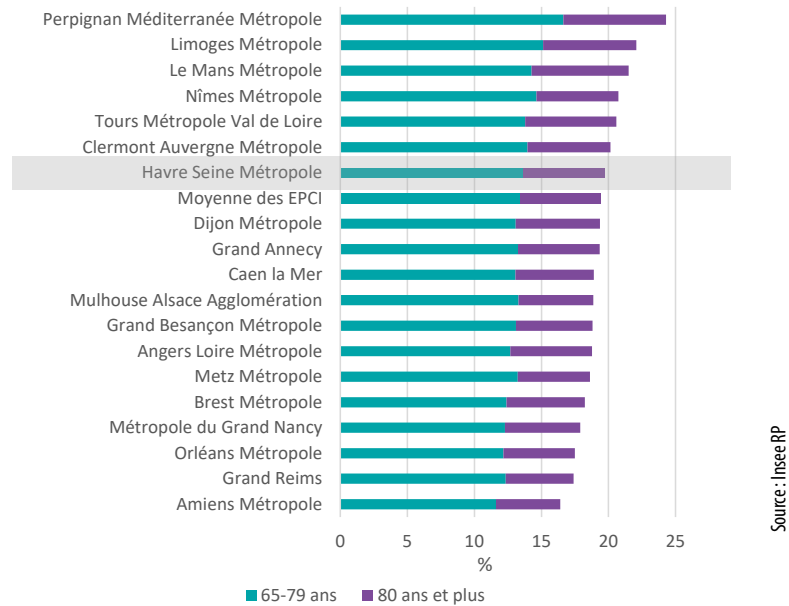
Les taux sont toutefois contrastés. Si près des deux tiers des communes périurbaines comptent moins de 18 % de seniors, les taux sont élevés à Rogerville, Montivilliers, Criquetot-l'Esneval, Épouville, Sainte-Adresse, Saint-Romain-de-Colbosc, Fontaine-la-Mallet et Étretat (entre 22,5 % et 35,3 %). L'indice de vieillissement y est élevé. On compte davantage de seniors que de jeunes de moins de 20 ans à Saint-Romain-de-Colbosc, Sainte-Adresse, Fontaine-la-Mallet, Étretat et Épouville.

Par ailleurs, les communes périurbaines abritent des seniors un peu plus jeunes, puisque 14,7 % des habitants ont entre 65 à 79 ans, contre 13 % au Havre. La ville du Havre concentre à elle seule 68 % des plus de 80 ans de la communauté urbaine (soit 11 161 personnes). L'indice de grand vieillissement rend compte de cette particularité : les grands seniors (plus de 80 ans) sont plus présents au Havre (51 %) qu'au sein du périurbain (35 %) rapportés à la population de 65 à 79 ans. Toutefois, on observe également une forte présence des plus de 80 ans parmi les seniors au sein de Bénouville, Criquetot-l'Esneval, Rogerville, Étretat et Saint-Romain-de-Colbosc avec un indice de grand vieillissement compris entre 57 % et 75 %.

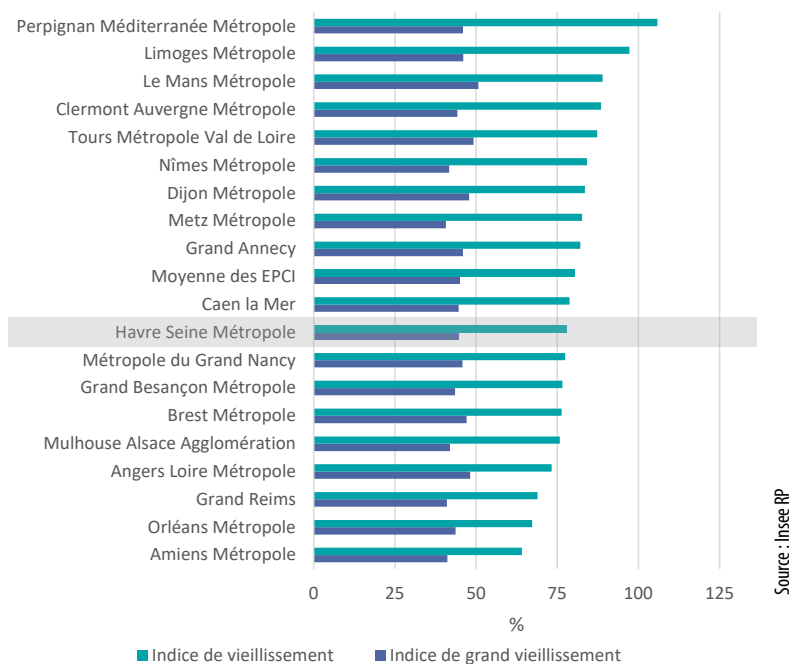
¹⁵ L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

¹⁶ L'indice de grand vieillissement est le rapport de la population des 80 ans et plus sur celle des 65-79 ans.

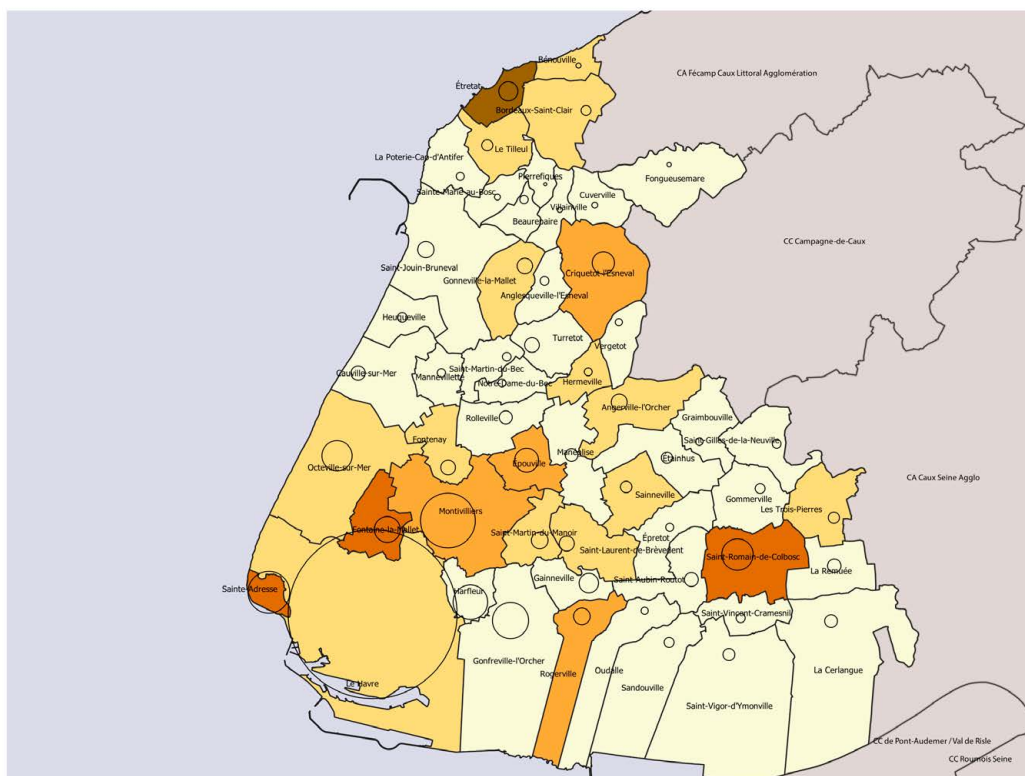
PART DES PLUS DE 65 ANS DANS LA POPULATION AU SEIN DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018



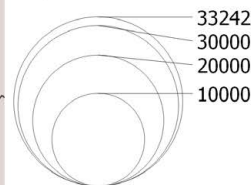
INDICES DE VIEILLISSEMENT AU SEIN DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : POPULATION DE PLUS DE 65 ANS EN 2018



Nombre d'habitants de plus de 65 ans



Part des plus de 65 ans dans la population totale

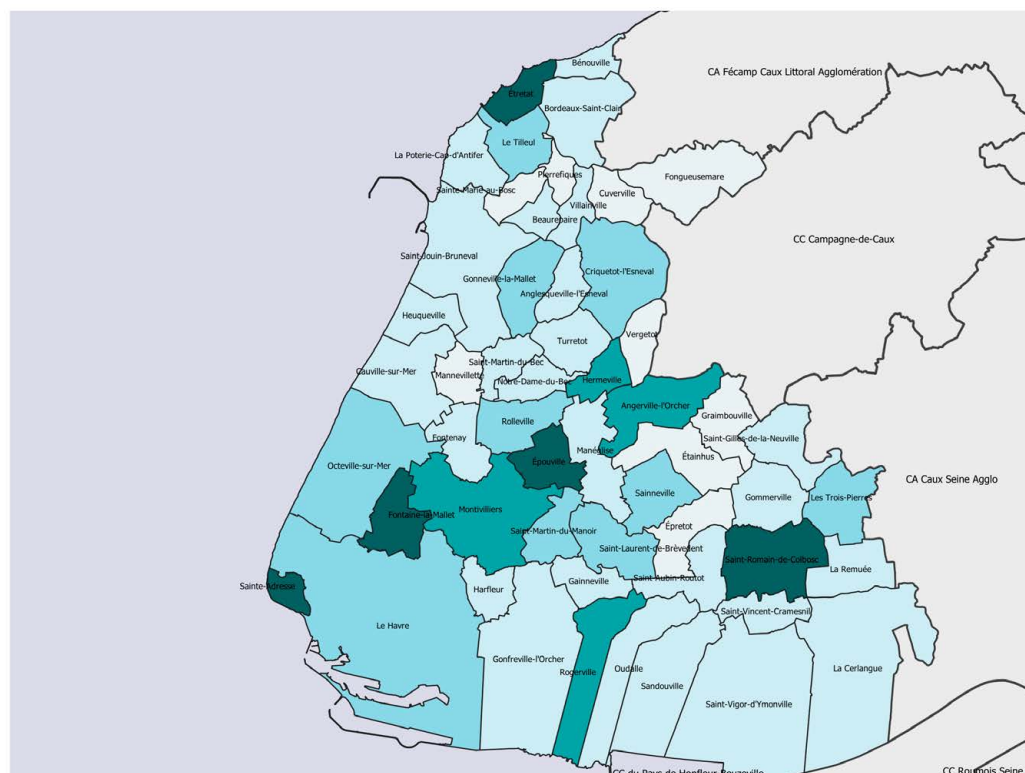
- 30% et plus
- 26 à 30 %
- 22 à 26 %
- 18 à 22 %
- Moins de 18 %



0 1 km

Fond: IGN Admin Express / Sources: INSEE 2018
Réalisation : AURH (AS - 09/2021)

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : INDICE DE VIEILLISSEMENT EN 2018



Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans

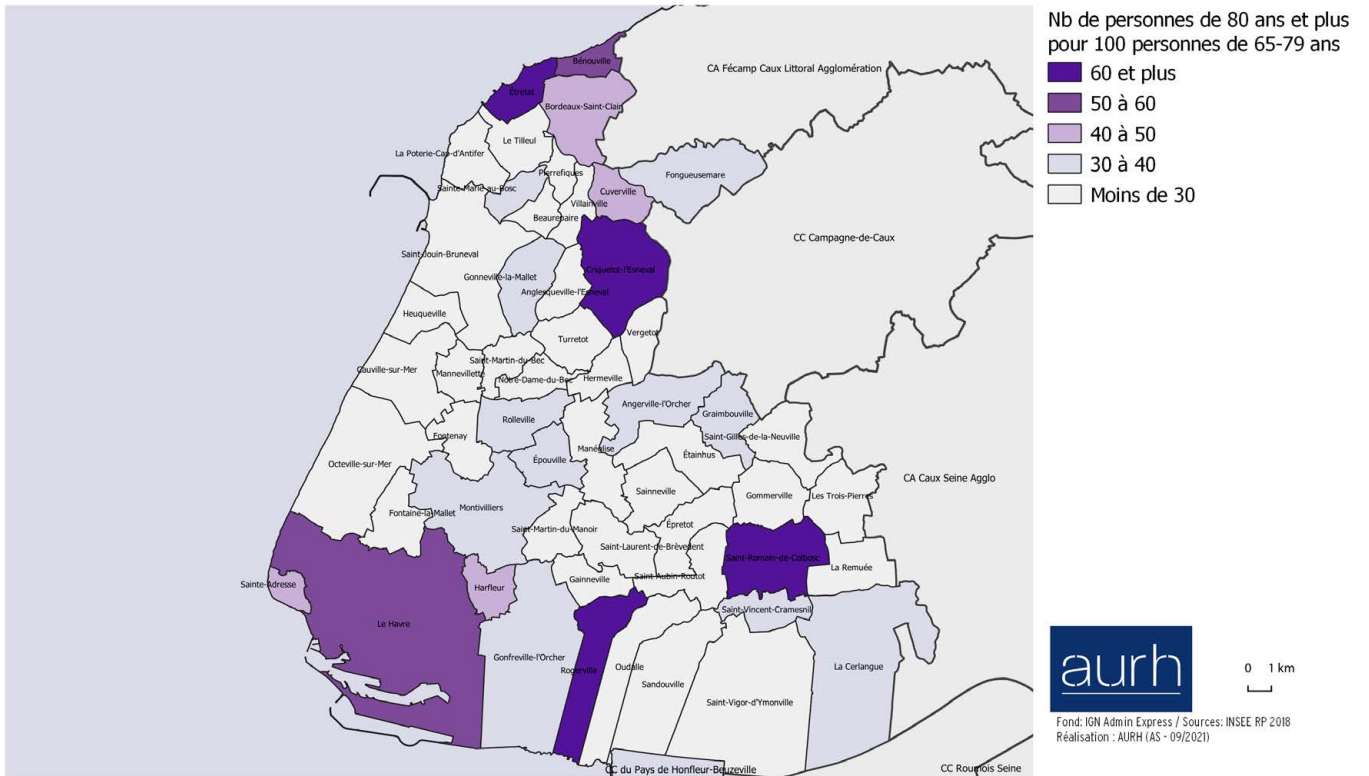
- 110 et plus
- 90 à 110
- 70 à 90
- 50 à 70
- Moins de 50



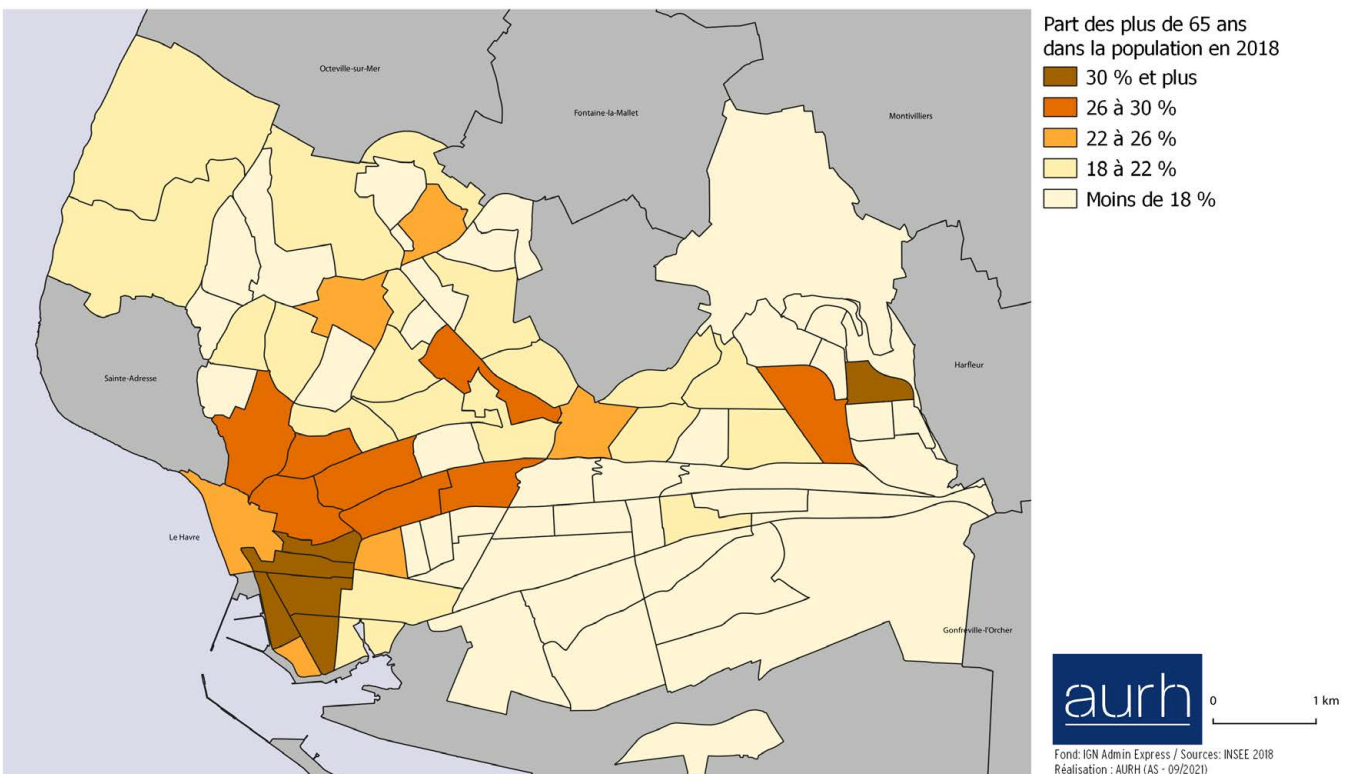
0 1 km

Fond: IGN Admin Express / Sources: INSEE RP 2018
Réalisation : AURH (AS - 09/2021)

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : INDICE DE GRAND VIEILLISSEMENT EN 2018



PART DE LA POPULATION DE PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018



Au Havre, la population de plus de 65 ans est fortement représentée dans le centre-ville (Saint-Michel, Porte Océane, Saint-Roch, Saint-Joseph et Port de Plaisance) ainsi qu'à Caucriauville Jules Ladoumègue (entre 31 % et 50 % de la population de l'IRIS). Les taux sont également élevés dans les IRIS de Côte Ouest Ormeaux, Mare au Clerc Bois au Coq, Sanvic Cavée Verte et Aplemont La Pommeraie (entre 27 % et 29 %). Les plus de 80 ans y sont fortement représentés, ainsi qu'à Bléville Renaissance, Mont Gaillard Capuchet, Centre-ville Le Perrey et Anatole France Danton-Gallieni (entre 8 % et 25 %). À l'inverse, les plus de 65 ans sont peu présents au sud de la commune, ainsi qu'à Anatole France-Danton (hors Gallieni), Caucriauville (hors Jules Ladoumègue), Mare Rouge, Graville, Tourneville ou encore Sainte-Marie Saint-Léon Église.

En 10 ans, une hausse du nombre de seniors principalement portée par le périurbain

Durant les 10 dernières années, le nombre de seniors de la communauté urbaine a fortement progressé : + 9 376 personnes de plus de 65 ans, soit + 2 % par an entre 2008 et 2018. Mais cette hausse reste moins rapide que pour la moyenne du référentiel (+ 2,4 %/an) et qu'en France métropolitaine (+ 2,2 %/an). La communauté urbaine est parmi les 3 EPCI dont l'évolution des seniors a été la moins importante en 10 ans, avec Brest Métropole et Mulhouse Alsace Agglomération. Durant cette période, l'évolution a été un peu plus rapide pour les plus de 80 ans (+ 2,1 %/an contre + 1,9 %/an pour les 65-79 ans).

La hausse du nombre de seniors de la communauté urbaine est principalement portée par les communes périurbaines. Elles enregistrent une augmentation des plus de 65 ans de 3,7 % par an entre 2008 et 2018, soit 6 057 personnes, dont près des trois quarts ont entre 65 et 79 ans. À l'inverse, la progression est moins rapide au Havre (+ 1,1 %/an, soit + 3 320 seniors). Seule la commune d'Harfleur enregistre un taux d'évolution plus bas que celui du Havre (+ 0,8 %/an).

« Bien vieillir au Havre »

Le plan « Bien vieillir au Havre », a été élaboré en 2012/2013 à l'issue d'un diagnostic urbain s'articulant notamment sur une vaste concertation. Ce sont ainsi plus de 600 personnes âgées et une centaine de professionnels qui ont été associés à cette démarche. Il s'articule autour de 3 axes complémentaires :

- **Rendre le senior acteur de son vieillissement** avec des activités proposées par le CCAS, la mission « bénévolat senior » pour faciliter l'engagement citoyen, le dispositif « SHERPA » (Service Havrais d'Évaluation des Risques au domicile des Personnes Âgées) pour aider les seniors à identifier et mettre en œuvre des solutions d'aménagement de leur logement et la Maison DAHLIA comme espace de démonstration qui sensibilise les personnes âgées et leurs proches aux adaptations du logement.
- **Lutter contre l'isolement** avec le portage de repas et de livres à domicile, « Numériques senior chez vous » qui permet d'apprendre et découvrir l'utilisation de son matériel informatique et numérique, les clubs des aînés et résidences autonomes comme lieux de rencontre, d'animation, de prévention et d'information.
- **Accompagner les plus fragiles** avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) qui informe, conseille et oriente les personnes âgées et leur entourage et les accompagne dans leurs démarches administratives ainsi que le « Cercle des Aidants » et les séjours de répit.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION À L'HORIZON 2040

Plus d'un habitant sur quatre âgé de plus de 65 ans d'ici 2040

Dans une étude publiée en 2020 sur l'évolution démographique de la CU Le Havre Seine Métropole, l'Insee propose un scénario de projection de la population à l'horizon 2040, qui rend compte notamment du vieillissement de la population.¹⁷ En se basant sur l'observation des tendances démographiques récentes du territoire, l'Insee estime que la communauté urbaine compterait 14 600 habitants de moins en 2040 par rapport à 2013 (- 0,2 % par an). La population de la ville du Havre reculerait plus vite (- 0,4 % par an), en particulier d'ici 2030, tandis que celle de la périphérie serait relativement stable (+ 0,08 % par an).

Dans cette tendance à la baisse, seuls les plus de 65 ans verraient leur population progresser. Ces derniers représenteraient près de 69 000 personnes en 2040, soit 22 700 de plus qu'en 2013 (+ 1,5 %/an), dont la moitié de plus de 80 ans. Ils constitueraient ainsi un quart de la population dès 2030, puis 27 % en 2040, contre 17 % en 2013. Les plus de 80 ans connaîtraient une forte et continue progression jusqu'en 2040, avec une hausse de 2,2 % par an (contre + 1,1 %/an pour les 65-79 ans).

Le vieillissement de la population serait globalement plus marqué qu'en France métropolitaine. En effet, même si le nombre de seniors progresserait moins vite qu'à l'échelle nationale (+ 1,8 %/an), le nombre de jeunes de 15 à 24 ans baisserait (- 0,5 %/an), tandis qu'il progresserait légèrement en métropole (+ 0,1 %/an).

La progression du nombre de seniors serait plus rapide dans les communes périurbaines : + 12 700 personnes de plus de 65 ans (+ 2,2 %/an), dont 6 700 de plus de 80 ans. La ville du Havre compterait près de 10 000 seniors de plus (+ 1,1 %/an), dont la moitié de plus de 80 ans.

Si on observe les pyramides des âges, on constate un élargissement important du haut de la pyramide de la CU Le Havre Seine Métropole en 2040, caractéristique du vieillissement de la population. Au Havre, les jeunes des moins de 15 ans enregistreraient une baisse de 0,9 % par an par rapport à 2013 et les plus de 65 ans constitueraient 26 % de la popu-

lation (contre 18 % en 2013). Dans les communes périphériques du Havre, l'élargissement du haut de la pyramide est encore plus marqué. La part des plus de 65 ans passerait de 16 % à 29 %, avec un important renforcement des plus de 80 ans (de 4 % en 2013 à 11 % en 2040).

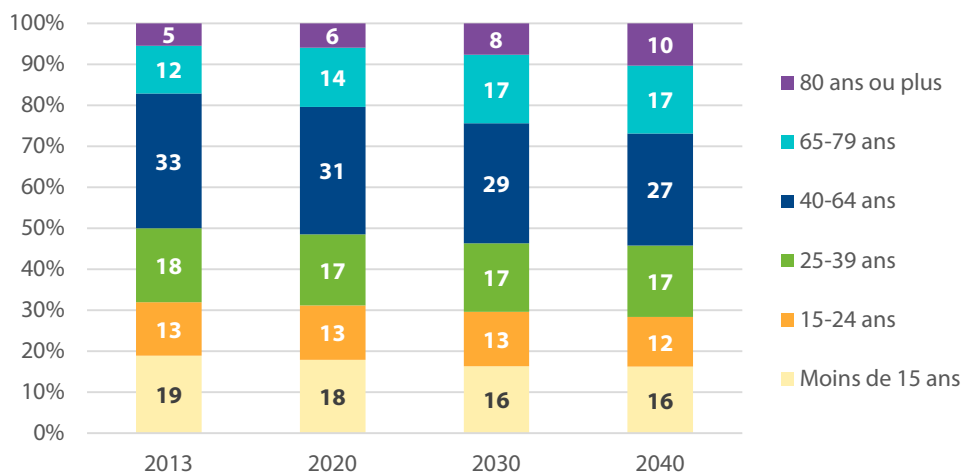
Une hausse des ménages seniors dans le périurbain

Autre impact du vieillissement de la population, le nombre de ménages devrait connaître une hausse dans les décennies à venir. Celui-ci augmente de façon constante depuis 40 ans à l'échelle de la CU Le Havre Seine Métropole (+ 26%, soit + 24 600 ménages entre 1975 et 2016) et selon les projections de l'Insee, il continuerait de progresser d'ici 2040 (+ 3 550), pour atteindre 123 100 ménages. Cette hausse se concentre essentiellement entre 2013 et 2030 (+ 3 170), avant d'être relativement stable durant la décennie suivante. Toutefois, elle ne concerne pas la ville du Havre qui perdrait 2 435 ménages, tandis que les autres communes enregistreraient une hausse de 5 985 ménages.

La progression du nombre de ménages de la communauté urbaine serait essentiellement liée à l'arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom ; le vieillissement de la population induisant un rétrécissement de la taille des ménages. Le nombre de ménages de plus de 65 ans augmenterait nettement, que ce soit pour les couples sans enfant (+ 6 350) ou les personnes seules (+ 8 750). Ces évolutions pourraient entraîner des demandes accrues de logements adaptés aux populations les plus âgées.

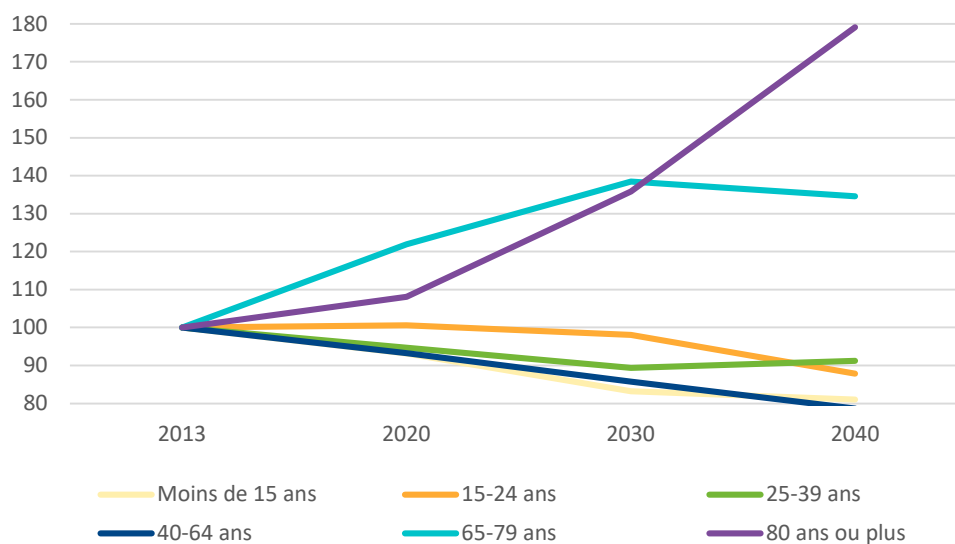
17 Anne-Sarah Horvais, Antoine Le Graët, Caroline Poupet, « Même si la baisse démographique ralentit, Le Havre Seine Métropole continue de perdre des habitants », Insee Analyses Normandie n°81, septembre 2020.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : PROJECTION DE POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE À L'HORIZON 2040



Source : Insee, Omphale 2017

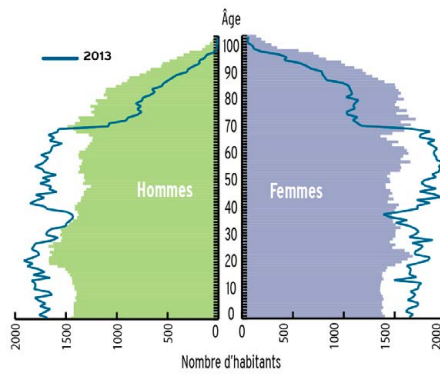
**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : PROJECTION DE POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE À L'HORIZON 2040
GRAPHIQUE EN BASE 100 EN 2013**



Source : Insee, Omphale 2017

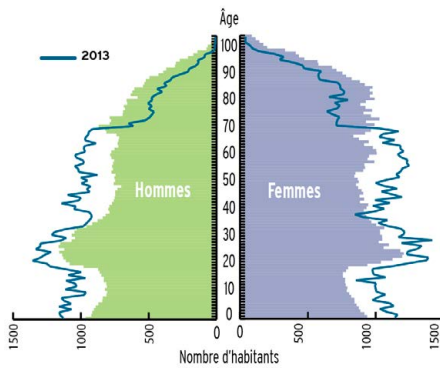
PYRAMIDES DES ÂGES, PROJECTION DE POPULATION À L'HORIZON 2040

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE



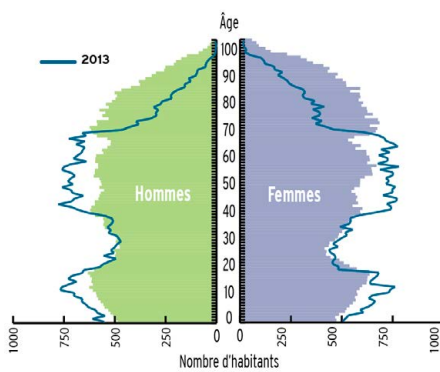
Source : Insee, Omphale 2017

LE HAVRE



Source : Insee, Omphale 2017

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE HORS LE HAVRE



Source : Insee, Omphale 2017

L'ISOLEMENT DES SENIORS

Les plus de 80 ans vivent plus souvent seuls dans la communauté urbaine

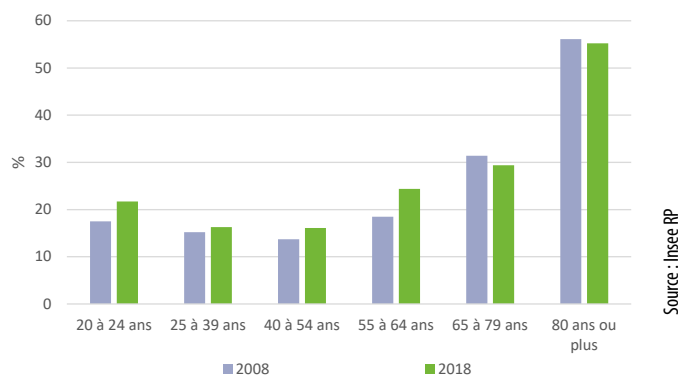
Avec l'avancée en âge, la proportion de personnes vivant seules augmente. Si les personnes de 65 à 79 ans vivent principalement en couple au sein de la CU Le Havre Seine Métropole, puisqu'uniquement 29,4 % d'entre eux sont seuls, ce taux atteint 55,2 % parmi les plus de 80 ans. Ainsi, en 2018, le territoire compte plus de 18 500 personnes de plus de 65 ans vivant seules, dont 7 885 de plus de 80 ans. Il s'agit majoritairement des femmes. Elles représentent 72 % des 65-79 ans seuls de la communauté urbaine et 83 % des plus de 80 ans.

Les personnes de 65 à 79 ans vivent un peu moins souvent seules au sein de la communauté urbaine qu'en moyenne dans les EPCI de taille comparable (30,5 % ; 27,7 % en France

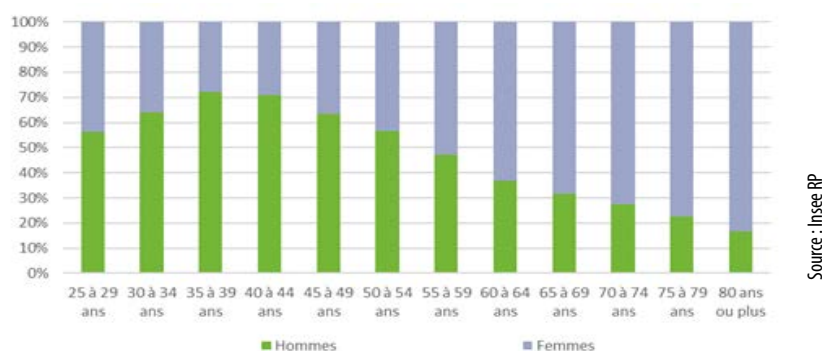
métropolitaine). La communauté urbaine enregistre le 4^e taux le plus bas du référentiel. Ce résultat s'explique par un recul de la part des personnes seules de 65 à 79 ans entre 2008 et 2018, tandis qu'elle progresse en moyenne (- 1,9 point, contre + 0,8 point pour les EPCI du référentiel ; + 0,1 point à l'échelle nationale).

À l'inverse, les plus de 80 ans seuls sont fortement représentés par rapport à la moyenne des EPCI de comparaison (50,9 % ; 48,7 % en France métropolitaine). Le territoire obtient le taux le plus élevé du référentiel. Ce classement varie peu par rapport à celui de 2008. La part des personnes seules parmi les plus de 80 ans recule toutefois durant cette période (- 0,8 point), mais à un rythme moins rapide qu'en moyenne au sein du référentiel (- 1,4 point ; - 0,8 point en France métropolitaine). Ce recul s'observe dans la quasi-totalité des EPCI de comparaison.

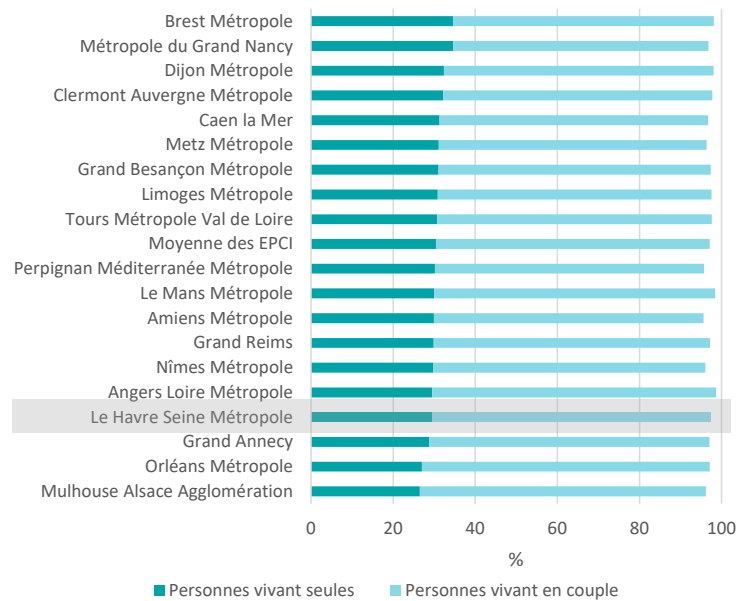
**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE EN 2008 ET 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**



**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**

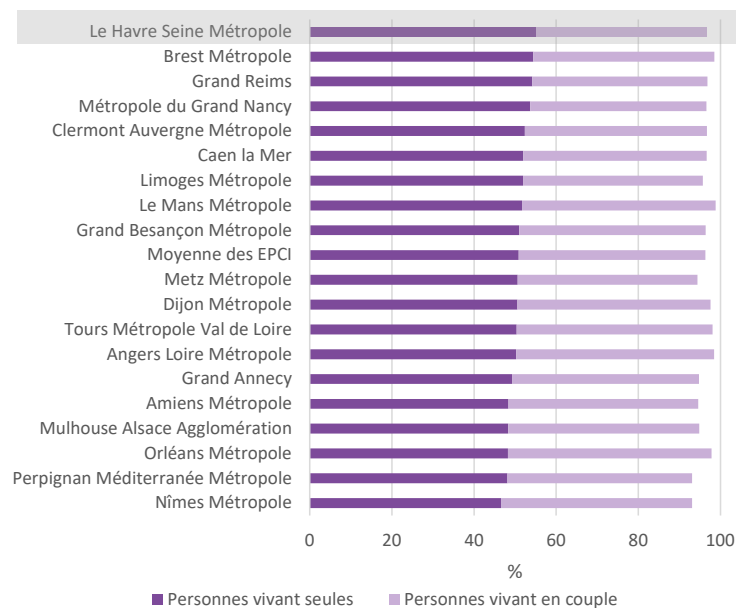


**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : POPULATION DE 65 À 79 ANS SELON LE STATUT FAMILIAL EN 2018
PARI LA POPULATION DES MÉNAGES**



Source : Insee RP

**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : POPULATION DE 80 ANS ET PLUS SELON LE STATUT FAMILIAL EN 2018
PARI LA POPULATION DES MÉNAGES**



Source : Insee RP

Une concentration des seniors seuls au Havre, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Étretat

La part des 65-79 ans vivant seuls est globalement faible au sein des communes du territoire, à l'exception du Havre (34,9%), de Gonfreville-l'Orcher (31,4%) et d'Étretat (34,1%), mais aussi à Bénouville et Fongueusemare malgré des volumes de seniors particulièrement faibles.

Pour les plus de 80 ans, la part des personnes vivant seules est à nouveau plus élevée au Havre (58,2%), mais aussi à Harfleur (62,4%), ou encore Étretat (70,1%), ainsi qu'à Fongueusemare, Pierrefiques, Sainneville et Sainte-Marie-au-Bosc malgré de faibles volumes de population concernée. Une nette majorité des autres communes enregistre un taux inférieur à 45%.

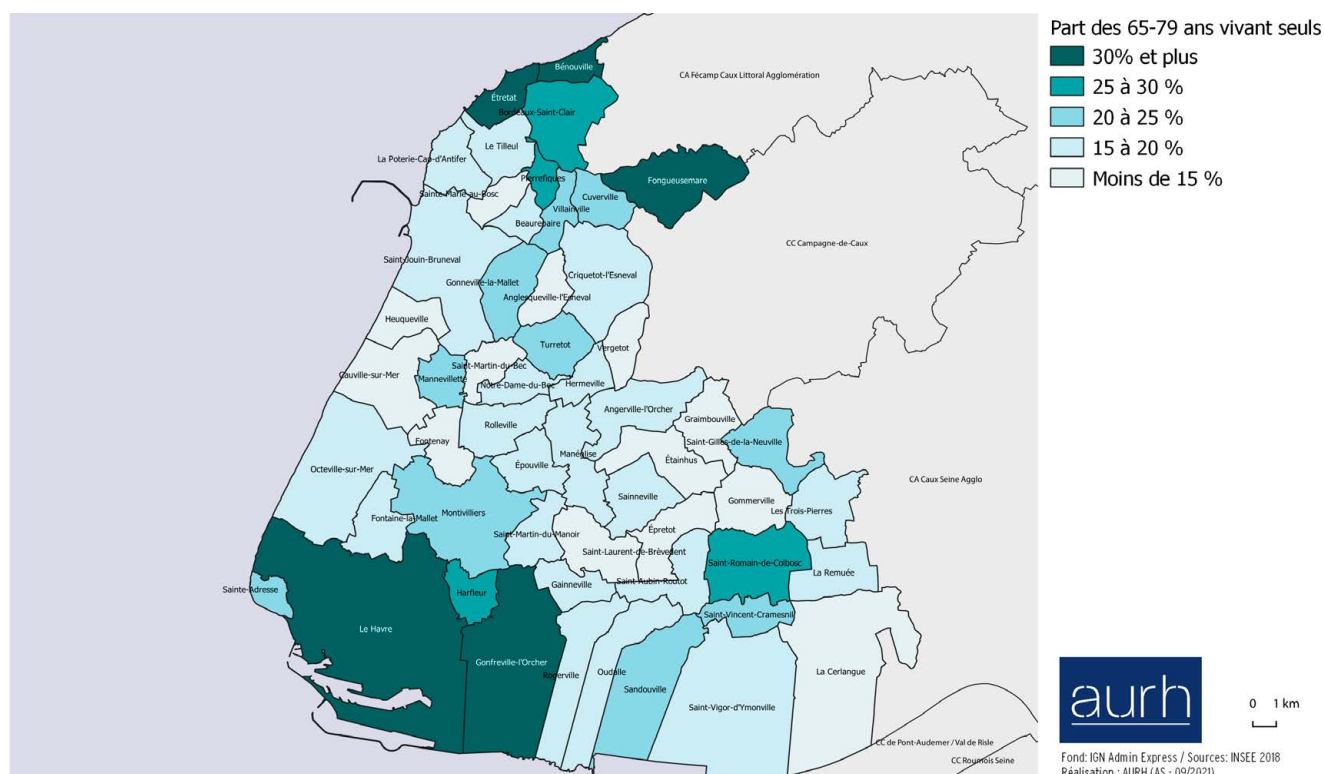
Entre 2008 et 2018, la part des seniors de 65 à 79 ans seuls a reculé dans les deux tiers des communes du territoire. Cette baisse s'observe notamment au Havre (- 0,4 point), mais

moins vite qu'en moyenne au sein des communes périurbaines (- 2,6 points). Le taux progresse toutefois dans 18 communes, notamment à Gonfreville-l'Orcher (+ 3,1 points). Pour les plus de 80 ans, la part des personnes seules baisse également dans une majorité des communes, mais progresse notamment au Havre (+ 0,6 point), à Harfleur (+ 0,9 point), ou encore Sainte-Adresse (+ 1,7 point).

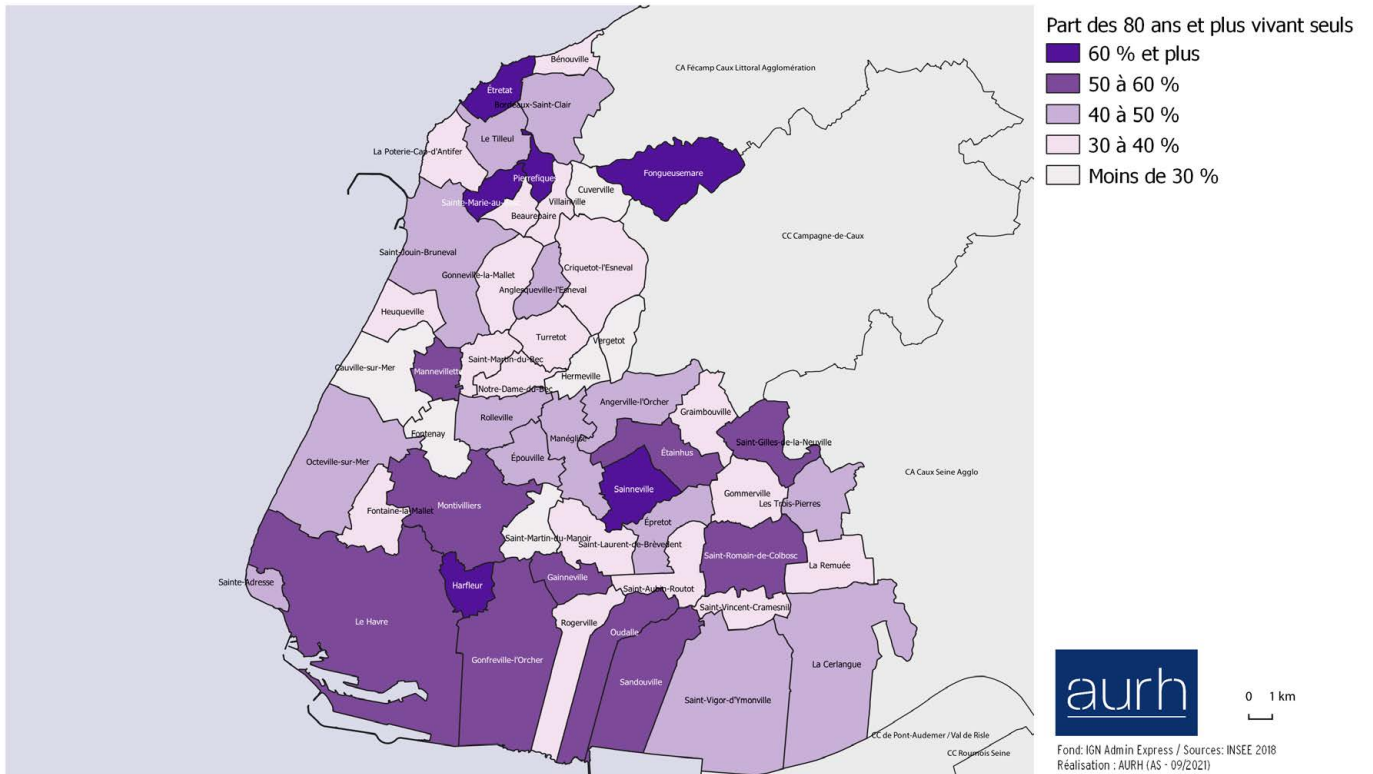
À l'échelle des quartiers du Havre, les seniors de 65 à 79 ans vivant seuls sont fortement représentés au sein des IRIS d'Anatole France Danton, de Caucriaville Eugène Varlin et Mont Le Comte, du centre-ville Le Perrey et Porte Océane, de Tourneville Fort et Haut Graville, ainsi que de Vallée Béreult-Pressensé (entre 53% et 65%).

Pour les plus de 80 ans, on retrouve également des taux élevés à Anatole France Danton Gallieni, Caucriaville Eugène Varlin et Mont Le Comte, Centre-Ville Le Perrey, Tourneville Fort et Haut Graville, mais aussi dans le quartier de l'Eure, à Graville Mairie et Stade, Mare Rouge Châteaudun, Points Cardinaux Saint-Just et Sainte-Marie Saint-Léon Massillon (entre 70% et 84%).

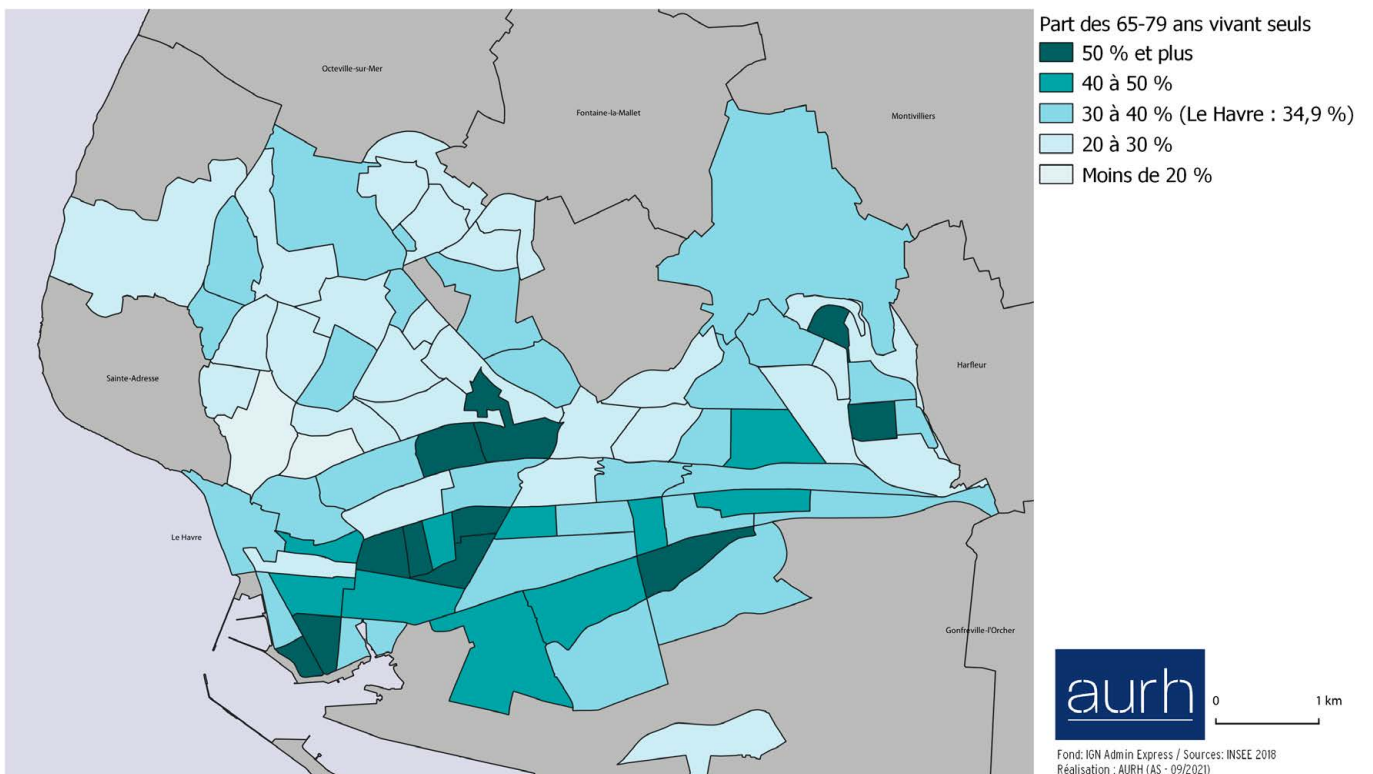
**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : PART DES 65-79 ANS VIVANT SEULS EN 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**



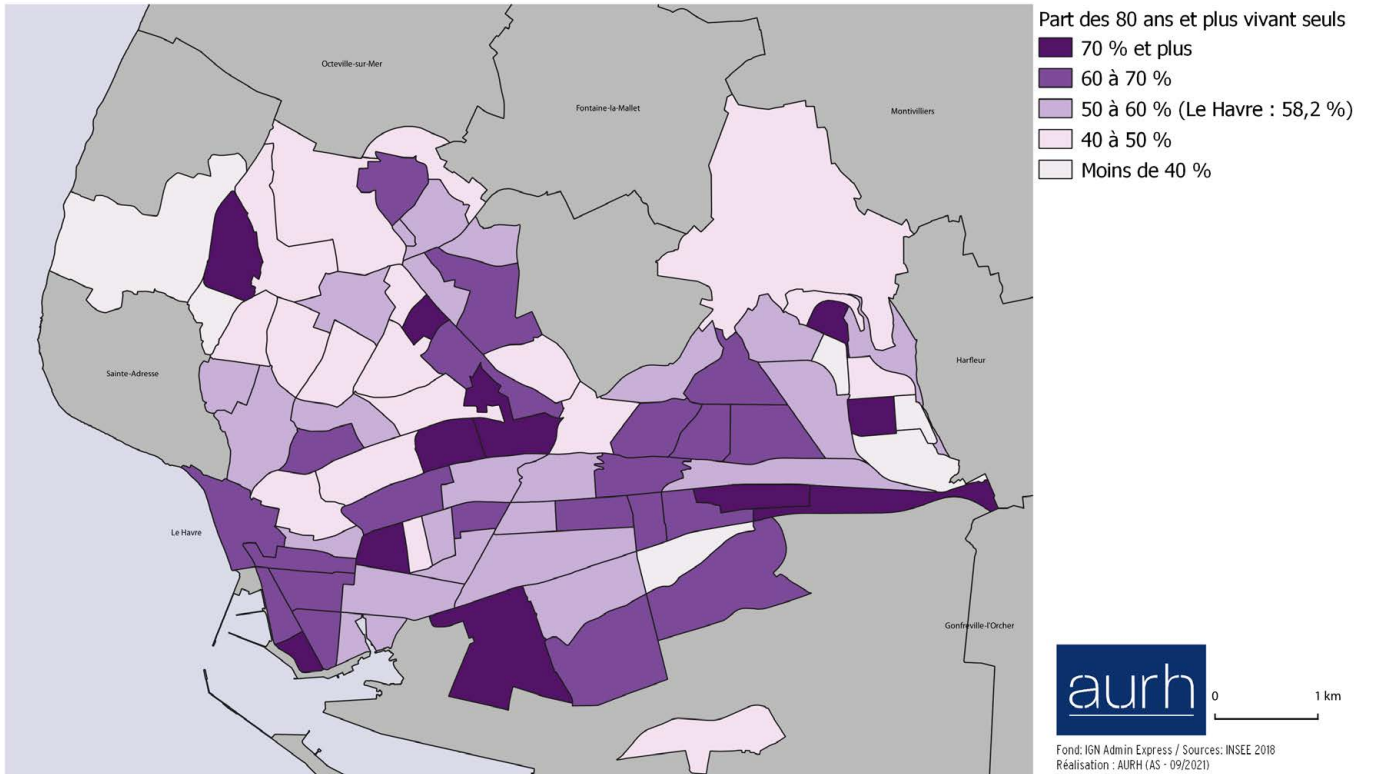
**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : PART DES 80 ANS ET PLUS VIVANT SEULS EN 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**



**PART DES 65-79 ANS VIVANT SEULS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**



**PART DES 80 ANS ET PLUS VIVANT SEULS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**



NIVEAU DE VIE ET PAUVRETÉ

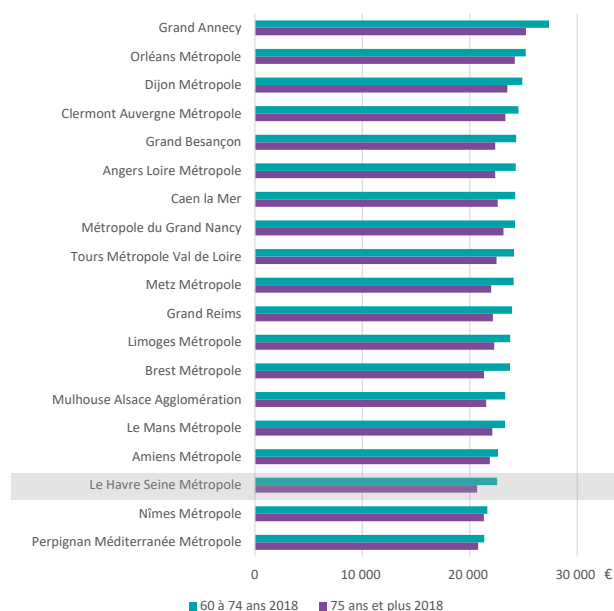
Un niveau de vie des seniors parmi les plus bas des EPCI du référentiel

La communauté urbaine compte parmi les niveaux de vie des seniors les plus faibles du référentiel : elle se classe 3^e parmi les EPCI dont le revenu des 60-74 ans est le plus bas et en 1^{ère} position pour les plus de 75 ans.¹⁸ Si le niveau de revenu des seniors du territoire se révèle relativement bas, le niveau des retraites devrait connaître une baisse dans les années à venir, en lien avec les difficultés économiques des actifs (davantage de temps partiels, périodes de chômage...) et une moindre revalorisation des retraites.

Par ailleurs, si le niveau de vie médian des personnes de 60 à 74 ans (22 550 €) est plus élevé que la moyenne toutes classes d'âge confondues (21 100 €), il est à l'inverse plus faible chez les personnes de plus de 75 ans (20 690 €). La communauté urbaine est l'un des seuls EPCI du référentiel à faire état d'une situation moins favorable pour les plus de 75 ans qu'en moyenne dans l'ensemble de la population, avec Brest Métropole et la Métropole du Grand Annecy.

Les 25 % les plus modestes enregistrent un niveau de vie médian de 17 290 € pour les 60-74 ans et de 16 550 € pour les plus de 75 ans, qui reste toutefois supérieur à la moyenne communautaire toutes classes d'âge confondues (15 370 €). Les écarts de revenus entre habitants sont plus faibles qu'en moyenne : le rapport inter-décile¹⁹ est de 3 pour les 60-74 ans et de 2,6 pour les plus de 75 ans, soit des taux parmi les plus bas des EPCI du référentiel et inférieurs à ceux de France métropolitaine (respectivement 3,3 et 2,9).

REVENU MÉDIAN DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018



Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

18 Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le revenu disponible du ménage est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

Si on ordonne une distribution, la médiane partage cette distribution en deux parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une distribution de salaires, 50 % des salaires se situent sous la médiane et 50 % au-dessus.

19 Rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et les 10 % les plus modestes.

Peu de données sont disponibles à l'échelle des communes de la CU Le Havre Seine Métropole concernant les revenus des seniors. En effet, le volume de population senior est faible dans 8 communes sur 10, ce qui implique la mise en oeuvre du secret statistique. On peut noter qu'au sein des 11 communes renseignées, les niveaux de vie des 65-79 ans sont plus faibles qu'en moyenne communautaire à Gonfreville-l'Orcher (20 400 €), Harfleur (20 770 €) et au Havre (20 990 €). Pour les plus de 75 ans, on retrouve un faible niveau de vie pour Gonfreville-l'Orcher (18 940 €), Harfleur (20 060 €) et Le Havre (20 300 €), mais aussi Criquetot-l'Esneval (19 870 €) et Épouville (20 610 €). Seuls Le Havre et Harfleur font état d'une situation plus favorable des plus de 75 ans par rapport à l'ensemble de la population.

Toujours parmi la dizaine de communes du territoire pour laquelle nous disposons des données, toutes enregistrent une progression du niveau de revenu des seniors, à l'exception des plus de 75 ans à Criquetot-l'Esneval, Octeville-sur-Mer et Sainte-Adresse (entre - 0,7 % et - 2,8 %).

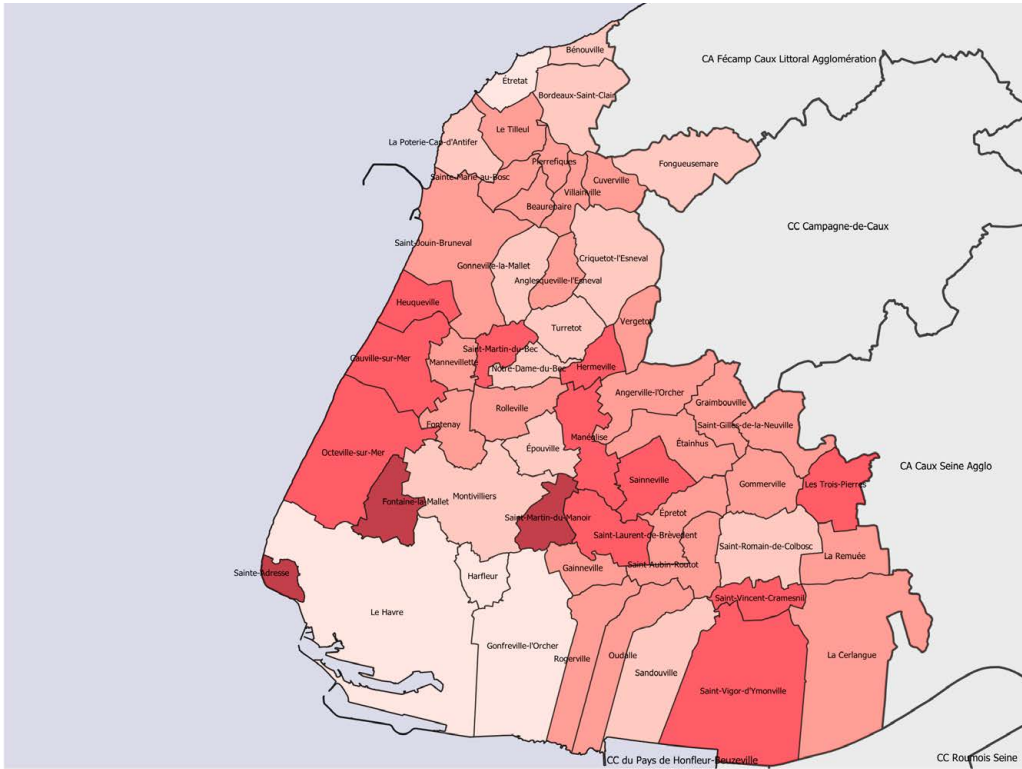
Au Havre, le niveau de vie des seniors progresse : + 2,7 % pour les 60-74 ans et + 1,9 % pour les plus de 75 ans.

Pour pallier le manque de données sur les revenus des seniors à l'échelle communale, on peut observer la situation toutes classes d'âge confondues. On retrouve des niveaux plus bas que la moyenne communautaire à Gonfreville-l'Orcher, au Havre, à Harfleur et à Étretat (entre 19 150 € et 21 010 €). À l'inverse, la moitié des communes du territoire fait état d'un niveau de vie supérieur à 25 000 €. Les niveaux les plus élevés sont enregistrés au sein des communes de Saint-Vincent-Cramesnil, Octeville-sur-Mer, Saint-Martin-du-Manoir, Fontaine-la-Mallet et Sainte-Adresse (entre 27 160 € et 31 070 €).

Par rapport à 2015, le niveau de vie médian toutes classes d'âge confondues progresse au sein de la grande majorité des communes de la communauté urbaine, à l'exception de Fontenay (- 4,3 %) et Notre-Dame-du-Bec (- 0,2 %) ainsi qu'une stabilisation pour Étretat. Au Havre, le niveau de vie médian connaît une hausse de 4,7 %. 15 communes enregistrent une progression supérieure à 6 %, et l'augmentation dépasse les 9 % pour Heuqueville, Sandouville, Les Trois-Pierres, Oudalle et Saint-Gilles-de-la-Neuville (entre + 9,2 % et + 10,5 %).

Toujours toutes classes d'âge confondues, au sein des IRIS du Havre, les niveaux de vie varient fortement selon les quartiers. Les revenus les plus élevés sont enregistrés notamment dans les IRIS Dollemard Stendhal, Sanvic Mairie et Fort de Sainte-Adresse, Saint-Joseph, Saint-Roch, Côte Ouest Ormeaux Hôpital, Funiculaire et Gobelins (entre 26 210 € et 29 080 €). À l'inverse, les niveaux de revenu sont particulièrement bas pour Bois de Bléville Porte de la Forêt, Caucriauville Quatre Sergents, Saint-Pierre, Louise Michel et Eugène Varlin, Arcole Brindeau Amiral Mouchez et Humbert, Mont Gaillard Centre et Mare Rouge George Sand (entre 13 940 € et 12 760 €).

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : NIVEAU DE VIE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION TOUTES CLASSES D'ÂGE CONFONDUES EN 2018



Revenu médian disponible par unité de consommation

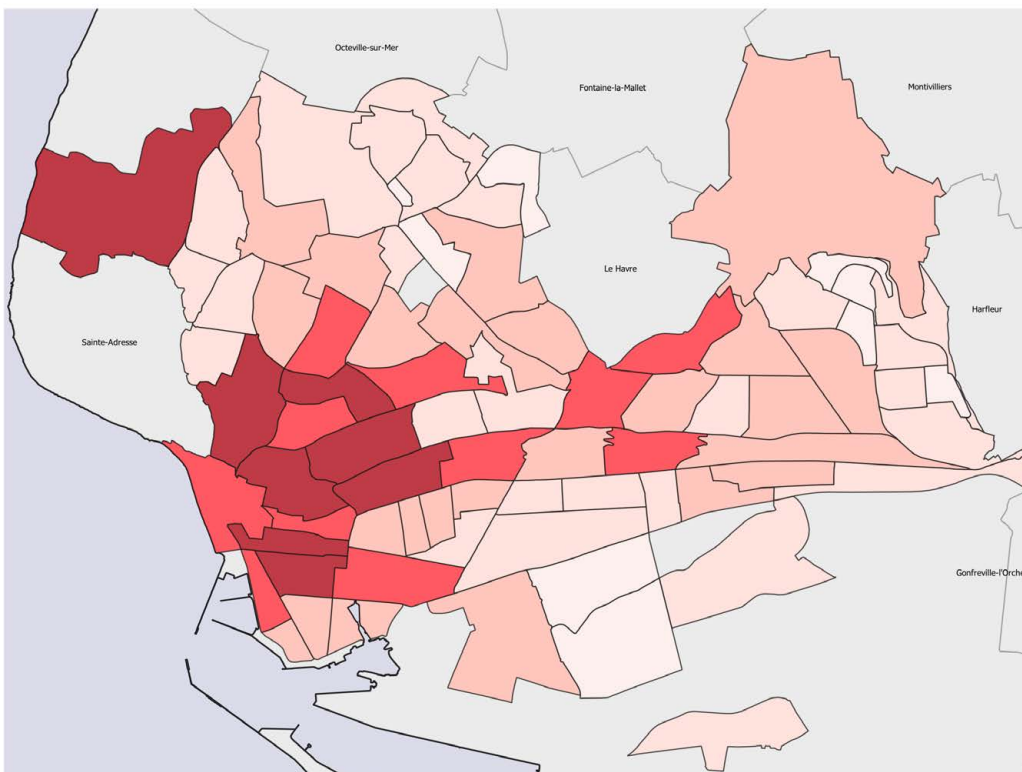
- 28 000 à 31 070 €
- 26 000 à 28 000 €
- 24 000 à 26 000 €
- 22 000 à 24 000 €
- Moins de 22 000 €



0 1 km

Fond: IGN Admin Express / Sources: INSEE Filosofi 2018
Réalisation : AURH (AS - 09/2021)

NIVEAU DE VIE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION TOUTES CLASSES D'ÂGE CONFONDUES AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018



Revenu médian disponible par unité de consommation

- 26 000 € et plus
- 22 000 à 26 000 €
- 18 000 à 21 000 € (Le Havre : 19 240 €)
- 14 000 à 18 000 €
- Moins de 14 000 €



0 1 km

Fond: IGN Admin Express / Sources: INSEE Filosofi 2018
Réalisation : AURH (AS - 09/2021)

Une plus faible proportion de revenus issus du patrimoine

L'origine des revenus des seniors varie selon la tranche d'âge. Pour les personnes de 60 à 74 ans, ils proviennent principalement des pensions de retraite (71,6 %), mais aussi des revenus d'activité (32 %), du patrimoine (11,8 %) et des prestations sociales (3 %) ; les impôts prélèvent 18,4 % de l'ensemble. Par rapport aux EPCI comparables, les revenus issus du patrimoine sont très peu représentés, avec le taux le plus faible du référentiel, à égalité avec Mulhouse Alsace Agglomération.

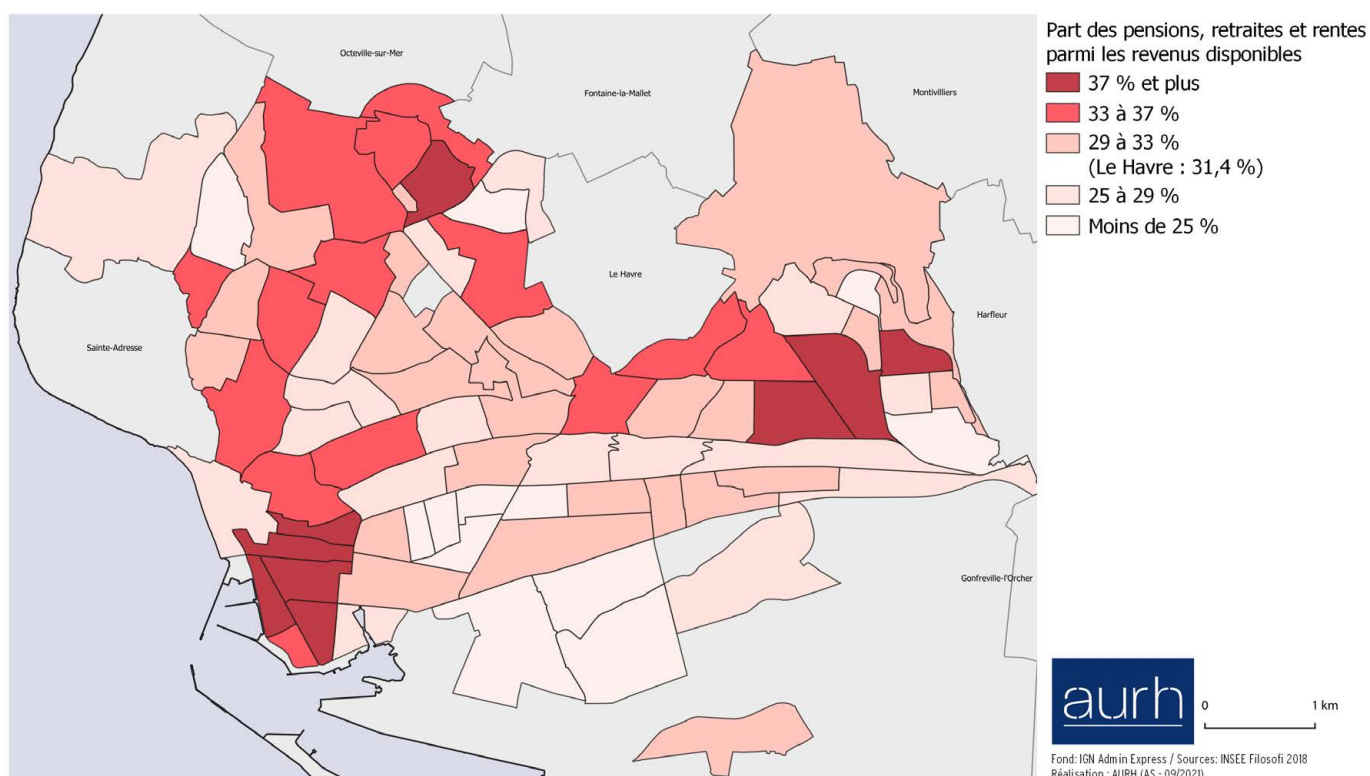
Pour les plus de 75 ans, le revenu est essentiellement constitué des pensions de retraite (94 %). On retrouve ensuite les revenus issus du patrimoine (14,1 %), à un niveau particulièrement faible par rapport au référentiel, puis les revenus d'activité (4,8 %) et les prestations sociales (1,8 %) ; les impôts prélevant 14,7 % de l'ensemble.

Au Havre, les taux sont proches de la moyenne de la communauté urbaine. Toutefois, la part des revenus du patrimoine est moins élevée, tandis que celle relative aux prestations sociales est un peu plus importante. Les revenus des

personnes de 60-74 ans sont en effet principalement issus des pensions de retraite (71,7 %), puis de revenus d'activité (32 %), du patrimoine (9,2 %), des prestations sociales (4,3 %) et les impôts prélèvent 17,2 % de l'ensemble. Pour les plus de 75 ans, la source des revenus est essentiellement les pensions de retraite (95,2 %), puis les revenus issus du patrimoine (12,8 %), de l'activité professionnelle (4,4 %) et des prestations sociales (2,1 %), tandis que les impôts prélèvent 14,5 % de l'ensemble.

Par ailleurs, une partie du centre-ville et des quartiers Est du Havre concentrent une plus forte proportion de personnes dont les revenus sont issus des retraites : entre 39,2 % et 59,5 % pour les IRIS Aplemont Saint-Paul et La Pommerai, Mont Gaillard Centre Hippique, Caucriauville Jules Ladoumègue et une partie du centre-ville (Saint-Michel, Porte Océane, Saint-Roch, Saint-Joseph et Port de Plaisance).

PART DES PENSIONS, RETRAITES ET RENTES TOUTES CLASSES D'ÂGE CONFONDUES AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018



Un taux de pauvreté élevé pour les seniors du Havre

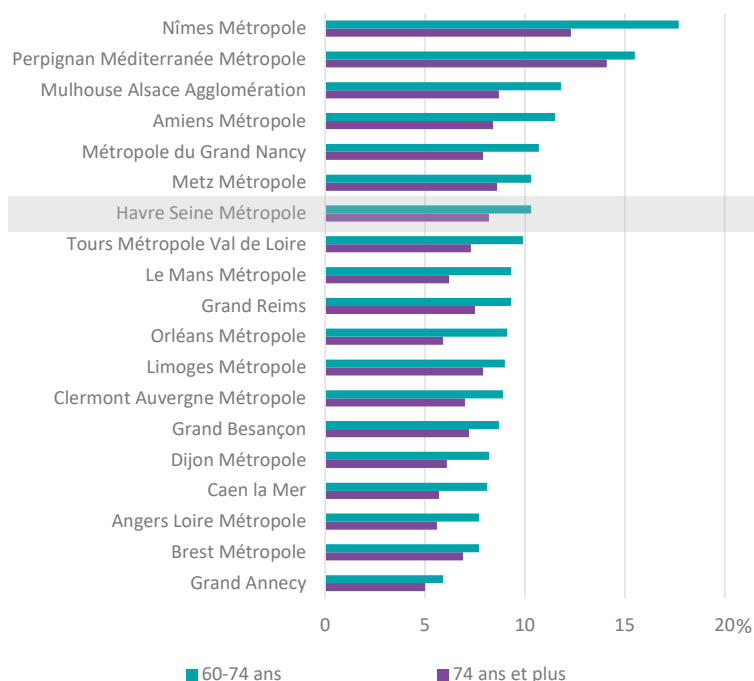
En 2018, Le Havre Seine Métropole obtient un taux de pauvreté relativement moyen au sein du référentiel pour l'ensemble de la population : 16,2 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire qu'un sixième de la population communautaire fait état d'un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian national. Ce taux reste toutefois supérieur à la moyenne métropolitaine (14,6 %).

Le taux de pauvreté est globalement moins important pour les seniors : 10,3 % pour les 60-74 ans et de 8,2 % pour les plus de 75 ans (respectivement 10,5 % et 9,7 % en France métropolitaine). Cet écart entre les seniors et l'ensemble de la population s'explique par le fait que les ménages des plus âgés sont en moyenne plus petits, ce qui implique qu'à revenu disponible comparable, le niveau de vie est plus élevé.²⁰ Par ailleurs, les seniors bénéficient d'aide sociales dont le montant peut être plus important, avec notamment un minimum vieillissement supérieur au montant du RSA.

Toutefois, ces taux sont relativement élevés en comparaison des EPCI du référentiel : Le Havre Seine Métropole est 7^e parmi les EPCI ayant le taux de pauvreté des 60-74 ans le plus élevé et 6^e pour les plus de 75 ans.

Au Havre, le taux de pauvreté atteint 14 % pour les 60-74 ans et 9 % pour les plus de 75 ans, soit des taux nettement supérieurs à ceux observés en moyenne pour les seniors du territoire, mais qui reste bien en deçà du taux communal toutes classes d'âge confondues (22 %). Entre 2015 et 2018, on observe une progression du taux de pauvreté des seniors (+ 2 points pour les 60-74 ans comme pour les plus de 80 ans), plus rapide qu'en moyenne communale (+ 1 point). Cette progression est également plus rapide qu'à l'échelle métropolitaine (+ 1 point pour les 60-74 ans et + 1,3 point pour les plus de 75 ans).

TAUX DE PAUVRETÉ AU SEUIL DE 60 % SELON LA CLASSE D'ÂGE AU SEIN DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018



Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

À RETENIR

Près d'un habitant de la CU Le Havre Seine Métropole sur cinq a plus de 65 ans en 2018. Ce taux est relativement moyen par rapport aux autres échelles géographiques. Toutefois, certaines communes vieillissent fortement, avec plus de 25 % d'habitants de plus de 65 ans à Épouville, Sainte-Adresse, Saint-Romain-de-Colbosc, Fontaine-la-Mallet et Étretat. Et plus de 30 % dans certains quartiers du Havre (une partie du centre-ville et Caucriauville Jules Ladoumègue).

Par ailleurs, le vieillissement de la population à l'horizon 2040 sera particulièrement important : les plus de 65 ans représenteront 27 % de la population, soit 10 points de plus qu'en 2013. Ce sont d'abord les communes périurbaines qui verront leur population vieillir. Ce phénomène s'accompagnera d'une hausse du nombre de ménages dans les 10 prochaines années, uniquement dans le périurbain. Ces évolutions pourraient entraîner des demandes accrues de logements adaptés aux populations les plus âgées.

Par ailleurs, le territoire fait état de certaines fragilités face au vieillissement de sa population. D'une part, Le Havre Seine Métropole enregistre le taux le plus élevé de seniors de plus de 80 ans vivant seuls parmi les 19 EPCI de taille comparable. D'autre part, la communauté urbaine compte parmi les niveaux de vie des seniors les plus faibles du référentiel : elle se classe 3^e parmi les EPCI dont le revenu des 60-74 ans est le plus bas et en 1^{ère} position pour les plus de 75 ans. Ces niveaux de vie devraient continuer de baisser dans les années à venir, en lien avec le recul du niveau des retraites. Par ailleurs, le taux de pauvreté des seniors est relativement élevé, en particulier au Havre.

**Le logement et
l'hébergement**

3.

Les logements occupés par les seniors peuvent présenter des fragilités vis-à-vis du vieillissement : trop grands, anciens ou sans ascenseur. Le territoire se caractérise notamment par une plus forte proportion de seniors occupant un appartement sans ascenseur.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, le recours aux établissements spécialisés peut s'avérer nécessaire. Si l'offre de la communauté urbaine apparaît un peu plus basse qu'en moyenne, les besoins dans les années à venir vont être particulièrement importants.

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES SENIORS

Davantage de locataires en vieillissant et une forte présence du parc social

En 2018, près de 35 000 résidences principales sont occupées par des ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans, soit 29 % des résidences principales de la CU Le Havre Seine Métropole. Les seniors occupent à une courte majorité des appartements (51 %), tandis que 48 % vivent dans une maison. Si la proportion de personnes vivant en appartement baisse en avançant en âge, elle augmente toutefois progressivement à partir de 65 ans. Elle passe de 46,3 % entre 55 et 64 ans à 48,2 % entre 65 et 79 ans, puis à 56,6 % après 80 ans.

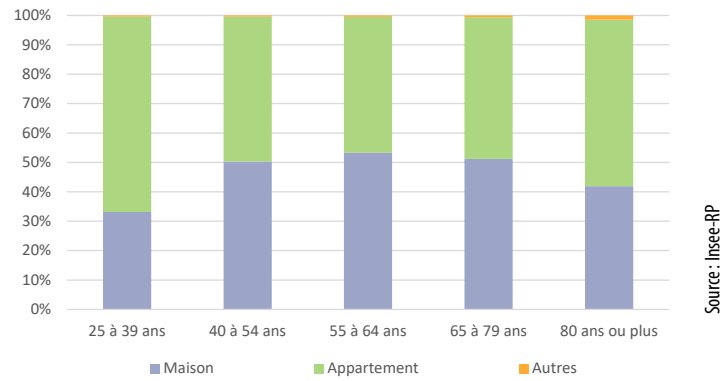
Ceci est à mettre en perspective avec la réduction de la part des propriétaires avec l'avancée en âge. Certains ménages quittent leur maison pour s'installer en tant que locataire et accéder à un logement plus adapté à leur besoin. Il peut également s'agir d'une transmission de la résidence principale et le passage au statut de « logé gratuitement ». ²¹ Ainsi, les propriétaires représentent 57 % des ménages dont la personne de référence a entre 55 et 64 ans, puis 63 % entre 65 et 79 ans, mais seulement 60 % au-delà de 80 ans.

Par ailleurs, les seniors du territoire sont plus souvent locataires du parc social (21,9 %) qu'en moyenne au sein des EPCI du référentiel (15,3 %). La communauté urbaine enregistre le 2^e plus haut taux du référentiel. Le parc social est en effet très présent sur le territoire. À l'inverse, les seniors de la CU Le Havre Seine Métropole sont moins souvent propriétaires (62 % contre 70 % pour le référentiel).

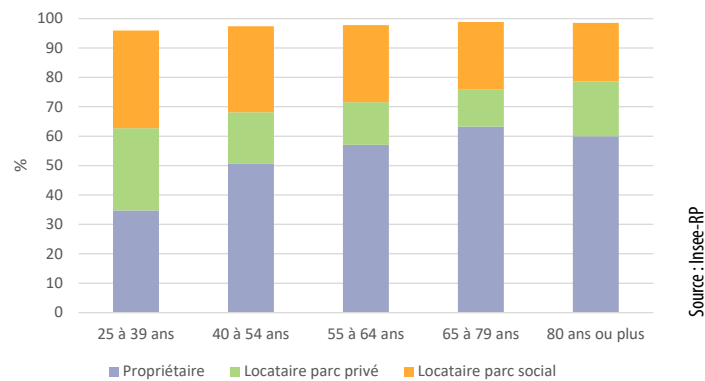
Vieillir chez soi est une attente d'une large majorité de Français. Elle implique toutefois de disposer d'un logement adapté. C'est l'un des enjeux des bailleurs sociaux face au vieillissement de la population. Au sein du logement social de la communauté urbaine, dans 23 % des cas la personne de référence du logement est âgée de plus de 65 ans.

²¹ Laurent Brunet, Antoine Le Graët, Martial Maillard, « Les conditions de vie des seniors en Normandie », Insee Analyses Normandie n°58, avril 2019.

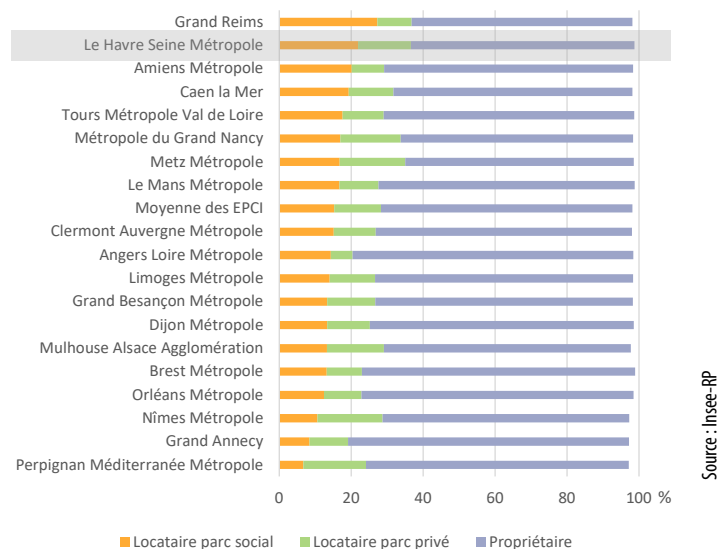
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : TYPE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2018



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : STATUT D'OCCUPATION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2018



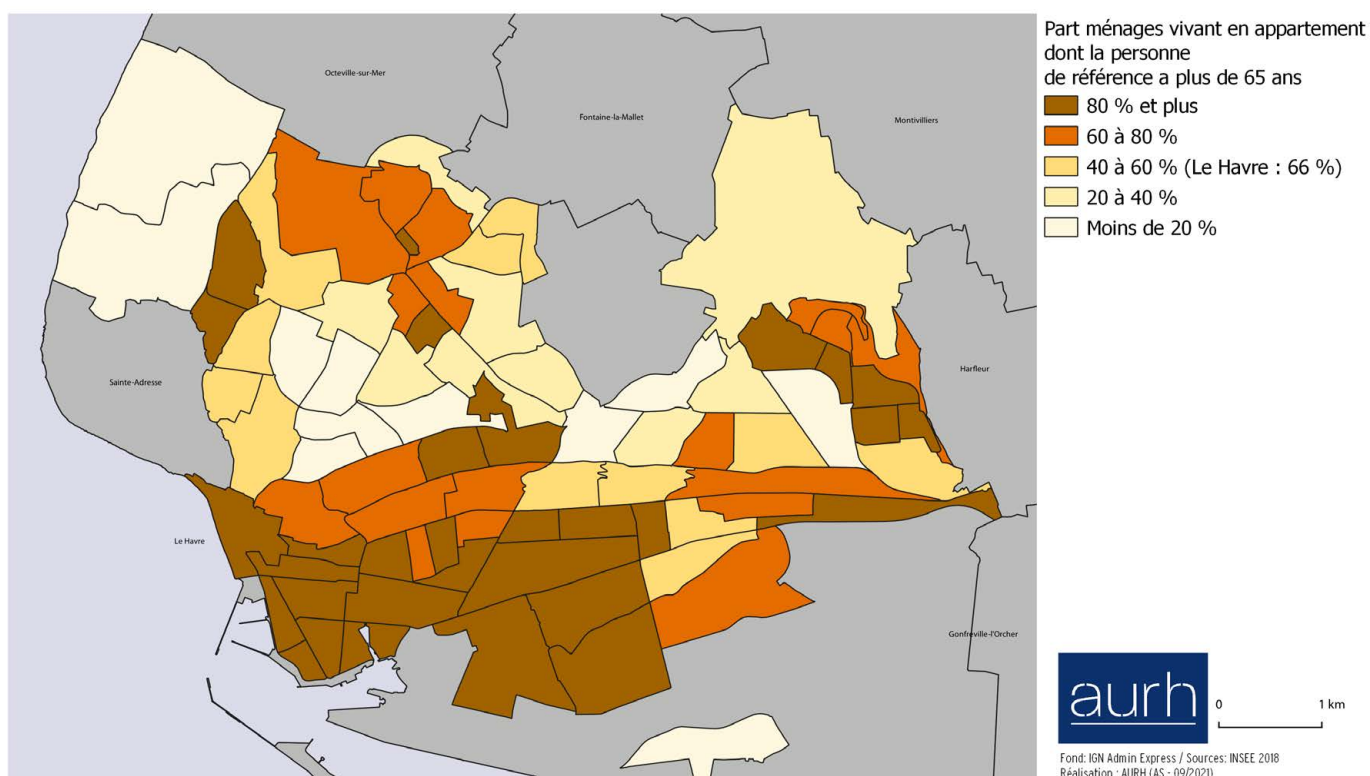
STATUT D'OCCUPATION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE DES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018



Le type de logement occupé varie fortement selon l'offre de logement du territoire. Ainsi, dans les communes périurbaines, où les maisons sont très fréquentes, 76 % des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans vivent dans une maison. Dans près de 9 communes sur 10, les ménages seniors résident en maison, avec des taux compris entre 82 % et 100 %. Cette proportion est un peu plus basse, mais reste majoritaire, à Montivilliers, Saint-Romain-de-Colbosc, Gonfreville-l'Orcher et Étretat (entre 61 % et 65 %) et concerne un peu moins de la moitié des ménages seniors de Sainte-Adresse (49 %) et Harfleur (47 %). Ce taux chute à 33 % au Havre.

Au sein du Havre, l'offre de logement est principalement constituée d'appartements. Ainsi, plus de 80 % des ménages ayant à leur tête un senior vivent en appartement au sein du centre-ville, de Saint-Vincent, d'une partie de Caucriauville (Édouard Vaillant, Louise Michel, IUT, Saint-Pierre, Mont Le Comte et Jules Ladoumègue), de Mont Gaillard Centre, d'une partie d'Anatole France Danton (Sainte-Anne, Gallieni et Douanes), d'Arcole Brindeau, de Sainte-Marie Saint-Léon, de Points Cardinaux, de Graille Rivoli et Stade, de Tourneville, de Mare Rouge Châteaudun et du quartier de l'Eure. À l'inverse, les ménages seniors vivent à plus de 80 % en maison à Sanvic (hors Châteaux d'Eau et Fort de Sainte-Adresse), Sainte-Cécile Frileuse et Église, Les Neiges, Dollemard, Bléville le Hanail et Aplemont La Pommeraie.

PART DES MÉNAGES VIVANT EN APPARTEMENT DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018 RÉSIDENCE PRINCIPALE

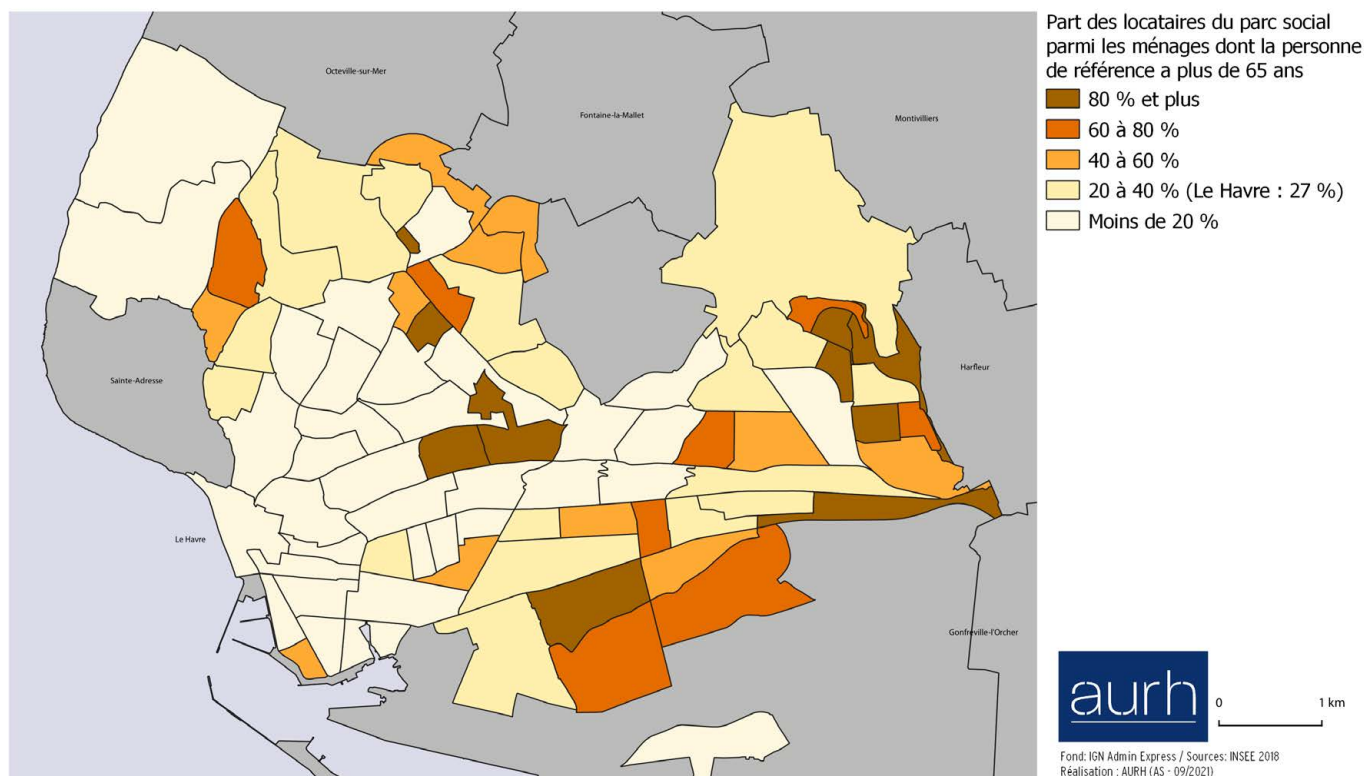


Les seniors sont par ailleurs principalement propriétaires de leur logement dans la plupart des communes du territoire. Seuls trois communes enregistrent des taux inférieurs à la moyenne communautaire : Le Havre (54 %), Harfleur (47 %) et Gonfreville-l'Orcher (43 %), où la part des seniors locataires du parc social est élevée (respectivement 27 %, 38 % et 45 %) en raison d'une offre importante de logement social au sein de ces communes. On notera également un taux élevé de seniors locataires du parc privé à Étretat (27 %).

Au Havre, les seniors propriétaires sont davantage représentés (plus de 80 % de seniors propriétaires) au sein des IRIS de Dollemard, Côte Ouest Ormeaux-Pasteur et Funiculaire, Côte Est Soquence-Montmorency, Les Neiges, Sanvic (hors Châteaux d'Eau), Aplemont La Pommeraie,

Mont Gaillard Centre Hippique, Sainte-Cécile Église, Bléville le Hanail et Mare au Clerc Bois au Coq. Les locataires du parc privé sont plus présents dans une partie du centre-ville (Porte Océane, Saint-Michel, Saint-François Notre-Dame, Bourse et Saint-Joseph), Côte Ouest Ormeaux-Hôpital, Anatole France Danton Gabriel Péri, Gallieni et Franklin, Caucriauville IUT, Sainte-Marie Saint-Léon Église et le quartier de l'Eure (entre 34 % et 56 % de locataires seniors du parc privé). Enfin, plus de 8 ménages sur 10 dont la personne de référence a plus de 65 ans sont locataires du parc social au sein d'une partie de Caucriauville (Édouard Vaillant, Saint-Pierre, Mont Le Comte et Eugène Varlin), Arcole Brindeau-Humbert, Tourneville, Graville Stade, Mare Rouge Châteaudun et Mont Gaillard Centre.

PART DES MÉNAGES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018 RÉSIDENTIE PRINCIPALE



Des logements plus grands, anciens et moins souvent équipés d'ascenseurs

Les seniors occupent des logements plus grands que la moyenne de la population. Cette caractéristique peut avoir pour conséquence d'accroître les dépenses d'entretien et de chauffage. Pour Le Havre Seine Métropole, un tiers des personnes de plus de 65 ans vivant seules occupe un logement de plus de 80 m², contre 22 % toutes classes d'âge confondues. Dans l'ensemble, 51 % des ménages dont la personne de référence a entre 65 et 79 ans vivent dans un logement de plus de 80 m², contre 45 % toutes classes d'âge confondues. Ce taux baisse avec l'entrée dans le grand âge, pour atteindre 39 % des ménages dont la personne de référence a plus de 80 ans.

Parmi les communes de la CU Le Havre Seine Métropole, on constate qu'une grande majorité des ménages seniors réside dans des logements spacieux : plus de 62 % des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans vivent dans un logement de plus de 80 m² dans près de 9 communes sur 10. Les taux sont plus faibles qu'en moyenne communautaire au Havre, à Harfleur et à Gonfreville-l'Orcher où environ la moitié des ménages seniors vit dans un logement de 40 à 80 m² et à

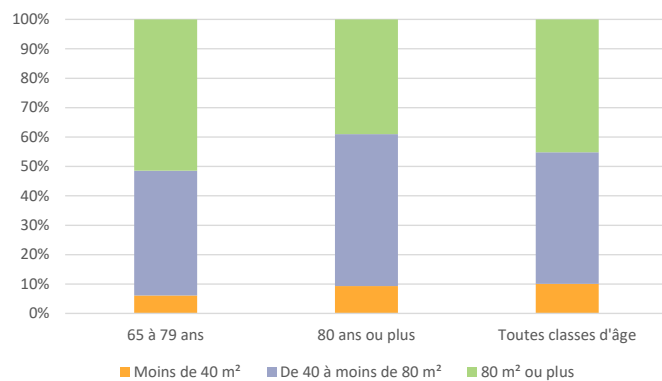
Étretat où les logements de moins de 40 m² occupés par des seniors sont plus fréquents (27 %), en lien avec la typologie des logements.

Au Havre, les seniors occupant un grand logement sont plus fréquents au sein des IRIS Côte Ouest Ormeaux Gobelins et Funiculaire, Centre Ville Port de Plaisance et Saint-Roch, Saint-Vincent, Caucraiuville Gérard Philipe, Sanvic (Val Soleil, Mairie, Fort de Sainte-Adresse et Cavée Verte), Mont Gaillard Centre Hippique et Sainte-Catherine, Rouelles et Dollemard.

Les seniors occupent par ailleurs plus fréquemment des logements anciens, les exposant à de plus importantes dépenses énergétiques. Cette situation concerne une majorité des seniors du territoire : 56 % des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans occupent un logement construit avant 1971, contre 52 % toutes classes d'âge confondues. Ils sont 17 % à vivre dans un logement construit avant-guerre. À l'inverse, seuls 11 % des seniors vivent dans un logement récent (construit après 1991), contre 19 % toutes classes d'âge confondues.

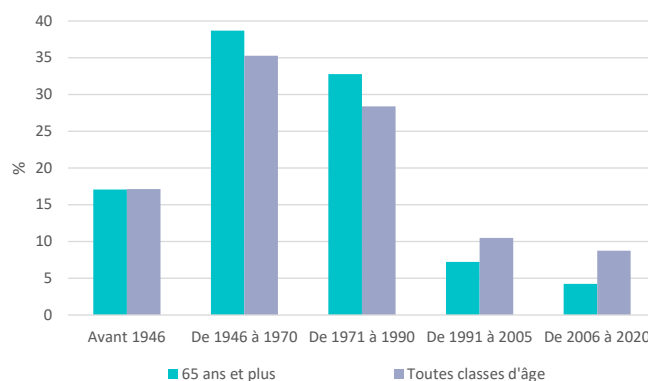
Dans le périurbain, près de la moitié des logements occupés par des ménages seniors ont été construits entre 1971 et 1990. Toutefois, 20 % des logements des seniors sont anciens

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : SUPERFICIE DU LOGEMENT SELON LA CLASSE D'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2018



Source : Insee-PP

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : PÉRIODE D'ACHÈVEMENT DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2018



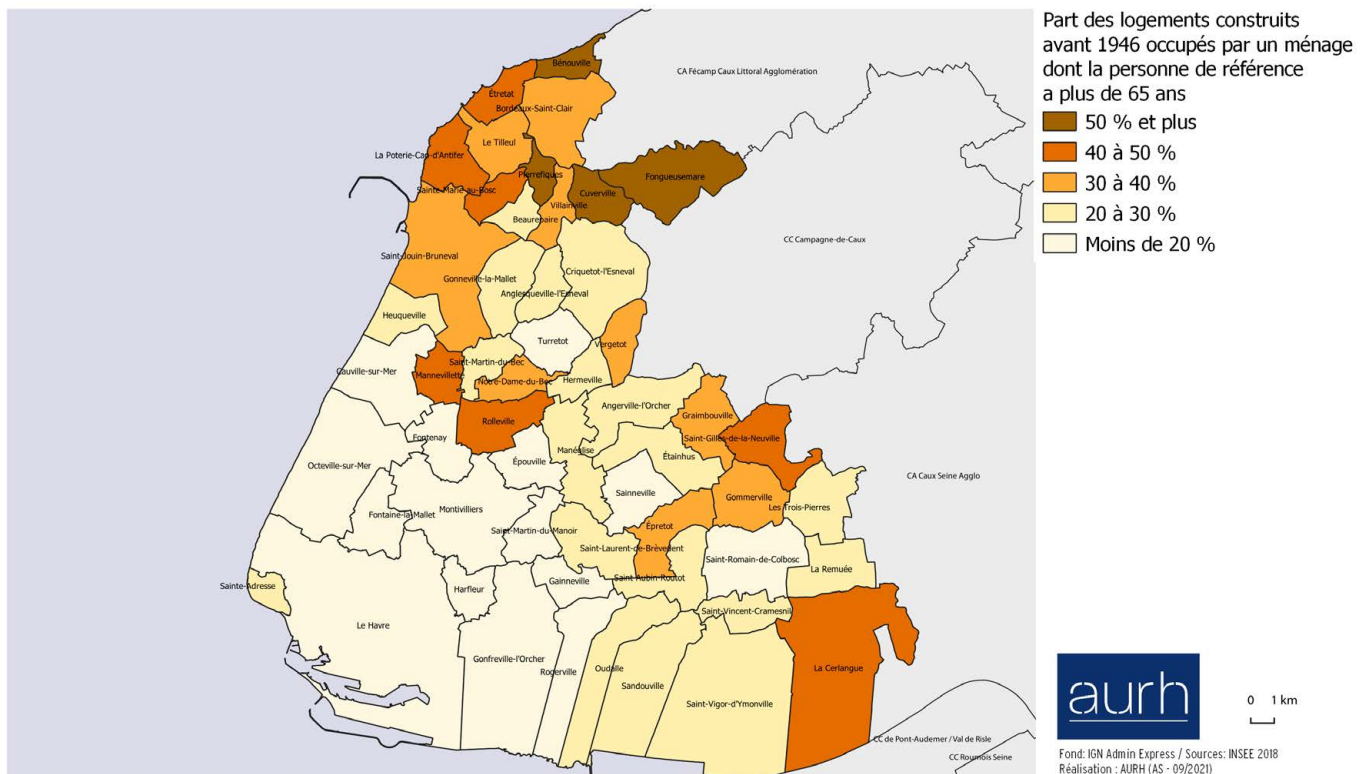
Source : Insee-PP

(construits avant 1946). Plus de 4 ménages seniors sur 10 vivent dans un logement construit avant-guerre à Saint-Gilles-de-la-Neuille, La Cerlangue, Rolleville, Mannevillette, La Poterie-Cap-d'Antifer, Sainte-Marie-au-Bosc et plus de la moitié à Étretat, Cuverville, Bénouville, Pierrefiques et Fongueusemare. En lien avec la reconstruction, Sainte-Adresse, Harfleur et Le Havre se distinguent par une plus forte part de logements construits entre 1946 et 1970 occupés par des seniors (entre 41 % et 50 %).

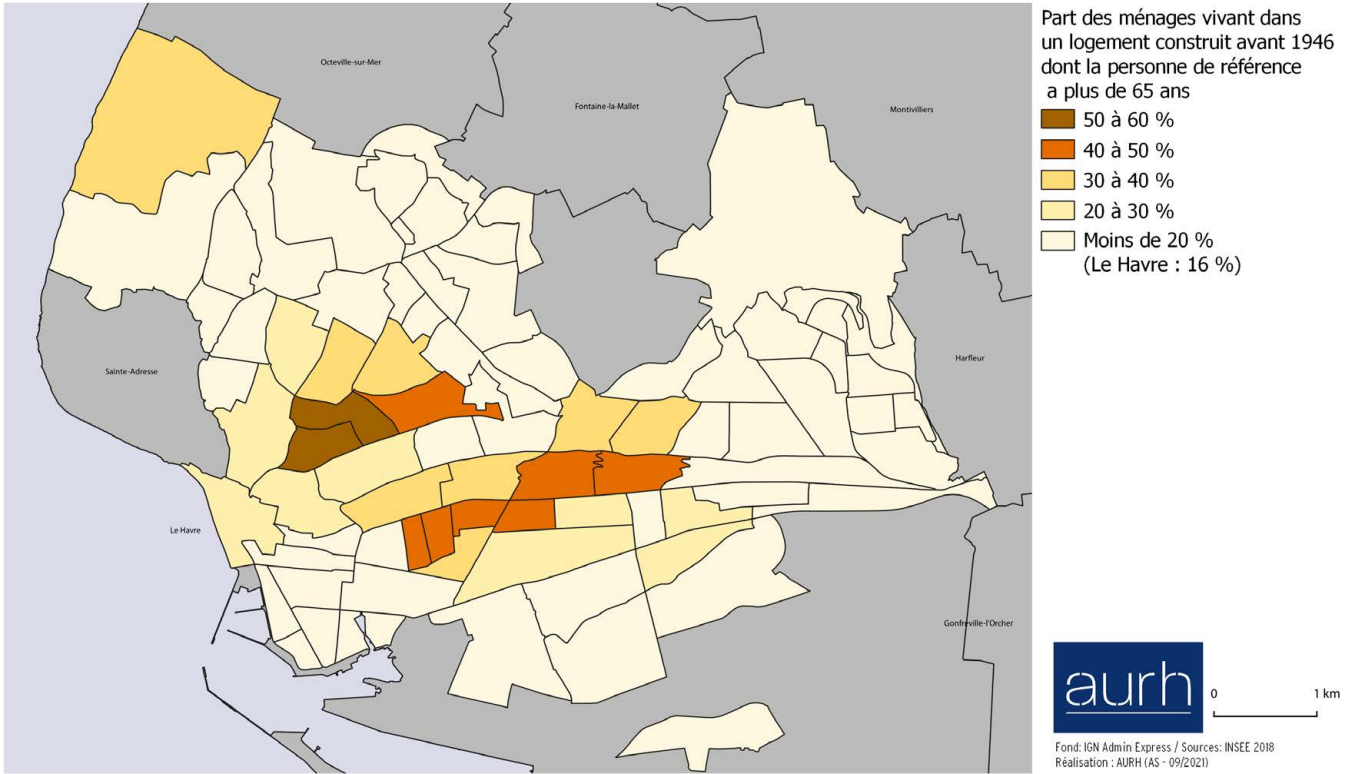
Au Havre, on notera la forte fréquence des ménages seniors vivant dans un logement construit avant-guerre au sein d'une partie d'Anatole France Danton (Sainte-Anne, Gabriel Péri et Franklin), de Sanvic (Val Soleil, Cavée Verte et Mairie), Côte Est Soquence Rond-Point Observatoire et Montmorency, Sainte-Marie Saint-Léon Église (entre 41 % et 60 %).

Concernant le confort du logement, on observe que plus on avance en âge et plus les appartements disposent d'un ascenseur. Toutefois, un peu plus de la moitié (51 %) des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans, vit dans un appartement sans ascenseur au sein de la communauté urbaine, soit davantage qu'en moyenne au sein du référentiel (45 %). Le Havre Seine Métropole se classe en 7^e position des EPCI du référentiel ayant le taux le plus faible d'équipement en ascenseurs des appartements occupés par des seniors.

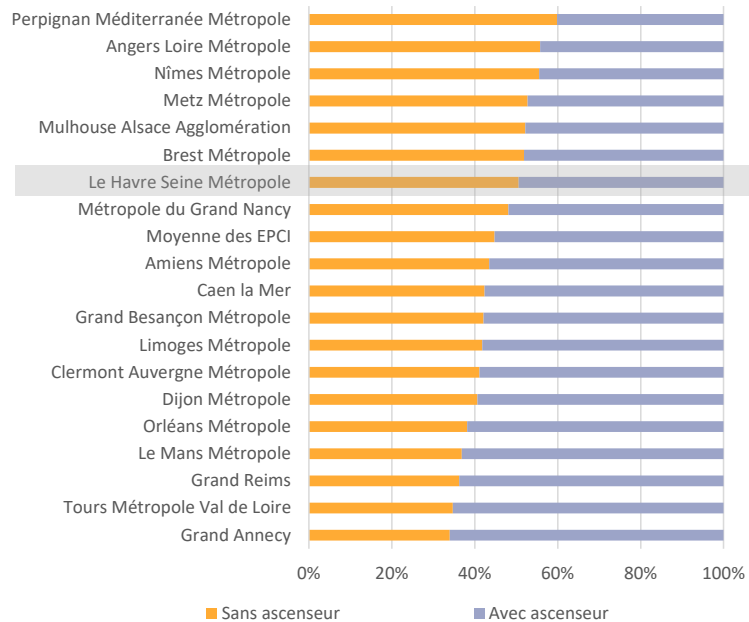
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : PART DES LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946 OCCUPÉS PAR UN MÉNAGE DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS EN 2018 (RÉSIDENTE PRINCIPALE)



PART DES LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946 OCCUPÉS PAR UN MÉNAGE DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES IRIS DU HAVRE EN 2018 (RÉSIDENCE PRINCIPALE)



PART DES APPARTEMENTS ÉQUIPÉS D'ASCENSEURS DES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS AU SEIN DES EPCI DU RÉFÉRENTIEL EN 2018 (RÉSIDENCE PRINCIPALE)



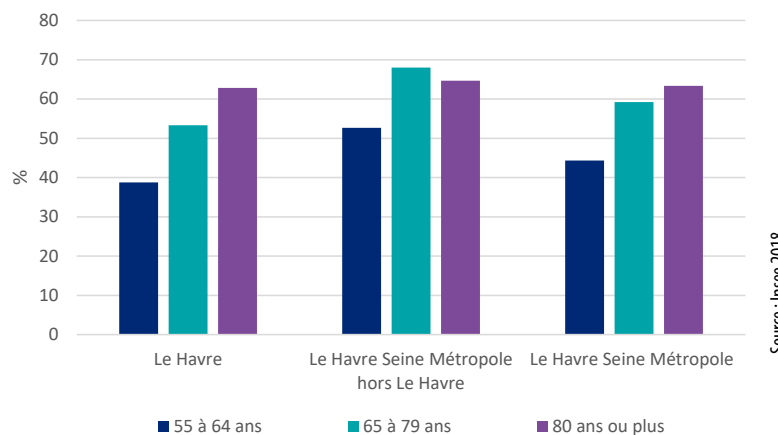
Une faible mobilité résidentielle des seniors, en particulier dans le périurbain

Plus les habitants sont âgés et plus leur mobilité résidentielle est faible. Ainsi 59 % des personnes de 65 à 79 ans résidant au sein de la CU Le Havre Seine Métropole en 2018 habitent leur logement depuis plus de 20 ans et 63 % pour les plus de 80 ans. Cette forte ancienneté d'emménagement est plus fréquente au sein des communes périurbaines. Toutefois, cet écart est surtout remarquable pour les 65-79 ans : 68 % ont

emménagé dans leur logement il y a plus de 20 ans au sein des communes périurbaines, contre 53 % au Havre. Les taux sont en effet proches pour les plus de 80 ans, quel que soit le territoire.

On notera également qu'au sein du périurbain, les plus de 80 ans enregistrent une ancienneté d'emménagement un peu plus faible que les 65-79 ans, traduisant potentiellement des changements de domicile liés au grand âge.

ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DE PLUS DE 20 ANS EN 2018



La prise en compte du vieillissement dans le PLH de la CU Le Havre Seine Métropole

Une des ambitions du Programme Local pour l'Habitat de la Communauté urbaine est de faciliter les itinéraires résidentiels des ménages et d'apporter des réponses adaptées aux besoins particuliers des personnes défavorisées et des publics spécifiques dont les personnes âgées.

L'adaptation des logements et plus largement du cadre de vie, le développement d'une offre d'établissements spécialisés adaptés, sont les éléments clés pour permettre le parcours résidentiel des personnes âgées dans le territoire. L'action n°14 du PLH vise à « Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie de la population ». Elle a pour objectif de rendre possible et effective une véritable politique de maintien à domicile. L'adaptation du logement au vieillissement et au handicap de la population est une condition indispensable à ce maintien en milieu urbain comme en milieu rural : famille d'accueil, béguinage, ... L'adaptation des logements vise aussi bien le parc privé que social, aussi bien les locataires que les propriétaires, aussi bien le flux de logements neufs que le stock de logements existants. La Communauté urbaine, accompagnée de ses partenaires, souhaite apporter des réponses à l'amélioration de l'habitat des personnes âgées ou en situation de handicap à travers :

- ▶ Le développement d'une offre adaptée et accessible,
- ▶ L'accompagnement des travaux d'adaptation,
- ▶ La mise en relation des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap et de l'offre adaptée, en consolidant le partenariat avec les partenaires sociaux, médico-sociaux et les bailleurs sociaux.

L'OFFRE D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Un taux de couverture des plus de 75 ans un peu plus faible

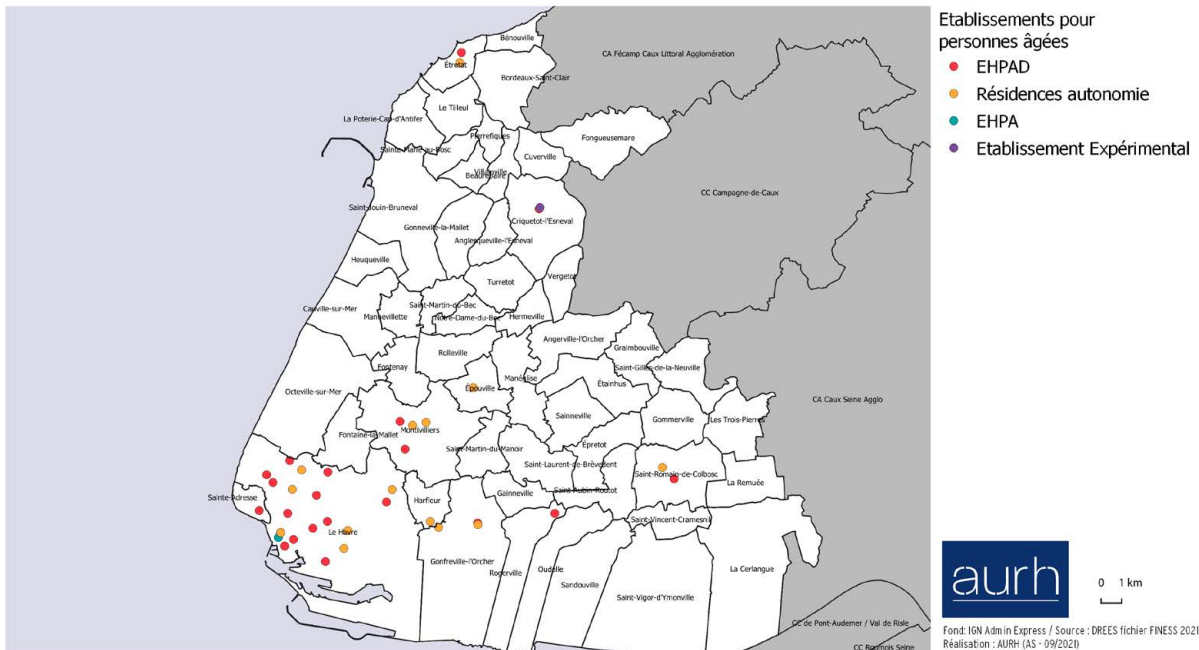
Le Havre Seine Métropole compte 37 établissements et services pour personnes âgées en 2021, dont une majorité d'EHPAD ainsi que des résidences autonomie. Par ailleurs, un établissement expérimental pour personnes âgées « offre de répit » est recensé sur le territoire, proposant des services aux seniors dépendants et à leurs aidants.²² Plus d'un établissement sur deux est localisé au Havre, 4 à Montivilliers, ou encore 3 à Gonfreville-l'Orcher.

La proportion d'établissements pour personnes âgées est par ailleurs plus faible (1,5 pour 1 000 habitants de plus de 75 ans) qu'en moyenne départementale (1,9 ‰), en particulier pour les résidences autonomie (0,6 ‰, contre 0,9 ‰ pour le département).

Près de 3 000 places sont recensées dans les établissements pour personnes âgées de la CU Le Havre Seine Métropole au 31 décembre 2020. Dans près de sept cas sur dix, ces places concernent des EHPAD, soit un peu plus qu'en moyenne au sein du département. La ville du Havre concentre à elle seule 60 % des places en établissement du territoire communautaire et 66 % de celles en EHPAD. Les résidences autonomie sont davantage représentées dans les communes périurbaines, qui comptent plus d'une place sur deux de la communauté urbaine.

Le taux de couverture de l'offre d'établissements pour personnes âgées, c'est-à-dire le nombre de places rapporté à la population de plus de 75 ans, est plus faible qu'en moyenne départementale : l'offre représente 12 % des plus de 75 ans de la communauté urbaine, contre 14,2 % pour la Seine-Maritime. Le taux de couverture est plus faible que ce soit pour les EHPAD ou pour les résidences autonomie. La commune du Havre ne couvre quant à elle que 10,8 % de sa population de plus de 75 ans.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES EN 2021



²² Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), anciennement dénommés « maisons de retraite », sont des structures médicalisées qui accueillent des personnes âgées dépendantes. Pour être accueilli en Ehpad, il faut avoir au moins 60 ans et avoir besoin de soins et d'aide quotidiens pour effectuer les actes de la vie courante.

Les résidences autonomie (ex logements-foyers), sont des ensembles de logements pour les personnes âgées autonomes (GIR 5/6), qui comportent à la fois des logements individuels et privatifs et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services.

L'établissement expérimental pour personnes âgées « offre de répit » apporte des solutions innovantes et adaptées aux différentes situations des personnes aidées et de leurs aidants : plateforme de répit des aidants familiaux, aide à domicile, hébergement temporaire, accueil de jour...

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES EN 2021

	Le Havre Seine Métropole			Seine-Maritime		
	Nombre	Part (%)	Nb d'éts. pour 1 000 hab. de plus de 75 ans	Nombre	Part (%)	Nb d'éts. pour 1 000 hab. de plus de 75 ans
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	21	56,8	0,8	109	50,2	0,9
Résidences autonomie	14	37,8	0,6	104	47,9	0,9
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées	1	2,7	0,04	3	1,4	0,03
Etablissement Expérimental pour Personnes Agées	1	2,7	0,04	1	0,5	0,01
ENSEMBLE	37	100,0	1,5	217	100,0	1,9

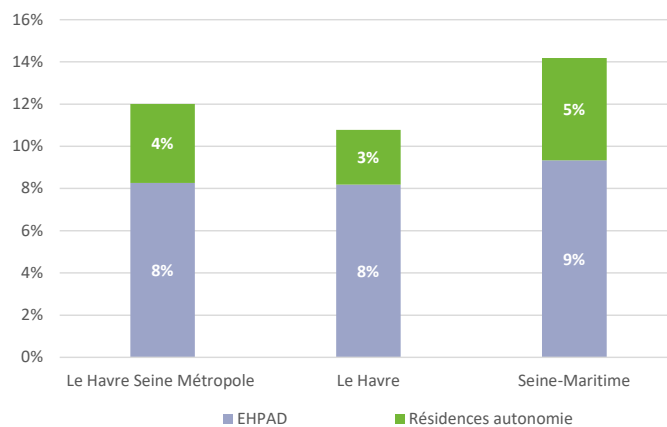
Source : DREES/DMSI, FINESS 2021

NOMBRE DE PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES AU 31/12/2020

	EHPAD	Résidences autonomie	Ensemble
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	2 062	936	2 998
Le Havre	1 358	431	1 789
Montivilliers	172	123	295
Gonfreville-l'Orcher	64	147	211
Saint-Romain-de-Colbosc	127	45	172
Étretat	57	60	117
Criquetot-l'Esneval	112	-	112
Rogerville	92	-	92
Sainte-Adresse	80	-	80
Harfleur	-	76	76
Épouville	-	54	54
SEINE-MARITIME	10 737	5 581	16 318

Sources : DREES fichier FINESS, Observatoire des territoires

NOMBRE DE PLACES EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES POUR 100 HABITANTS DE PLUS DE 75 ANS



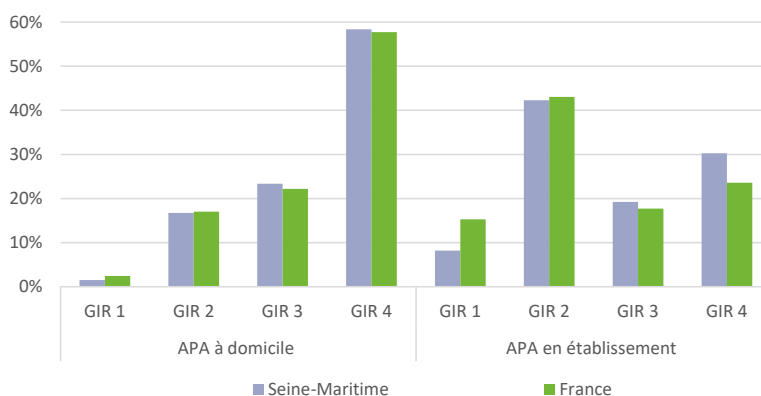
Sources : DREES fichier FINESS, Observatoire des territoires, Insee RP 2018

Des seniors moins dépendants dans les établissements de Seine-Maritime

Les seniors en perte d'autonomie peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), qu'ils vivent à domicile ou en institution.²³ La Seine-Maritime compte 28 369 bénéficiaires de l'APA en décembre 2018. Les seniors du département bénéficient nettement plus souvent de l'APA à domicile (67 %) qu'à l'échelle nationale (59 %).

Ces allocataires sont globalement moins dépendants : 58 % des allocataires seinomarins à domicile sont modérément dépendants (GIR 4, voir encadré) contre 30 % en établissement. Le département a par ailleurs la particularité d'abriter davantage d'allocataires modérément dépendants en établissement qu'à l'échelle nationale (24 %). À l'inverse, la présence d'allocataires classés en GIR 1 au sein des établissements, soit le degré de dépendance le plus important, est nettement plus faible en Seine-Maritime qu'en moyenne métropolitaine (respectivement 8 %, contre 15 %).

BÉNÉFICIAIRES DE L'APA PAR GIR EN DÉCEMBRE 2018



Source : DREES, Enquête Aide sociale 2018

23 L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, a été mise en place pour pallier la perte d'autonomie des personnes âgées. Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 60 ans, résider en France et avoir besoin d'une assistance pour réaliser les actes de la vie quotidienne (faire sa toilette, se nourrir...) ou avoir besoin d'une surveillance régulière. La personne doit être dépendante (Groupe Iso Ressources 1 à 4).

Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources (GIR)

La grille AGGIR permet d'évaluer le degré de perte d'autonomie. Elle se décompose en 6 groupes. Les quatre premiers GIR ouvrent droit à l'APA.

GIR 1 : personnes confinées au lit, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants ou personnes en fin de vie.

GIR 2 : personnes confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, ou personnes dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités à se déplacer.

GIR 3 : personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

GIR 4 : personnes n'assurant pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillage. Une grande majorité d'entre elles s'alimentent seules, ou personnes n'ayant pas de problèmes locomoteurs, mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour les repas.

GIR 5 : personnes assurant seules leurs déplacements à l'intérieur de leur logement, s'alimentant et s'habillant seules. Elles peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques (préparation des repas, ménage...).

GIR 6 : personnes autonomes pour tous les actes discriminants de la vie courante.

LES BESOINS DE PLACES EN ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS D'ICI 2050

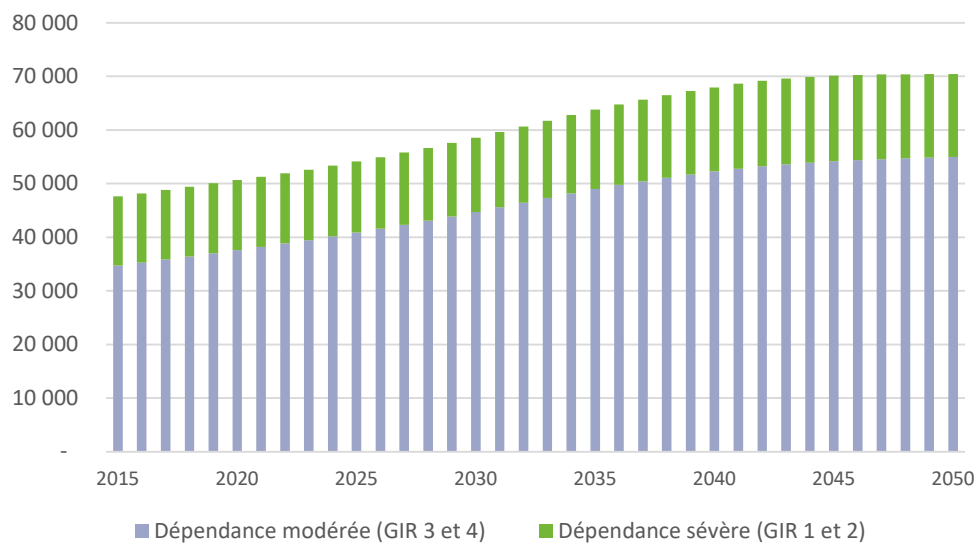
Des besoins particulièrement importants en EHPAD et résidences autonomie...

Le nombre de places en structures d'accueil spécialisées sera une des préoccupations majeures liées au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. En France, en 2050, 4 millions de personnes de plus de 60 ans seront en perte d'autonomie.²⁴ Ils seront 70 400 à l'échelle de la Seine-Maritime (contre 50 050 en 2019). 15 500 d'entre eux seront en situation de dépendance sévère (GIR 1 et 2), soit une proportion un peu moins importante qu'à l'échelle nationale (respectivement 22 % et 23 %).

Afin d'estimer les besoins d'accueil en institution des seniors, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) propose des projections de population dans les trois principaux lieux de vie des seniors, qui sont le domicile, la résidence autonomie et l'EHPAD. Plusieurs scénarios sont proposés.

Le premier scénario se base sur l'hypothèse que la proportion de personnes qui résiderait en EHPAD et en résidence autonomie resterait inchangée. En Seine-Maritime, le besoin d'ouverture de places en EHPAD d'ici 2050 serait alors très important, avec une hausse de 41 % (+ 1 780 places entre 2019 et 2030 et + 2 770 places entre 2030 et 2050), à un rythme toutefois moins rapide qu'en France (+ 52 %). Les résidences autonomie enregistraient une augmentation de 63 % (+ 1 085 places entre 2019 et 2030 et + 1 080 entre 2030 et 2050), qui se révélerait également moins rapide qu'à l'échelle nationale (+ 74 %).

NOMBRE PROJÉTÉ DE PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS SELON LE NIVEAU DE DÉPENDANCE EN SEINE-MARITIME D'ICI 2050



24 Albane Miron de l'Espinay et Delphine Roy, « Perte d'autonomie : à pratiques inchangées, 108 000 seniors de plus seraient attendus en Ehpads d'ici à 2030 », DRESS, Etudes & Résultats, n°1172, décembre 2020

... qui peuvent fortement varier selon les politiques de maintien à domicile et les gains d'espérance de vie en bonne santé

Deux autres scénarios sont également proposés, qui tiennent compte des politiques d'adaptation au vieillissement, et notamment de maintien à domicile. Le scénario 2 prévoit que le nombre de résidents en EHPAD resterait égal à celui de 2019, tandis que le scénario 3 intègre un niveau de progression des places en EHPAD correspondant à celui observé entre 2012 et 2018. Ici, une partie des seniors seinomars autonomes et modérément dépendants devraient être réo-

rientés vers les résidences autonomie : + 2 805 places entre 2019 et 2030 et + 3 840 entre 2030 et 2050 avec le scénario 2 et respectivement + 1 905 et + 2 010 avec le scénario 3.

Toutefois, si ces scénarios font état d'importants besoins d'accueil de personnes âgées, ils peuvent être considérablement redéfinis si les gains d'espérance de vie en autonomie des plus de 60 ans évoluent de façon plus favorable. Ainsi, à politique de maintien à domicile inchangée (scénario 1), le besoin de places en EHPAD ne serait plus que de 56 000 entre 2019 et 2030 en France, contre 108 000 si le gain d'espérance de vie restait identique. Vieillir en bonne santé devient dès lors un enjeu majeur dans la gestion du vieillissement de la population.

PROJECTIONS DU NOMBRE DE PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS SELON LE LIEU DE VIE EN SEINE-MARITIME D'ICI 2050

	2019	2030	2050	ÉVOLUTION 2019-2030	ÉVOLUTION 2030-2050
EHPAD ET ASSIMILÉS					
Scénario 1	11 020	12 800	15 570	1 780	2 770
Scénario 2	11 090	11 090	11 090	-	-
Scénario 3	11 090	11 990	13 820	900	1 830
RÉSIDENCE AUTONOMIE					
Scénario 1	3 465	4 550	5 630	1 085	1 080
Scénario 2	3 465	6 270	10 110	2 805	3 840
Scénario 3	3 465	5 370	7 380	1 905	2 010
MÉNAGE ORDINAIRE					
Scénario 1	315 320	362 475	388 950	47 155	26 475
Scénario 2	315 320	362 475	388 950	47 155	26 475
Scénario 3	315 320	362 475	388 950	47 155	26 475

Source : DREES, modèle LIVIA

Vieillessement : les nouveaux modes d'habiter, des solutions multiples

Le parcours résidentiel des seniors évolue avec l'avancée en âge et la perte d'autonomie. Depuis plusieurs décennies, le maintien à domicile est au cœur des politiques publiques liés au vieillissement. C'est une des priorités de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui aide à l'adaptation des logements avec le dispositif Habiter Facile.

Entre le logement individuel et les structures d'accueil spécialisées pour personnes âgées dépendantes, une offre de logement « alternatif » proposant d'autres modes d'habitat, se développe ces dernières années. Ces offres traduisent le passage d'un modèle d'habitat spécifique et strictement dédiée aux personnes âgées à un modèle d'habitat plus inclusif et mixte.

Ces nouvelles offres complètent le panel de logements à destination des seniors, fluidifient les parcours résidentiels selon les différentes étapes du vieillissement et modernisent l'offre de logement à destination des personnes âgées. Résidences services seniors, béguinage, résidences intergénérationnelles, colocations seniors, co-living sont l'expression de ces nouveaux modes d'habitat.

Dans la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ces nouveaux modèles se développent. Des résidences services ont été créés au Havre, à Montivilliers, à Gainneville. Dans la caserne Dumé D'aplemont récemment rénové au Havre, le bailleur Alcéane en association avec les Maisons de Mariane propose des logements sociaux avec des espaces communs et des services spécifiques dédiés aux personnes âgées. Enfin, des offres de colocations pour seniors et de résidences intergénérationnelles se développent ou sont actuellement en projet dans la communauté urbaine.

À RETENIR

L'un des enjeux de la CU Le Havre Seine Métropole concerne l'adaptation des logements au vieillissement, afin de permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible. Cette question se pose notamment au sein du parc social, qui est fortement représenté sur le territoire et qui connaît un vieillissement de ses résidents : dans près d'un quart des cas, la personne de référence du logement a plus de 65 ans. Cette question concerne surtout les villes du Havre, de Gonfreville-l'Orcher et d'Harfleur qui concentrent 92 % des seniors locataires du parc social de la communauté urbaine.

Parmi les fragilités identifiées pour le maintien à domicile, on observe que les seniors occupent des logements plus grands et plus anciens que les autres classes d'âge. Ceci a notamment pour conséquence d'accroître leurs dépenses d'entretien et de chauffage. Par ailleurs, les appartements occupés par les seniors de la communauté urbaine sont moins souvent équipés d'ascenseurs qu'en moyenne au sein des EPCI de taille comparable. Ainsi, un senior sur deux vivant en appartement ne dispose pas d'ascenseur.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, les seniors se tournent vers des établissements spécialisés. Le Havre Seine Métropole fait état d'une offre un peu plus faible qu'en moyenne en Seine-Maritime, en particulier pour les résidences autonomie. Dans les années à venir, les besoins de places en établissements spécialisés vont très fortement augmenter. La question de l'espérance de vie en bonne santé devient dès lors centrale afin de permettre le maintien à domicile des plus âgés.

Mobilité et accès aux services de proximité

4.

QUELLE MOBILITÉ DES SENIORS ?

La mobilité des seniors est un des enjeux majeurs des territoires face au vieillissement de la population. L'aptitude à se déplacer influe sur la capacité à se maintenir au sein de son domicile, mais aussi sur le lien social en limitant l'isolement. Selon l'ANCT,

« la mobilité peut avoir un effet particulièrement vertueux, en améliorant ou maintenant la santé mentale et la santé physique [...]. Elle permet de rester mobile plus longtemps et donc de maintenir son autonomie. Inversement, sa limitation entraîne le senior dans le cercle vicieux de l'isolement et la perte d'autonomie.²⁵»

Or avec l'avancée en âge et la perte d'autonomie, les difficultés de mobilité se développent. Le nombre et la fréquence des déplacements se réduisent et la dépendance à la voiture reste forte, particulièrement dans le périurbain.

Une baisse de la mobilité et davantage de recours à la marche

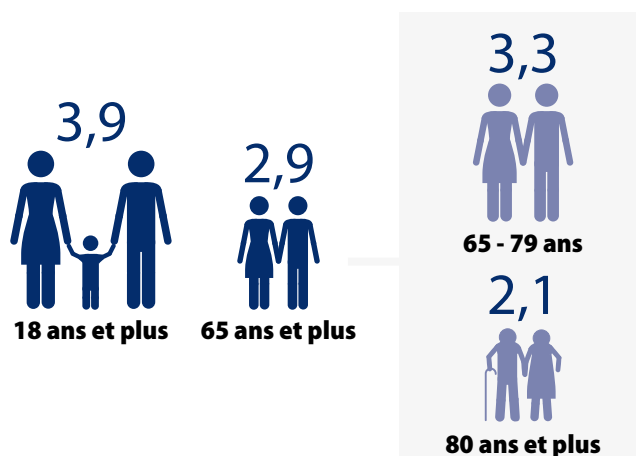
Au sein de la CU Le Havre Seine Métropole, la population des seniors totalise 133 743 déplacements en moyenne un jour de semaine ouvré, selon la dernière enquête déplacements de 2018. Elle participe à 14 % de l'ensemble des flux générés par les habitants de la communauté urbaine. Leur poids dans la population est plus important : 20 % des habitants sont âgés d'au moins 65 ans.

Les capacités physiques se réduisant, les déplacements des aînés s'en trouvent limités. Alors qu'un habitant majeur effectue 4 déplacements par jour en semaine, à partir de 65 ans le nombre se réduit à 2,9 déplacements quotidiens en moyenne. Les octogénaires et plus âgés réalisent près d'un déplacement de moins que les 65-79 ans (2,1 déplacements/jour).

La marche est une pratique caractéristique de la mobilité des seniors. Elle l'est d'autant plus que l'on avance en âge : 38 % des déplacements sont effectués en marchant chez les habitants de la communauté urbaine âgés de 65-79 ans, contre 46 % pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

La mise en place de mobilier urbain adapté, banc avec aide pour s'asseoir et se relever, est reconnue comme élément facilitateur pour la marche des seniors en leur permettant de faire des pauses lors de leur parcours.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : NOMBRE DÉPLACEMENTS /JOUR/ PERSONNE



25 Annabelle Boutet, Catherine Pilon, Esther Dassonville, Ingrid Fourny, Damien Vanneste, « Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement », CGET, La documentation Française, septembre 2019.

Plus de la moitié des déplacements des seniors sont réalisés en voiture en 2018. Ce chiffre comprenant les déplacements en tant que conducteur (39 %) comme passager du véhicule (15 %). À partir de 80 ans, la part des déplacements motorisés régresse fortement : 47 % des déplacements, contre 56 % pour les 65-79 ans.

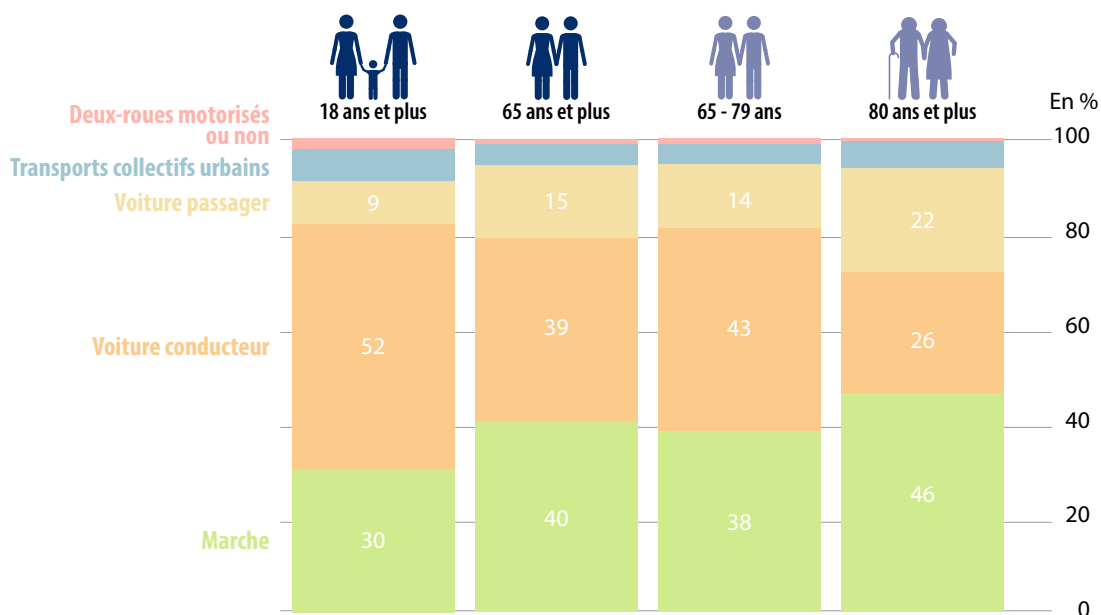
Le voyageur change de place dans la voiture avec l'avancée en âge : il quitte le poste de conduite du véhicule pour devenir un passager. Hors du Havre, les seniors de la communauté urbaine prolongent la position de conducteur dans le véhicule. Le plus grand éloignement des commerces et équipements rend la population plus dépendante de la voiture.

Le recours aux transports en commun est limité chez les seniors : 4,6 %, contre 6,8 % des déplacements pour un adulte de tous âges. La communauté urbaine a procédé ces dernières années au renouvellement de l'ensemble du parc de véhicules de transports en commun, bus et tramway, pour garantir l'accessibilité à tous les publics. Les arrêts de transports en commun ont également été aménagés quand il le fallait pour prendre en compte l'accessibilité sur l'ensemble de la chaîne de déplacement. Mais au-delà de l'accessibilité au matériel roulant et la nécessité de disposer d'un arrêt

de transports en commun à proximité de son domicile, des craintes et/ou obstacles divers participent toujours à limiter les déplacements des seniors en transports collectifs. La peur de tomber dans le bus, de ne pas avoir de place assise assurée font partie des raisons évoquées pour préférer d'autres modes ou renoncer au déplacement.

S'il n'est pas possible de mesurer l'évolution de la mobilité des seniors de la CU Le Havre Seine Métropole avec la précédente enquête, nous pouvons comparer les enquêtes déplacements 2007 et 2018 sur les deux anciens EPCI de la CODAH et de Caux Estuaire. On observe une progression de l'usage de la voiture chez les plus de 65 ans (de 48 % à 54 %). Dans le même temps, la part modale de la marche diminue passant de 47 % à 40 %. Ce n'est pas la tendance de fond qui montre au contraire une situation relativement stable des différentes parts modales. Seule une hausse de 2 points des déplacements en transports collectifs est réellement significative. Moins importante que pour l'ensemble des habitants (9 %), la proportion des déplacements en transports en commun progresse aussi chez les seniors, passant de 3,7 % à 4,9 %. Cette augmentation demeure cependant bien en deçà du mouvement à la hausse observée notamment chez les plus jeunes.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : RÉPARTITION MODALE DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS SELON L'ÂGE EN 2018



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ : NOMBRE DE DÉPLACEMENTS UN JOUR DE SEMAINE OUVRÉ SELON LE MODE ET L'ÂGE EN 2018

	Marche	Voiture conducteur	Voiture passager	Deux-roues motorisés	Vélo	Transports en commun urbains	Autres
18 ans et plus	241 606	411 988	72 566	5 793	12 207	54 870	8 049
65-79 ans	39 439	44 178	13 962	150	1 084	4 418	536
80 ans et plus	13 817	7 627	6 591	0	145	1 745	51
65 ans et plus	53 256	51 806	20 554	150	1 229	6 163	587

Source : EDGT 2018

Les services de transports alternatifs à la voiture particulière de la CU Le Havre Seine Métropole

- ▶ Dans les territoires moins denses, dépourvus d'offre régulière en transports en commun, le service Fil'bus a été mis en place pour desservir en transports en commun les zones moins denses. Ce service de transport à la demande n'est pas forcément adapté aux seniors qui doivent d'abord se rendre à des arrêts déterminés pour être pris en charge.
- ▶ Mobi'Fil peut assurer les principaux déplacements de la population seniors les moins mobiles de la communauté urbaine. Ce service de transport à la demande ciblant les déplacements des habitants souffrant d'un handicap, est réalisé de porte à porte.
- ▶ En 2021, Mobi'Fil a permis d'assurer 62 021 voyages. 27,4 % de ces déplacements étaient destinés à des personnes âgées d'au moins 65 ans. Les seniors usagers de Mobi'Fil habitent principalement Le Havre, une commune de la 1^{ère} couronne ou St-Romain-de-Colbosc. Ces clients sont à 70,6 % semi-valides (avec ou sans déambulateur) ; 19,5 % se déplacent en fauteuil roulant et 9,9 % sont déficients visuels.

Une plus forte motorisation des seniors habitant en dehors du Havre

Avec l'avancée en âge, les capacités physiques se réduisant, la voiture participe à prolonger la mobilité. En milieu périurbain, la possession d'un véhicule particulier apparaît encore plus déterminante pour assurer les déplacements des seniors.

La possession d'au moins un véhicule par ménage, ou taux de motorisation, est de même importance, voire plus répandue encore, pour les ménages seniors que pour les adultes de manière générale : plus des trois quarts des ménages de la communauté urbaine sont équipés d'au moins une voiture. Au-delà de 80 ans (âge de la personne de référence du foyer), la motorisation des ménages se réduit fortement. La proportion des ménages disposant d'un véhicule à cet âge, un peu moins de la moitié, baisse fortement par rapport aux 65-79 ans.

Au Havre, 71,4 % des ménages de 65 à 79 ans possèdent une voiture. Cette proportion s'élève à 90 % pour les ménages habitant dans le reste de la communauté urbaine. Ce taux baisse après 80 ans : 42 % des ménages au Havre, contre 60,3 % dans le reste de la communauté urbaine. En effet, en milieu périurbain, la mobilité est davantage dépendante de la voiture, avec des enjeux spécifiques de mobilité pour les seniors. Pierre-Marie Chapon, directeur de la recherche du pôle médico-social chez ICADE, résume en trois étapes l'expérience de la ville ressentie par les seniors à travers l'évolution de ses pratiques de déplacement²⁶ :

- 】 « La ville qui se contracte » : les seniors continuent à conduire mais adaptent leurs pratiques (réduction de la vitesse, trajets plus courts...).
- 】 « La ville qui se morcelle » : cette deuxième étape coïncide avec une perte d'autonomie et la prise de conscience de

ses limites. Les seniors réduisent leur occupation du territoire en se repliant sur des activités de proximité (exemple : grandes surfaces en périphérie facilement accessibles). Ils se déplacent moins loin mais restent très présents dans la vie sociale de proximité.

- 】 « La ville par procuration » : la mobilité ne peut se faire que grâce à l'accompagnement d'un tiers. La conduite de son véhicule n'est plus possible et la réduction des déplacements est plus importante. La poursuite de la vie à domicile nécessite alors la mobilisation de tiers (familles, voisins, aides à domicile...).

La mobilité des seniors rythmée par les motifs « achat », « loisir » et « visite »

Déchargés de la plupart des obligations professionnelles et familiales, les seniors voient leurs déplacements motivés par le motif « achat » en priorité. À partir de 80 ans, faire des courses représentent même la moitié des sorties. Au-delà de la fonction « achat », c'est aussi l'occasion pour certains seniors d'entretenir des liens avec la société, de voir du monde.

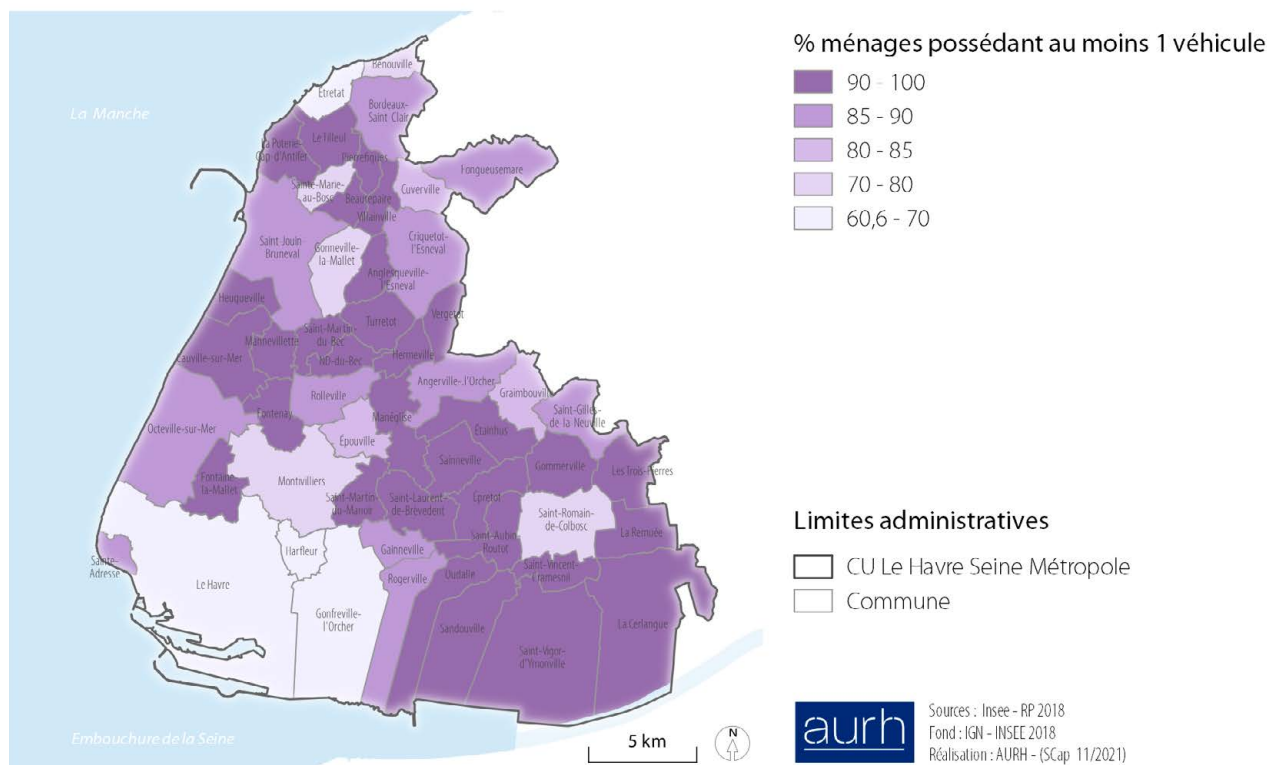
Les loisirs caractérisent ensuite près du quart des motifs de déplacements. L'enquête ne permet pas de dissocier la part consacrée aux activités culturelles, des activités associatives ou sportives. La « liberté » des seniors s'exprime aussi à travers une part plus importante accordée aux visites chez des amis, la famille. Mais avec l'avancée en âge, les déplacements contraints, notamment pour raison médicale, occupent également une place plus importante de la mobilité (1 déplacement sur 10).

TAUX DE MOTORISATION : PART DE MÉNAGES POSSÉDANT AU MOINS 1 VÉHICULE PARTICULIER SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2018 (%)

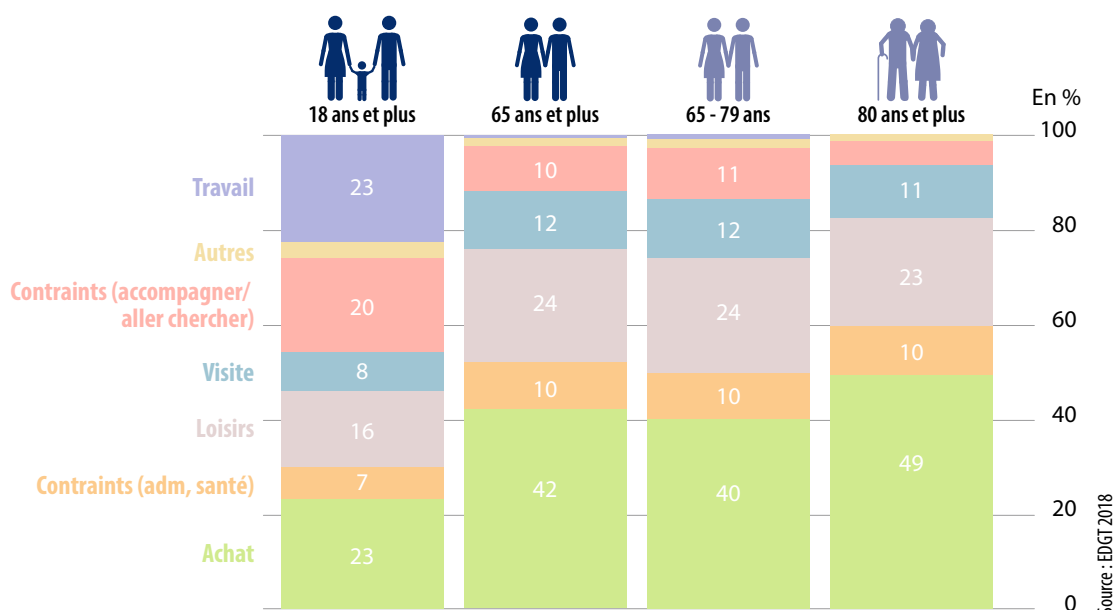
	20 ans et plus	65 à 79 ans	80 ans et plus	65 ans et plus
CU Le Havre Seine Métropole	76,6	78,4	47,4	68,0
Le Havre	69,9	71,4	42,0	60,8
CU Le Havre Seine Métropole hors le Havre	89,8	90,0	60,3	81,6

Source : Insee RP

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : TAUX DE MOTORISATION DES MÉNAGES DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EST ÂGÉE D'AU MOINS 65 ANS EN 2018



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF DE DESTINATION ET SELON L'ÂGE DES HABITANTS EN 2018



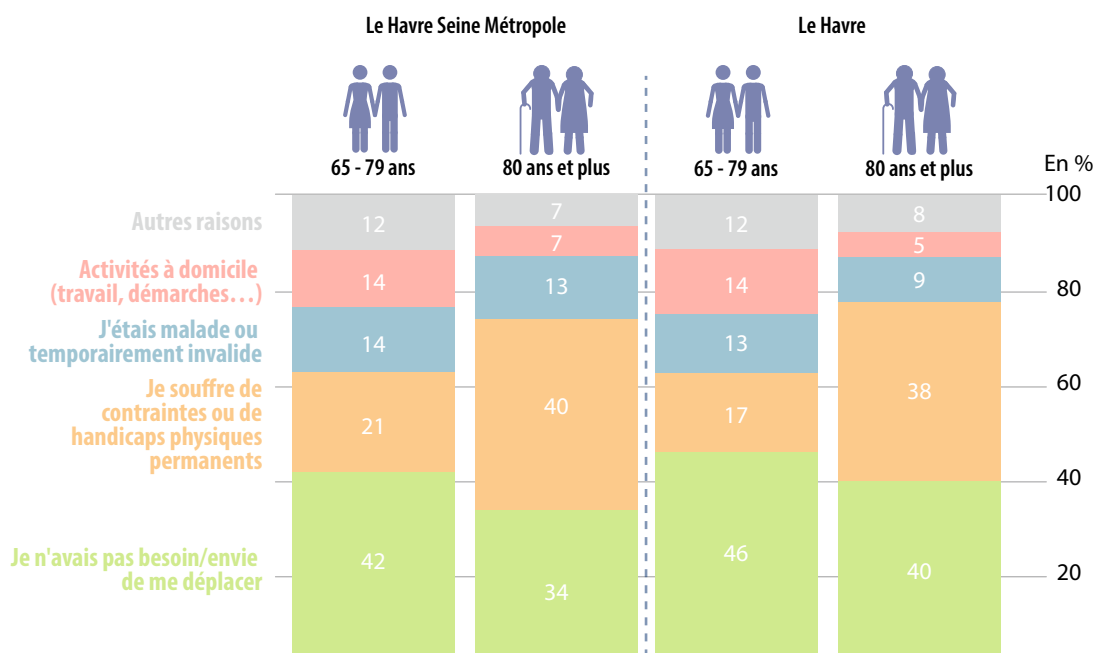
Plus du quart des seniors ne se déplace pas tous les jours

Les enquêtes déplacements récentes ont mis en évidence la progression de la population qui ne se déplace pas tous les jours. 12,7 % des adultes habitant la communauté urbaine sont dans ce cas ; chiffre en accord avec d'autres agglomérations de même taille. Pour les seniors, la proportion de personnes qui ne s'est pas déplacée chaque jour de semaine, s'élève à plus du quart (26,6 % en moyenne). La part de « non déplacement » augmente encore si l'on cible les personnes de plus de 79 ans : 38,7 % ne s'étaient pas déplacées la veille de l'enquête.

Quel que soit l'âge, « l'absence de besoin et/ou d'envie de se déplacer » arrive très nettement en tête des raisons données pour ne pas s'être déplacé. Les contraintes physiques arrivent ensuite. À partir de 80 ans, les limites physiques prennent autant d'importance que l'envie de se déplacer. Au Havre, elles constituent 40 % des raisons du non-déplacement des habitants de 80 ans et plus. « Ne pas avoir de voiture » ou « ne pas avoir de desserte de transports en commun à proximité » sont des causes marginales pour expliquer le non-déplacement des seniors au vu de leurs déclarations.

Souvent évoqué dans les écrits sur la mobilité des seniors, le frein à la mobilité relatif au coût du déplacement ne peut être évalué par l'enquête déplacement faute de modalité sur le sujet.

RAISONS DU NON-DÉPLACEMENT DES HABITANTS UN JOUR DE SEMAINE



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE : RAISONS DU NON-DÉPLACEMENT DES HABITANTS UN JOUR DE SEMAINE

	Je n'avais pas besoin/envie de me déplacer	Je souffre de contraintes ou de handicaps physiques permanents	J'étais malade ou temporairement invalide	Activités à domicile (travail, démarches...)	Autres raisons
18 ans et plus	42,9	17,4	14,9	12,6	12,2
65-79 ans	45,7	16,6	12,5	13,6	11,6
80 ans et plus	39,5	37,9	9,3	5,4	7,9
65 ans et plus	42,9	26,3	11,1	9,9	9,9

Source : EDGT 2018

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Si la mobilité des seniors varie selon différents facteurs, elle est également corrélée à la qualité de l'environnement²⁷. Celui-ci doit être accessible et bien aménagé, c'est à dire disposer de différents services et équipements de proximité accessibles à pied par les seniors (périmètre de 300 mètres). Sur le modèle de la méthode utilisée dans le cadre du SCOT d'Orléans Métropole²⁸ et des travaux de l'Insee,²⁹ nous avons sélectionné différents services de proximité axés vers la population senior, que nous avons mis au regard des transports en commun.

L'Insee définit plusieurs « paniers » de services, dont celui de la « vie courante », mais aussi celui plus ciblé des « seniors ». Nous avons associé ces deux paniers, puis opéré une sélection afin d'axer notre liste de services vers les besoins de la vie quotidienne des seniors. Par ailleurs, nous avons effectué quelques ajouts, en intégrant les marchés hebdomadaires ainsi que les espaces extérieurs de convivialité (places, parcs, espaces verts, plages...). Nous aboutissons à 5 grandes catégories de services et équipements de proximité, détaillées dans le tableau ci-après.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ – SÉLECTION SENIORS

Catégorie	Libellé	Source
Commerces alimentaires	Boulangerie, Épicerie, supérette	Insee BPE 2020 (B203, B101, B102, B201, B202)
	Hypermarché, Supermarché	
	Marché hebdomadaire	Sites des communes 2021
Autres commerces et services	Banque Caisse d'épargne, Bureau de poste, relais poste, agence postale	Insee BPE 2020 (A203, A206, A207, A208, B301, A501, A504)
	Librairie, papeterie, journaux	
	Coiffure	
	Restaurant	
Professionnels et équipements de santé de proximité	Médecin omnipraticien	Insee BPE 2020 (D201, D221, D233, D307, D302, D106, D113, D108)
	Chirurgien-dentiste et Masseur-kinésithérapeute	
	Pharmacie, Laboratoire d'analyses médicales	
	Urgence, maison de santé pluridisciplinaire, Centre de santé	
Sports et loisirs	Bassin de natation, Boulodrome, Plateau extérieur ou salle multisports	Insee BPE 2020 (F101, F102, F111, F121, F303, F307)
	Cinéma, bibliothèque	
	Parc, place, esplanade, jardin, espace vert, plage	Ville du Havre 2019, IGN avril 2021, OSM déc. 2021
Transports en commun	Arrêt de bus et de tramway	Atou' mod oct. 2021
	LER Le Havre-Rolleville	

27 Voir notamment « Habitat favorable à l'accompagnement du vieillissement, La démarche Rennaise », Ville de Rennes, 2014.

28 ORLÉANS MÉTROPOLE, « Schéma de Cohérence Territoriale, Rapport de présentation », juin 2019, pages 104-111 et « La proximité, un quotidien facilité pour les habitants », TOPOS, Focus n°1, décembre 2019.

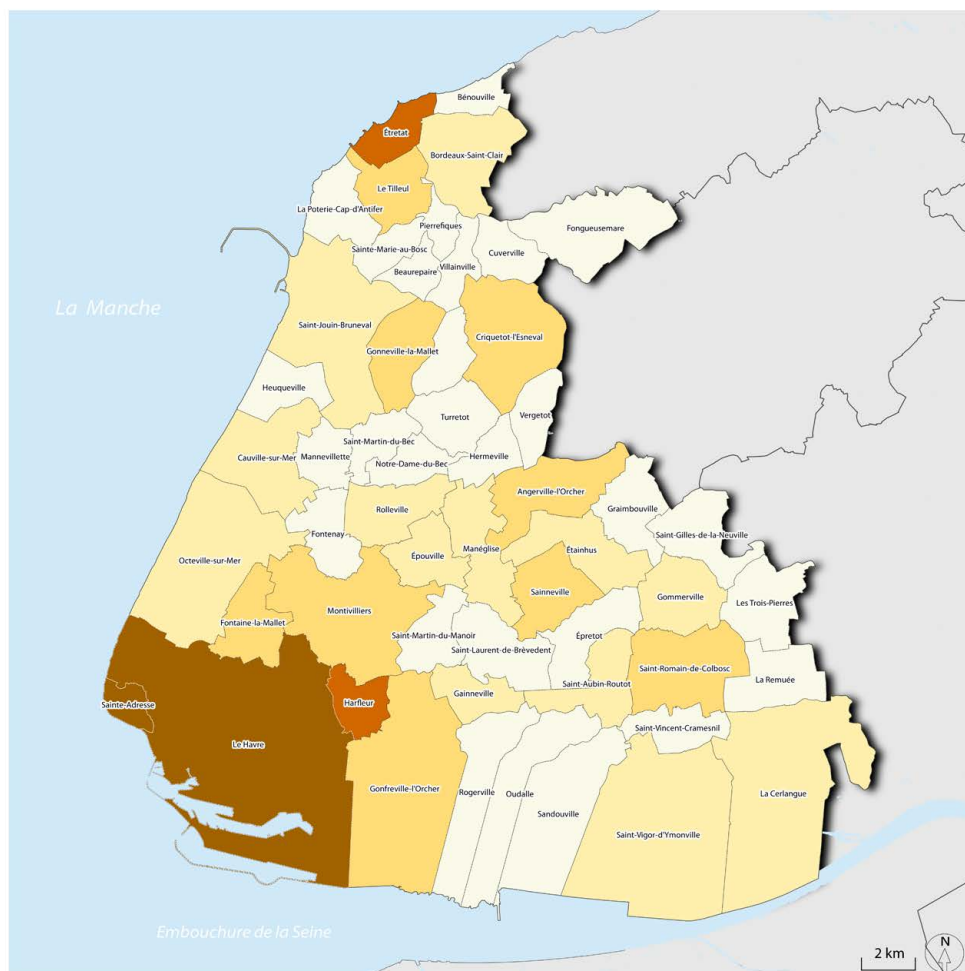
29 Max Barbier, Gilles Toutin, David Levy, « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n° 1579, janvier 2016.

Commerces alimentaires : seuls 37 % des seniors du périurbain peuvent s'y rendre à pied

Le taux de couverture de la population senior concernant les commerces alimentaires, c'est-à-dire la part des plus de 65 ans ayant accès à au moins un supermarché ou à une boulangerie ou à un marché hebdomadaire dans un périmètre de 300 mètres est de 66 % pour la communauté urbaine. Il n'est toutefois que de 37 % dans les communes périurbaines (toutes communes hors Le Havre), impliquant un recours à un moyen de locomotion pour les courses hebdomadaires ou quotidiennes.

Le taux de couverture est élevé au Havre (83 %). Le niveau d'accès est également important à Sainte-Adresse (75 %) et concerne un peu plus de la moitié des seniors de Harfleur et Étretat. À l'inverse, 7 communes sur 10 couvrent moins d'un tiers de leur population senior.

COMMERCES ALIMENTAIRES



Taux de couverture de la population de plus de 65 ans*

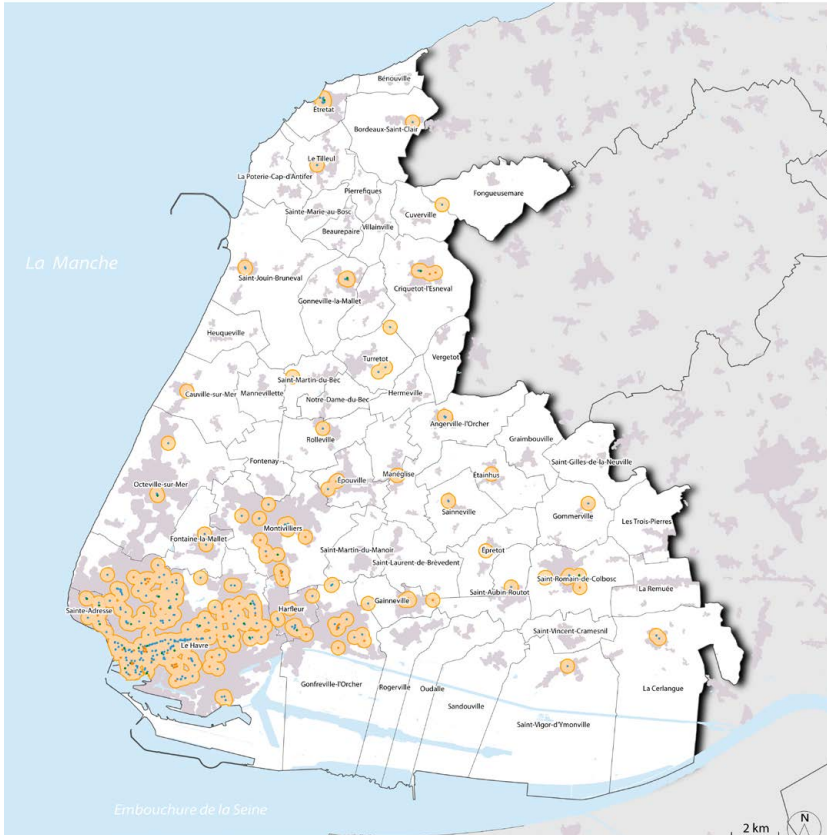
- 65 à 84 %
- 50 à 65 %
- 35 à 50 %
- 10 à 35 %
- Moins de 10 %

Limites administratives

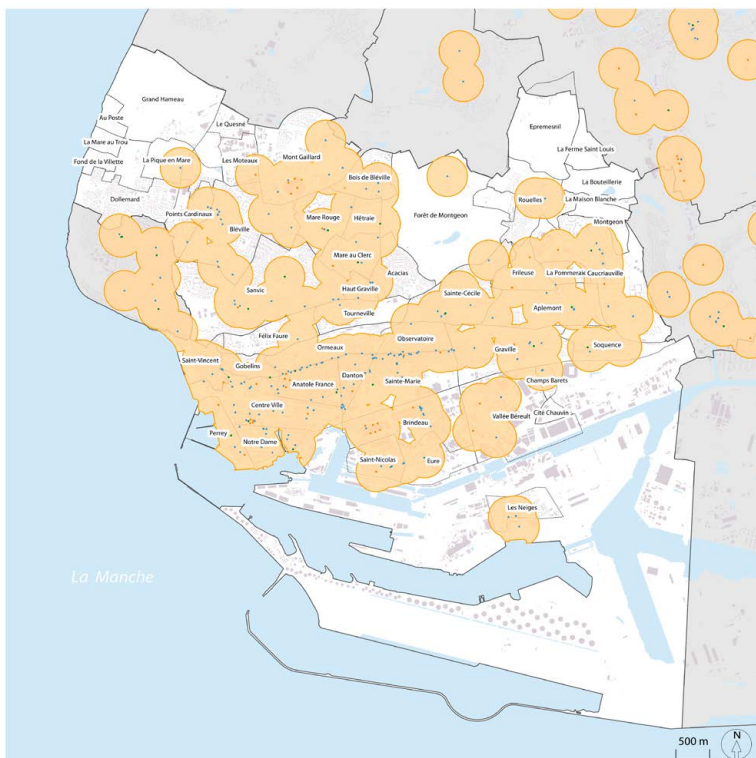
- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune

* Calculé à partir de zones tampons de 300 mètres autour de l'équipement

COMMERCES ALIMENTAIRES



ZOOM LE HAVRE



Commerces alimentaires

- Grande et moyenne surface
- Supérette, épicerie et boulangerie
- Marché hebdomadaire

■ Zone de proximité à 300m

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Quartier et lieu-dit
- Cadre bâti

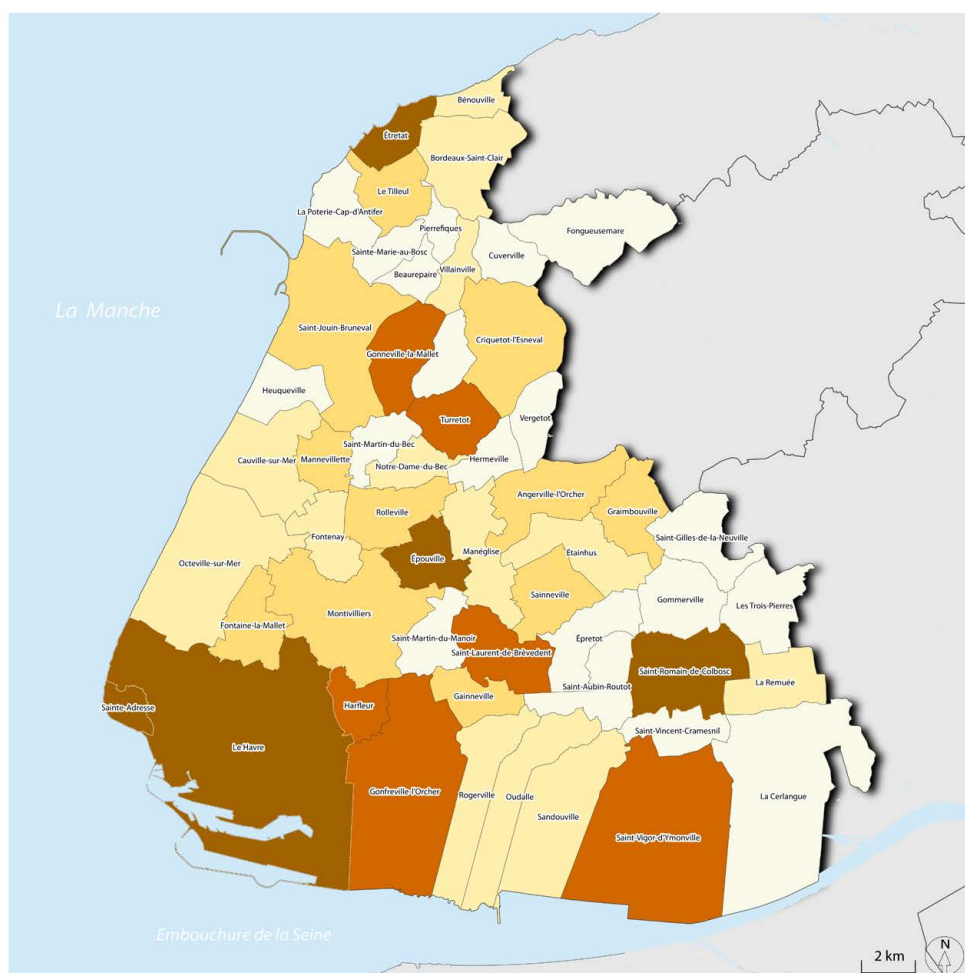
Sources : Insee BPE 2020, enquête AURH
Fond : IGN RGE BD Topo Y3 2020
Réalisation : AURH - (AS)/JM/NT 01/2022

Autres commerces et services : une forte couverture des seniors en milieu urbain

Les autres commerces et services sélectionnés, tels que les banques, les bureaux de poste, les coiffeurs, les restaurants, les librairies ou presse, couvrent une part encore plus importante de la population, puisque 77 % des seniors ont accès à l'un de ces services dans un périmètre de 300 mètres. Ce taux chute toutefois fortement dans le périurbain, avec seulement 49 % des seniors couverts par au moins un de ces services.

Les taux de couverture les plus élevés sont identifiés au Havre (94 %), à Étretat (88 %) et à Sainte-Adresse (87 %). Le taux est de 69 % à Saint-Romain-de-Colbosc, 60 % à Harfleur, ou encore 56 % à Gonfreville-l'Orcher. Dans près de 6 communes sur 10, moins d'un tiers des seniors a accès à ce type de services à moins de 300 mètres.

AUTRES COMMERCES ET SERVICES



Taux de couverture de la population de plus de 65 ans*

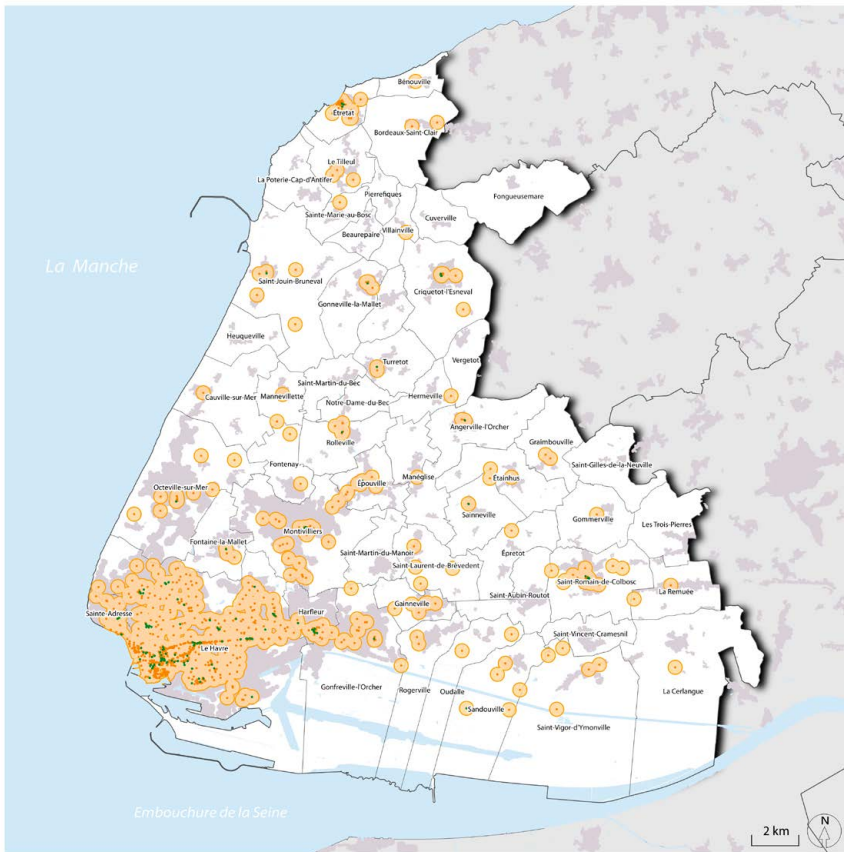
- 65 à 94 %
- 50 à 65 %
- 35 à 50 %
- 10 à 35 %
- Moins de 10 %

Limites administratives

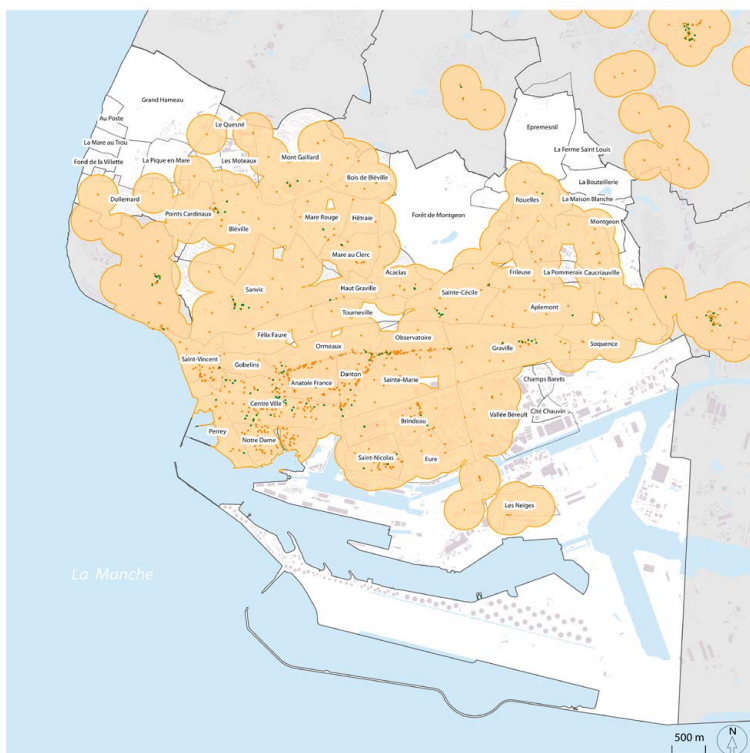
- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune

* Calculé à partir de zones tampons de 300 mètres autour de l'équipement

AUTRES COMMERCES ET SERVICES



ZOOM LE HAVRE



Autres commerces et services

- Banque et bureau de poste
- Librairie, papeterie, journaux, coiffeur et restaurant

■ Zone de proximité à 300m

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Quartier et lieu-dit
- Cadre bâti

Sources : Insee BPE 2020, enquête AURH
Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020
Réalisation : AURH - (AS)/JM/NT 01/2022

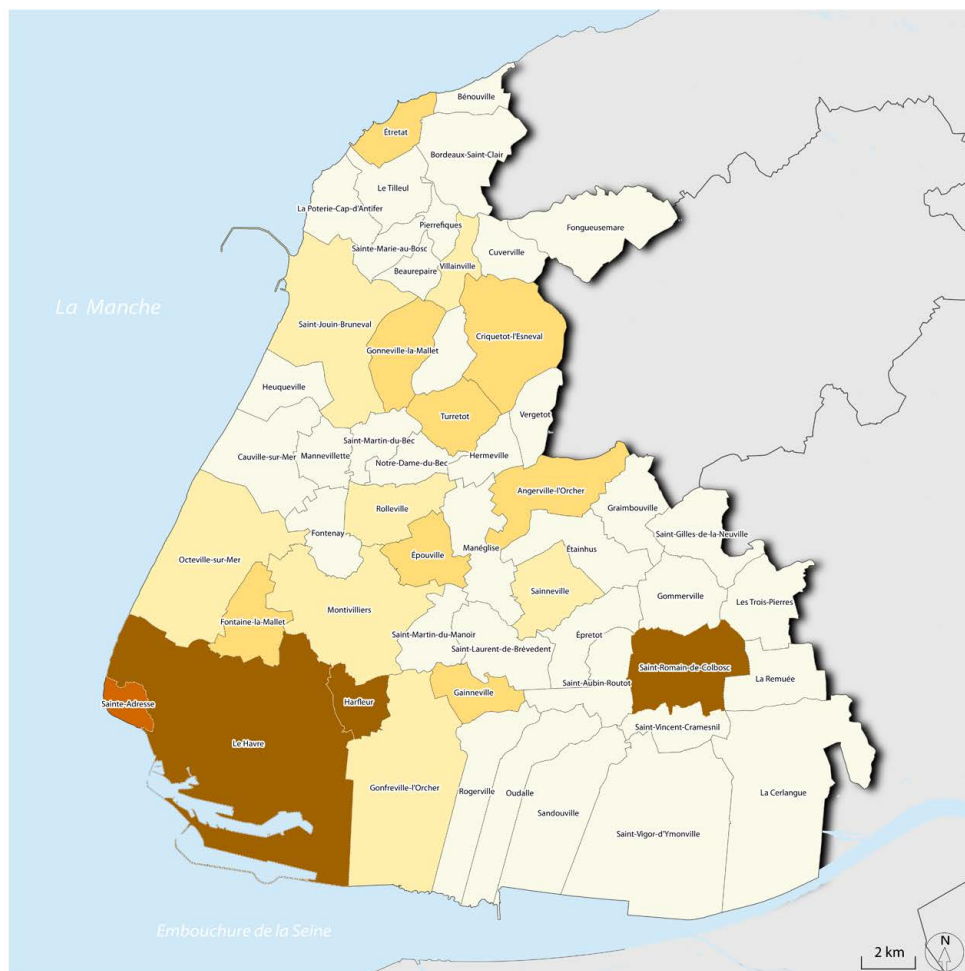


Un accès géographique restreint aux professionnels et équipements de santé, mais qui ne dit rien de l'accès à la patientèle

L'accès aux services du domaine de la santé est plus restreint, avec seulement 60 % des plus de 65 ans de la communauté urbaine qui ont accès à au moins un professionnel ou équipement à proximité. Ce taux est le plus bas des différents services et équipements testés. Par ailleurs, il chute à 36 % au sein du périurbain. Ici toutefois, au-delà de l'accès physique de proximité, se pose la question de l'intégration dans la patientèle du praticien et donc de l'accès réel au service. On peut néanmoins noter qu'au sein de la commune du Havre, la densité en médecins généralistes pour 100 000 habitants (91) est inférieure à celle de Rouen (140) ou de Caen (159).

Le taux le plus élevé d'accès à au moins un service de santé est enregistré à Harfleur avec 84 % de la population senior couverte, puis Le Havre avec 74 %, Saint-Romain-de-Colbosc (67 %), ou encore Sainte-Adresse (61 %). Sur l'ensemble de la communauté urbaine, plus de 3 communes sur 4 couvrent moins d'un tiers de leur population senior.

PROFESSIONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ



Taux de couverture de la population de plus de 65 ans

- 65 à 84 %
- 50 à 65 %
- 35 à 50 %
- 10 à 35 %
- Moins de 10 %

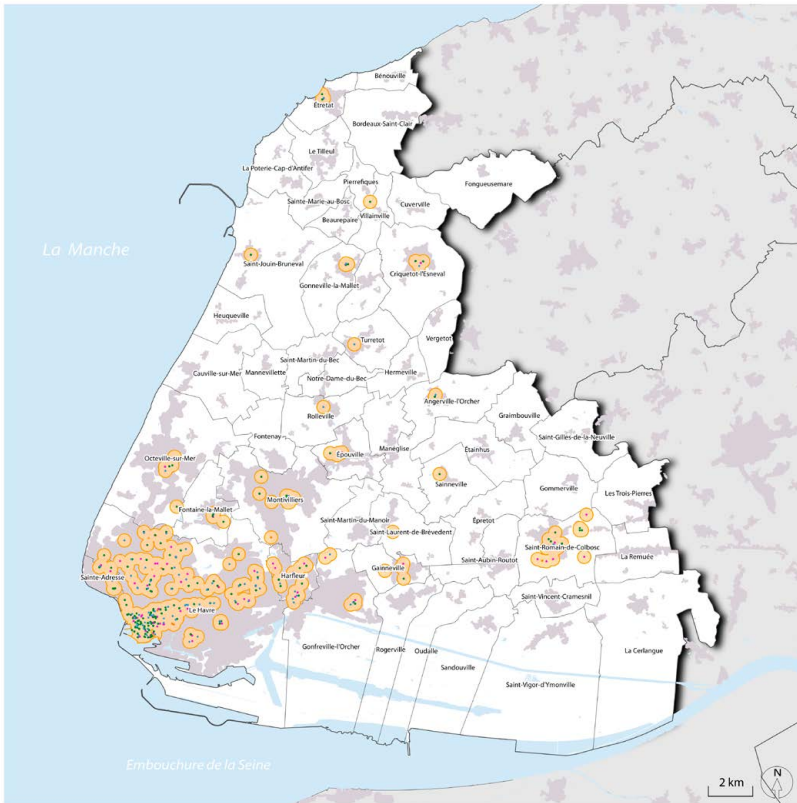
Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune

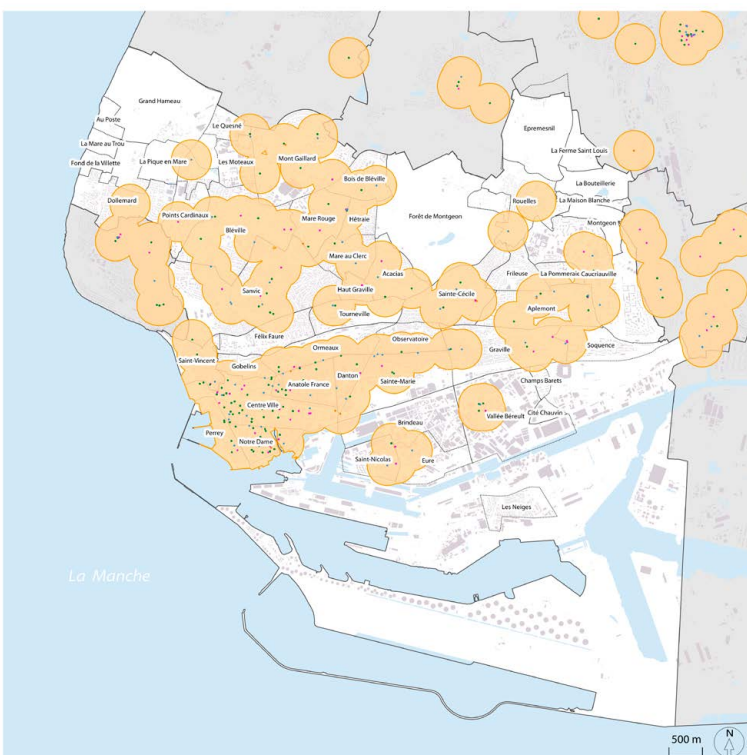
* Calculé à partir de zones tampons de 300 mètres autour de l'équipement

Source : Insee BPE 2020, Insee RP 2015
Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020
Réalisation : AURH - (AS/JFM/VT 01/2022)

PROFESSIONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ



ZOOM LE HAVRE




Professionnels et équipements de santé

- Centre de santé, maison de santé pluridisciplinaire et urgence
- Médecin généraliste
- Chirurgien-dentiste et masseur-kinésithérapeute
- Pharmacie et laboratoire médical

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Quartier et lieu-dit
- Cadre bâti

Source : Insee BPE 2020
Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020
Réalisation : AURH - (AS)/JFM/VT 01/2022

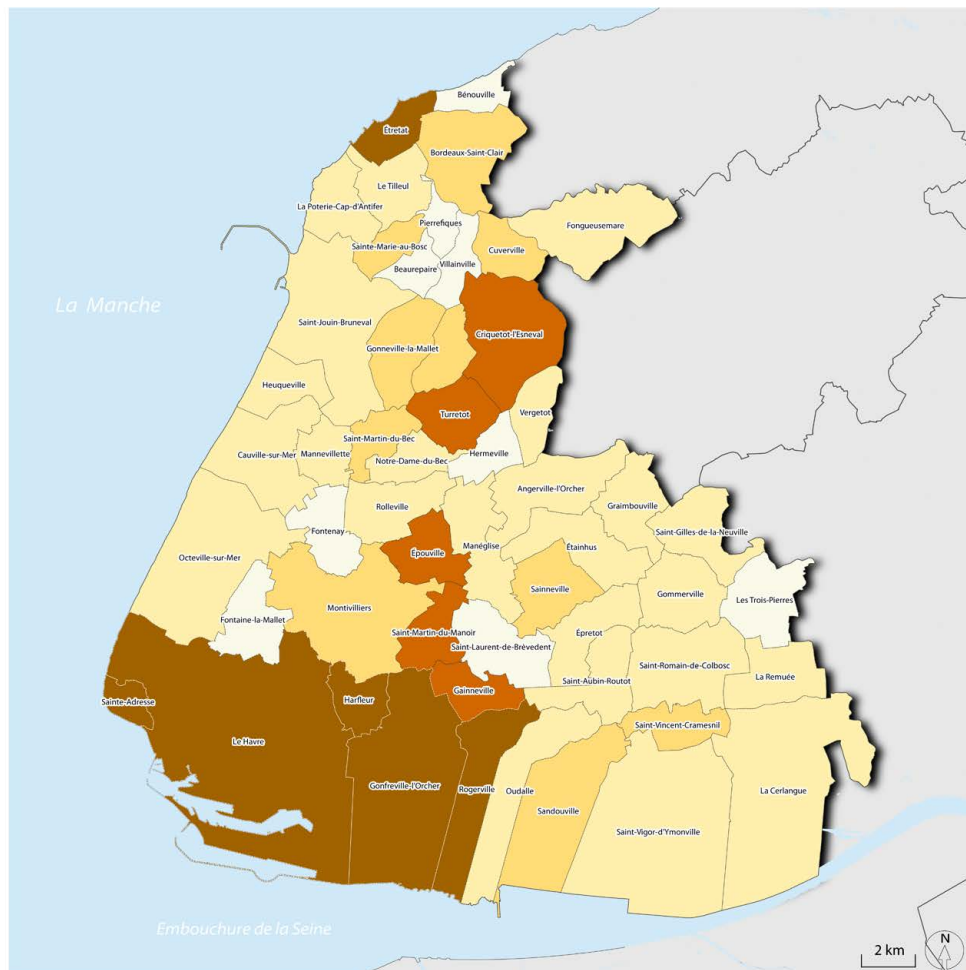


Sports et loisirs : plus de la moitié des seniors du périurbain doivent recourir à un moyen de locomotion pour y accéder

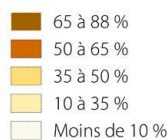
Le taux d'accès à au moins un équipement sportif ou de loisir ou aux espaces extérieurs de convivialité (places, parcs, jardins, plages...) à moins de 300 mètres est élevé au sein de la communauté urbaine, avec 72 % de la population senior couverte. Il chute toutefois à 44 % dans le périurbain. Ici le recours à un moyen de locomotion est donc nécessaire pour accéder à ces espaces, pour plus de la moitié des seniors.

Les taux les plus élevés sont enregistrés au Havre et à Harfleur (plus de 8 seniors sur 10), puis à Gonfreville-l'Orcher, Étretat, ou encore à Sainte-Adresse (près de 7 seniors sur 10). Dans près de 6 communes sur 10 de la communauté urbaine, moins d'un tiers des seniors ont accès à ce type de service.

SPORTS ET LOISIRS



Taux de couverture de la population de plus de 65 ans



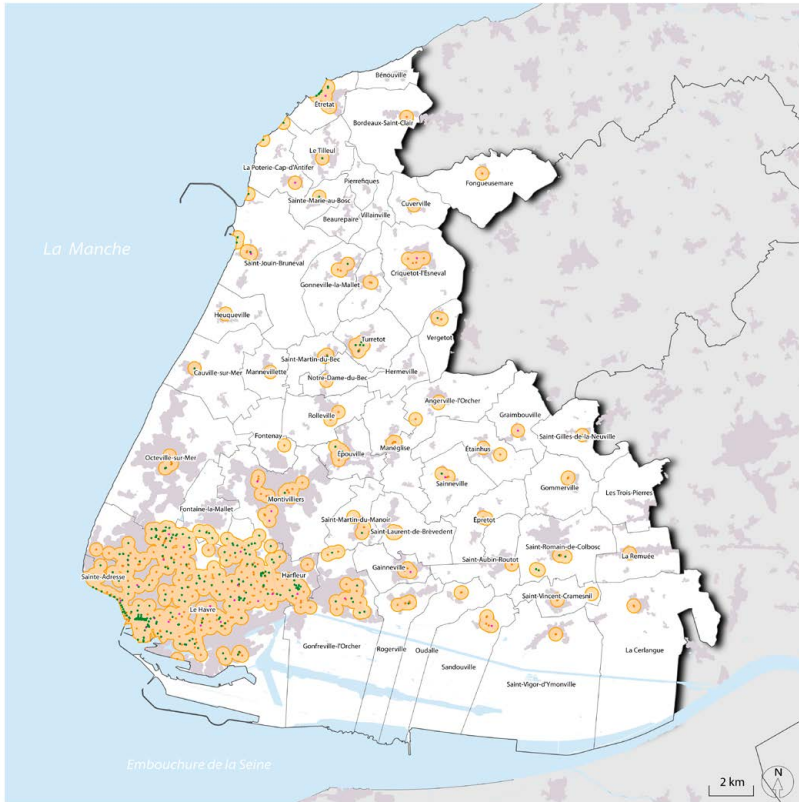
Limites administratives



* Calculé à partir de zones tampons de 300 mètres autour de l'équipement

Sources : Insee BPE 2020, Insee RP2015, IGN RGE BD Topo V3 2020, Ville du Havre 2021, OSM © les contributeurs d'OpenStreetMap, enquête AURH
Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020
Réalisation : AURH - (AS//JM/VT 01/2022)

SPORTS ET LOISIRS







ZOOM LE HAVRE



Équipements et espaces sports et loisirs

- Equipement sportif (bassin de natation, boudrome plateau extérieur et salle multisports)
- Bibliothèque et cinéma
- Parc, place, esplanade, jardin, espace vert et plage

Limites administratives

-  CU Le Havre Seine Métropole
-  Commune
-  Quartier et lieu-dit
-  Cadre bâti

Sources : Insee EPE 2020, IGN RGE BD Topo V3 2020, Ville du Havre 2021, OSM © les contributeurs d'OpenStreetMap, enquête AURH Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020 Réalisation : AURH - (AS)/PM/VT 01/2022

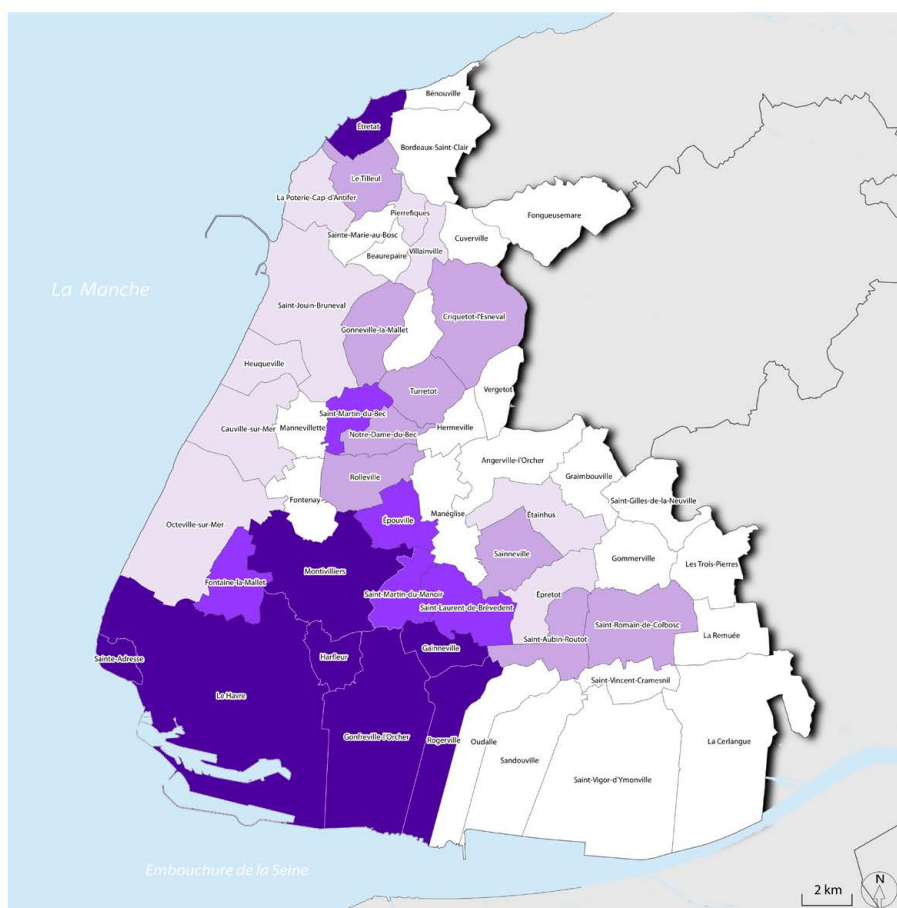


Près de 6 seniors du périurbain sur 10 disposent d'un arrêt de transports en commun à proximité, mais un recours encore trop faible

Les arrêts de transports en commun (fréquence ≤ 1 heure) sont accessibles à moins de 300 mètres pour 81 % des seniors de la communauté urbaine. Ce taux est de 58 % dans le périurbain. Les seniors d'Harfleur, du Havre et de Sainte-Adresse sont particulièrement bien couverts (plus de 9 seniors sur 10), mais aussi à Montivilliers, Étretat, ou encore Gonfreville-l'Orcher (environ 8 seniors sur 10). À l'inverse, 6 communes sur 10 couvrent moins d'un tiers des plus de 65 ans.

Toutefois, comme présenté ci-avant, le recours aux transports en commun est limité chez les seniors du territoire (4,6% des déplacements en semaine pour les plus de 65 ans). Un usage prolongé de la voiture personnelle, l'accessibilité des bus et tramway, mais également des freins psychologiques (peur de tomber...) participent à ce faible recours. La possibilité de mobilité en voiture se réduisant avec l'âge, le report vers les transports en commun peut permettre de maintenir un bon niveau de mobilité, mais implique une offre adaptée et d'encourager le recours à ce mode de déplacement. Sur ce point, la communauté urbaine dispose notamment des services MobiFil et FilBus.

TRANSPORTS EN COMMUN



Taux de couverture de la population de plus de 65 ans*

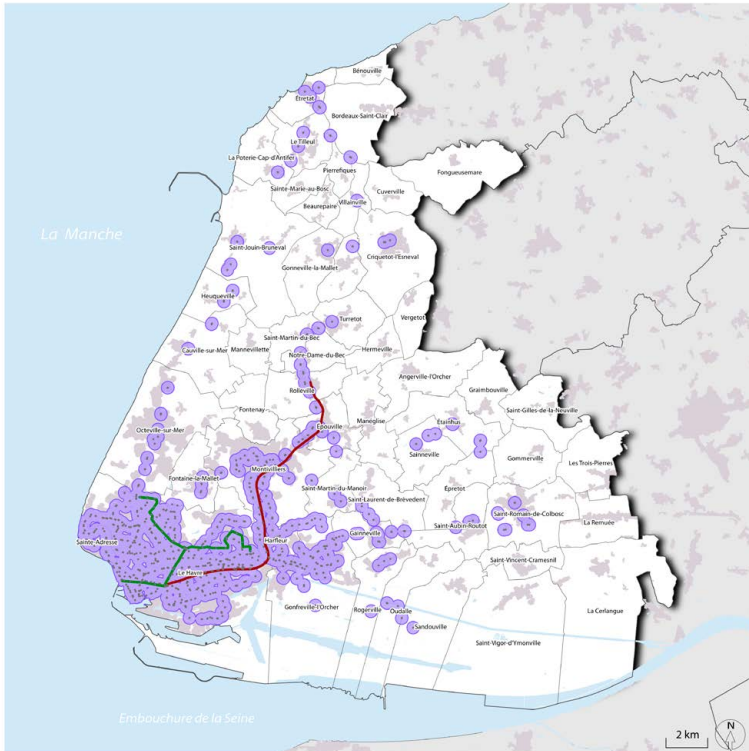
- 65 à 96 %
- 50 à 65 %
- 35 à 50 %
- 10 à 35 %
- Moins de 10 %

Limites administratives

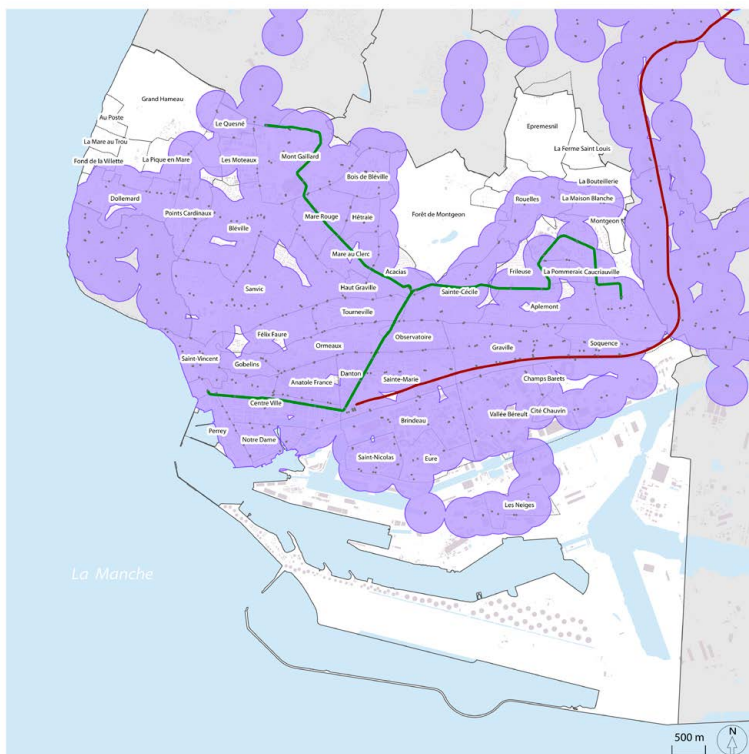
- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune

* Calculé à partir de zones tampons de 300 mètres autour de l'équipement

TRANSPORTS EN COMMUN



ZOOM LE HAVRE




Transports en commun (fréquence < ou = à 1 heure)

- Arrêt transports en commun
- Tramway
- Ligne ferrée L.E.R.
- Zone de proximité à 300m

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Quartier et lieu-dit
- Cadre bâti

Source : Astu/mod 2021
 Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020
 Réalisation : AURH - JAS/JFM/VT 01/2022



4 seniors sur 10 ont accès à une offre diversifiée de services et à un arrêt de transports en commun

Disposer d'au moins un des services qui viennent d'être évoqués ne suffit toutefois pas à combler les besoins élémentaires de la vie quotidienne. Pour ce faire, le quartier doit mettre à disposition des habitants plusieurs services de natures différentes. Pour estimer ce niveau élémentaire de services et d'équipements, nous avons sélectionné les zones contenant au moins :

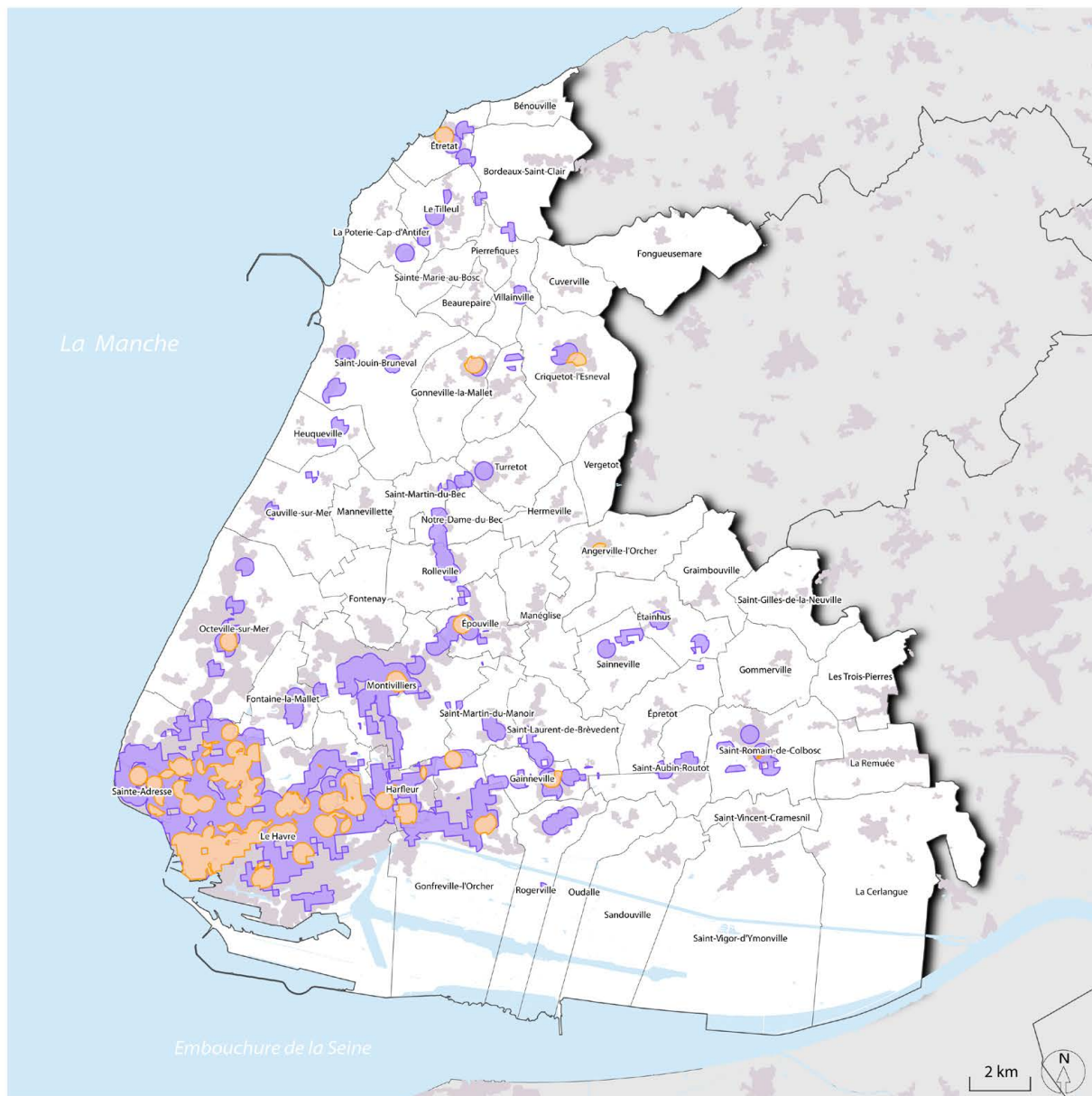
- 】 un commerce alimentaire (hors marché hebdomadaire) ;
- 】 ET un professionnel de santé (un médecin généraliste ou une pharmacie ou une maison de santé ou un centre de santé ou les urgences) ;
- 】 ET un équipement de sport ou de loisir (parc, place, esplanade, jardin, espace vert, plage).

Le taux de couverture de la population senior est alors nettement plus restreint, puisqu'il n'est plus que de 40 % à l'échelle de la communauté urbaine. Le taux est de 55 % au Havre et seulement de 16 % dans le périurbain. Seules 13 communes parmi les 54 que compte la communauté urbaine, couvrent au moins une partie de leur population senior avec ce cumul de services.

À ces périmètres de services et d'équipements élémentaires, on peut superposer les zones de transports en commun qui permettent d'élargir le potentiel d'accès. Ainsi, on peut établir la typologie suivante à l'échelle de la communauté urbaine :

- 】 39 % des seniors ont accès à pied à un niveau élémentaire de services ET à un arrêt de transport en commun. Ce taux est de 53 % au Havre, mais seulement de 16 % dans le périurbain. Ces périmètres sont donc les mieux équipés pour accueillir une population senior, mais doivent favoriser le recours aux transports collectifs encore peu utilisés par les seniors.
- 】 41 % des seniors ont accès à au moins un arrêt de transports en commun à proximité mais pas à un niveau élémentaire de services (41 % au Havre, 42 % dans le périurbain). Favoriser le recours aux transports en commun par les seniors est ici d'autant plus important que l'offre de services est faible.
- 】 20 % des seniors n'ont accès ni à un niveau élémentaire de services, ni à un arrêt de transport en commun dans un périmètre de 300 mètres. Ce taux est particulièrement faible au Havre (6 %) mais reste élevé dans le périurbain (42 %). Cette dernière catégorie implique un recours quasi-systématique à l'automobile, qui peut se révéler problématique pour les seniors au-delà d'un certain âge et pose la question du maintien à domicile.

CUMUL DE SERVICES ET ÉQUIPEMENTS



Zones de proximité à 300 m des services et équipements

- Au moins un commerce alimentaire, et un équipement de santé, et un équipement de sports et loisirs
- Au moins un arrêt de transports en commun (fréquence < ou = à 1 heure)

Limites administratives

- CU Le Havre Seine Métropole
- Commune
- Zone d'habitation

Source : Insee BPE 2020, Insee RP 2015, IGN RGE BD Topo V3 2020, OSM © les contributeurs d'OpenStreetMap, Atou mod 2021, enquête AURH
 Fond : IGN RGE BD Topo V3 2020, Insee RP carroyage 2015
 Réalisation : AURH - (AS/JFM/VT 01/2022)



Méthodologie

Des zones tampons de 300 mètres à vol d'oiseau ont été déterminées à partir des points géographiques des services, équipements et arrêts de transports en commun. Pour les grandes surfaces commerciales (hypermarchés et supermarchés) et les espaces extérieurs de convivialité de plus d'un hectare (parc, place, esplanade, jardin, espace vert et plage), une sélection des points d'entrée a été réalisée. Les autres services et équipements sont localisés au barycentre.

Les transports en commun sélectionnés correspondent aux arrêts comprenant au moins 13 passages pour un jour de semaine entre 6h à 20h (au moins 4 jours de la semaine, hors jours fériés, hors cars scolaires et dessertes en zones industrielles).

La population de plus de 65 ans est identifiée grâce aux données carroyées (carreaux de 200 mètres de côté) de l'Insee pour le recensement de la population de 2015. On calcule l'intersection entre la zone tampon et la population au carreau de 200 mètres. Cette sélection permet de calculer un taux de couverture de la population par les services et équipements de la zone considérée. Le carreau est associé à une commune lorsque sa surface est majoritairement comprise dans la commune.

À RETENIR

La mobilité des seniors présente des caractéristiques propres : diminution de la mobilité quotidienne, importance de la marche à pied, utilisation de la voiture à un âge de plus en plus avancé, recours limité aux transports en commun... Accompagner la mobilité des seniors pour prolonger les aptitudes à se déplacer figurent parmi les enjeux dont dépend aussi le maintien à domicile. Se déplacer c'est être autonome tout en entretenant un lien social.

Des services développés par la communauté urbaine existent pour garantir les déplacements principaux sur le territoire. Au quotidien, la pratique de la marche peut être encouragée en facilitant et sécurisant les déplacements piétons. La progression avec l'âge des troubles physiologiques (dégradation de la masse musculaire, de la vision et de l'ouïe) et cognitifs (mémoire et baisse de la vitesse de traitement des informations), peut être compensée par la présence d'aménagements désormais connus pour prévenir la perte d'autonomie.

Si la mobilité des seniors varie selon différents facteurs, elle est aussi liée à la qualité de l'environnement. Celui-ci doit être accessible et bien aménagé, c'est à dire qu'il dispose de différents services et équipements de proximité accessibles à pied par les seniors. À l'échelle de la CU Le Havre Seine Métropole, si près de 8 seniors sur 10 disposent d'un environnement offrant un accès à une offre élémentaire de services de proximité (commerces alimentaires, équipements de santé, sports et loisirs) et/ou à la mobilité par les transports en commun, ce taux chute à un peu plus d'un senior sur 2 au sein des communes périurbaines. Favoriser le recours aux transports en commun aux populations les plus âgées est donc un enjeu majeur, tout particulièrement pour le périurbain. Dans ces territoires, le recours très important à l'automobile pourra en effet se révéler problématique pour les seniors au-delà d'un certain âge et pose la question du maintien à domicile.

Annexes

6.

POPULATION DE PLUS DE 65 ANS EN 2018 ET ÉVOLUTION ENTRE 2008 ET 2018

	65 À 79 ANS		80 ANS ET PLUS		65 ANS ET PLUS				INDICE DE VIEILLESSEMENT (%)*	INDICE DE GRAND VIEILLESSEMENT (%)**
	NOMBRE EN 2018	PART EN 2018 (%)	NOMBRE EN 2018	PART EN 2018 (%)	NOMBRE EN 2018	PART EN 2018 (%)	ÉCART EN NOMBRE 2008-2018	TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL MOYEN 2008-2018 (%)		
Angerville-l'Orcher	221	15,6	85	6,0	305	21,6	77	2,9	91	38
Anglesqueville-l'Esneval	79	12,7	12	1,9	90	14,5	36	5,3	51	15
Beaurepaire	79	16,1	9	1,8	88	17,9	56	10,4	64	11
Bénouville	22	12,1	13	6,9	35	19,0	5	1,6	69	57
Bordeaux-Saint-Clair	86	13,0	36	5,4	122	18,5	39	4,0	65	42
Cauville-sur-Mer	200	12,8	40	2,5	240	15,3	135	8,6	56	20
La Cerlangue	144	11,2	55	4,3	199	15,5	65	4,1	56	38
Criquetot-l'Esneval	362	14,1	228	8,9	590	23,0	166	3,4	84	63
Cuerville	30	8,6	12	3,5	42	12,1	7	1,8	42	41
Épouville	524	19,6	158	5,9	682	25,6	296	5,9	116	30
Épretot	61	8,1	17	2,2	78	10,3	27	4,3	36	27
Étainhus	131	10,9	21	1,8	152	12,7	65	5,7	46	16
Étretat	252	20,3	186	15,0	438	35,3	53	1,3	199	74
Fongueusemare	17	9,2	6	3,2	23	12,4	4	1,9	34	35
Fontaine-la-Mallet	609	23,2	180	6,8	789	30,0	275	4,4	141	29
Fontenay	226	16,4	32	2,3	258	18,7	104	5,3	65	14
Gainneville	345	13,5	97	3,8	442	17,3	186	5,6	66	28
Gommerville	94	12,9	22	3,1	117	16,0	19	1,8	62	24
Gonfreville-l'Orcher	1 129	12,3	411	4,5	1 540	16,8	412	3,2	61	36
Gonneville-la-Mallet	203	15,1	79	5,8	282	20,9	45	1,7	81	39
Graimbouville	53	8,6	16	2,6	69	11,2	20	3,5	38	31
Harfleur	989	11,8	427	5,1	1 416	16,9	111	0,8	66	43
Le Havre	22 081	13,0	11 161	6,6	33 242	19,6	3 320	1,1	77	51
Hermeville	65	18,0	14	3,9	79	22,0	29	4,7	99	22
Heuqueville	89	12,5	18	2,5	107	15,0	53	7,0	54	20
Manéglise	159	12,8	33	2,7	192	15,5	84	5,9	54	21
Manneville	70	8,1	16	1,9	86	9,9	32	4,7	34	23
Montivilliers	2 566	16,5	936	6,0	3 502	22,5	1 242	4,5	95	36
Notre-Dame-du-Bec	68	15,0	9	2,0	77	17,0	38	7,0	66	13
Octeville-sur-Mer	878	14,7	202	3,4	1 080	18,0	442	5,4	71	23
Oudalle	58	13,4	7	1,7	65	15,1	30	6,5	55	13
Pierrefiques	12	8,9	3	2,2	15	11,1	3	2,7	35	25
La Poterie-Cap-d'Antifer	63	13,9	18	4,0	81	17,9	26	3,9	63	29
La Remuée	175	13,7	43	3,4	218	17,0	76	4,4	64	25
Rogerville	204	13,6	133	8,9	337	22,5	126	4,8	92	65
Rolleville	158	13,3	49	4,1	206	17,4	54	3,0	71	31
Sainneville	138	16,2	19	2,2	157	18,5	75	6,8	71	14
Sainte-Adresse	1 385	18,8	646	8,8	2 031	27,6	383	2,1	135	47
Saint-Aubin-Routot	179	9,4	51	2,7	230	12,0	90	5,1	59	28
Saint-Gilles-de-la-Neuville	70	10,8	20	3,0	89	13,8	25	3,3	51	28
Saint-Jouin-Bruneval	262	14,1	51	2,7	313	16,8	117	4,8	66	19
Saint-Laurent-de-Brévedent	226	15,2	44	3,0	270	18,1	76	3,4	73	19
Sainte-Marie-au-Bosc	34	9,3	11	3,0	45	12,4	14	3,8	41	32
Saint-Martin-du-Bec	79	12,8	11	1,8	90	14,7	39	5,9	60	14
Saint-Martin-du-Manoir	280	18,8	46	3,1	326	21,9	160	7,0	87	16
Saint-Romain-de-Colbosc	661	15,8	494	11,8	1 155	27,7	204	2,0	122	75
Saint-Vigor-d'Ymonville	134	11,8	32	2,8	166	14,6	71	5,8	51	24
Saint-Vincent-Cramesnil	74	11,1	24	3,6	98	14,6	36	4,7	53	32
Sandouville	100	12,5	24	3,0	124	15,5	40	4,0	57	24
Le Tilleul	121	17,5	26	3,8	147	21,3	45	3,7	81	22
Les Trois-Pierres	134	17,5	17	2,2	151	19,7	60	5,2	78	13
Turretot	235	16,0	27	1,8	261	17,8	156	9,5	65	11
Vergetot	49	11,0	12	2,7	61	13,6	22	4,6	48	24
Villainville	28	9,8	7	2,4	35	12,2	6	1,8	50	25
CU Le Havre Seine Métropole	36 689	13,6	16 343	6,1	53 032	19,7	9 376	2,0	78	45
Moyenne des EPCI comparables	/	13,4	/	6,0	/	19,4	/	2,4	81	45
FRANCE MÉTROPOLITAINE	8 954 439	13,8	3 990 317	6,2	12 944 755	20,0	2 552 253	2,2	83	45

*Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans / **Nombre de personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans.

**SENIORS VIVANT SEULS SELON LA CLASSE D'ÂGE EN 2008 ET 2018
PARMI LA POPULATION DES MÉNAGES**

	2018				2008	
	65 à 79 ans		80 ans et plus		65 à 79 ans	80 ans et plus
	Nombre	%	Nombre	%	%	%
Angerville-l'Orcher	35	16,0	35	41,7	18,8	46,4
Anglesqueville-l'Esneval	11	13,4	5	41,7	19,1	11,1
Beaurepaire	12	15,2	3	33,3	23,3	25,0
Bénouville	7	33,3	4	33,3	23,8	44,4
Bordeaux-Saint-Clair	24	27,4	14	40,0	23,1	52,9
Cauville-sur-Mer	26	12,9	10	25,0	11,9	28,6
Criquetot-l'Esneval	63	17,6	47	39,5	24,1	37,5
Cuerville	7	24,7	3	25,7	18,5	42,9
Épouville	90	17,3	71	44,9	16,6	66,7
Épretot	7	12,0	7	44,2	23,3	37,5
Étainhus	18	13,7	11	52,4	25,0	42,1
Étretat	85	34,1	94	70,1	37,1	72,5
Fongueusemare	9	52,9	4	66,7	21,4	20,0
Fontaine-la-Mallet	94	15,4	67	37,2	16,1	31,9
Fontenay	32	14,1	7	22,9	12,9	27,3
Gainneville	54	16,7	33	56,7	17,9	48,1
Gommerville	6	6,5	7	31,8	24,4	38,1
Gonfreville-l'Orcher	352	31,4	188	52,4	28,3	55,6
Gonneville-la-Mallet	42	20,9	31	39,8	20,3	53,1
Grainbouville	6	11,6	6	37,7	19,0	71,4
Harfleur	261	27,0	251	62,4	30,9	61,5
Hermeville	10	15,6	4	28,6	18,8	66,7
Heuqueville	6	6,7	6	33,3	18,6	21,4
La Cerlangue	18	12,6	27	49,1	24,0	56,3
La Poterie-Cap-d'Antifer	10	15,9	6	33,3	10,4	38,5
La Remuée	33	19,0	15	34,9	16,2	50,0
Le Havre	7 578	34,9	5 746	58,2	35,2	57,6
Le Tilleul	20	16,8	11	42,6	21,5	56,5
Les Trois-Pierres	22	16,4	8	47,1	11,7	28,6
Manéglise	27	17,2	15	45,5	21,3	52,6
Mannevillette	16	23,4	8	50,3	27,9	45,5
Montivilliers	620	24,3	420	52,7	25,4	57,9
Notre-Dame-du-Bec	11	16,2	3	33,3	24,1	20,0
Octeville-sur-Mer	136	15,5	93	46,0	20,0	47,2
Oudalle	10	17,9	4	57,1	16,0	30,0
Pierrefiques	3	25,0	2	66,7	50,0	100,0
Rogerville	39	19,5	17	35,4	20,4	47,1
Rolleville	25	18,5	17	41,9	24,8	50,0
Sainneville	22	15,9	13	68,4	28,6	61,1
Saint-Aubin-Routot	29	16,7	16	31,9	14,3	28,6
Sainte-Adresse	337	24,8	255	48,4	25,4	46,8
Sainte-Marie-au-Bosc	5	14,7	8	72,7	22,7	60,0
Saint-Gilles-de-la-Neuville	15	21,0	10	53,2	25,5	33,3
Saint-Jouin-Bruneval	40	15,2	24	46,9	20,6	48,1
Saint-Laurent-de-Brévedent	33	14,6	14	31,8	17,8	56,8
Saint-Martin-du-Bec	10	13,1	4	36,5	10,9	50,0
Saint-Martin-du-Manoir	45	15,9	11	24,4	11,8	28,1
Saint-Romain-de-Colbosc	162	25,2	179	52,6	27,3	48,7
Saint-Vigor-d'Ymonville	22	16,3	14	43,8	23,6	48,1
Saint-Vincent-Cramesnil	16	21,6	8	33,3	20,0	33,3
Sandouville	23	23,2	13	54,2	33,3	56,5
Turretot	53	22,5	9	32,9	23,8	41,7
Vergotot	4	8,2	2	16,7	13,8	30,0
Villainville	7	23,1	2	30,9	17,4	42,9
CU Le Havre Seine Métropole	10 647	29,4	7 885	55,2	31,4	56,1
Moyenne des EPCI comparables	190 705	30,5	126 625	50,9	29,7	52,3
FRANCE MÉTROPOLITAINE	2 437 644	27,7	1 682 642	48,7	27,6	49,5

REVENU MÉDIAN DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2015 ET 2018

	TOUTES CLASSES D'ÂGE			60-74 ANS			75 ANS ET PLUS		
	REVENU MÉDIAN 2018 (€)	REVENU MÉDIAN 2015 (€)	ÉVOLUTION ENTRE 2015 ET 2018 (%)	REVENU MÉDIAN 2018 (€)	REVENU MÉDIAN 2015 (€)	ÉVOLUTION ENTRE 2015 ET 2018 (%)	REVENU MÉDIAN 2018 (€)	REVENU MÉDIAN 2015 (€)	ÉVOLUTION ENTRE 2015 ET 2018 (%)
Angerville-l'Orcher	24 380	22 866	+6,6	-	-	-	-	-	-
Anglesqueville-l'Esneval	24 460	22 521	+8,6	-	-	-	-	-	-
Beaurepaire	24 390	23 888	+2,1	-	-	-	-	-	-
Bérouville	23 560	22 748	+3,6	-	-	-	-	-	-
Bordeaux-Saint-Clair	22 390	22 309	+0,4	-	-	-	-	-	-
Cauville-sur-Mer	26 870	25 804	+4,1	-	-	-	-	-	-
La Cerlangue	25 530	24 148	+5,7	-	-	-	-	-	-
Criquetot-l'Esneval	22 930	21 670	+5,8	23 780	22 727	+4,6	19 870	20 020	-0,7
Cuverville	24 740	23 446	+5,5	-	-	-	-	-	-
Épouville	23 800	23 066	+3,2	23 600	22 883	+3,1	20 610	20 323	+1,4
Épretot	24 570	23 653	+3,9	-	-	-	-	-	-
Étainhus	24 610	24 049	+2,3	-	-	-	-	-	-
Étretat	21 010	21 010	0	-	-	-	-	-	-
Fongueusemare	22 130	20 946	+5,7	-	-	-	-	-	-
Fontaine-la-Mallet	28 850	27 764	+3,9	31 150	31 021	+0,4	27 530	25 895	+6,3
Fontenay	25 420	26 569	-4,3	-	-	-	-	-	-
Gainneville	24 860	23 116	+7,5	25 370	24 063	+5,4	-	-	-
Gommerville	25 660	24 329	+5,5	-	-	-	-	-	-
Gonfreville-l'Orcher	19 150	18 246	+5,0	20 400	20 132	+1,3	18 940	18 445	+2,7
Gonneville-la-Mallet	23 130	22 217	+4,1	-	-	-	-	-	-
Graimbouville	25 980	24 934	+4,2	-	-	-	-	-	-
Harfleur	19 350	18 637	+3,8	20 770	20 603	+0,8	20 060	19 681	+1,9
Le Havre	19 240	18 375	+4,7	20 990	20 436	+2,7	20 300	19 922	+1,9
Hermeville	26 950	25 583	+5,3	-	-	-	-	-	-
Heuqueville	26 130	23 933	+9,2	-	-	-	-	-	-
Manéglise	26 220	24 921	+5,2	-	-	-	-	-	-
Mannevillette	25 280	24 941	+1,4	-	-	-	-	-	-
Montvilliers	22 500	21 743	+3,5	23 570	23 119	+2,0	21 300	21 008	+1,4
Notre-Dame-du-Bec	23 670	23 712	-0,2	-	-	-	-	-	-
Octeville-sur-Mer	27 830	26 187	+6,3	27 940	27 070	+3,2	21 200	21 378	-0,8
Oudalle	25 930	23 589	+9,9	-	-	-	-	-	-
Pierrefiques	25 110	23 863	+5,2	-	-	-	-	-	-
La Poterie-Cap-d'Antifer	23 570	23 419	+0,6	-	-	-	-	-	-
La Remuée	25 830	23 933	+7,9	-	-	-	-	-	-
Rogerville	25 150	24 079	+4,4	-	-	-	-	-	-
Rolleville	24 770	22 960	+7,9	-	-	-	-	-	-
Sainneville	26 510	25 857	+2,5	-	-	-	-	-	-
Sainte-Adresse	31 070	29 588	+5,0	32 720	32 001	+2,2	28 700	29 537	-2,8
Saint-Aubin-Routot	25 160	24 446	+2,9	-	-	-	-	-	-
Saint-Gilles-de-la-Neuville	25 380	22 971	+10,5	-	-	-	-	-	-
Saint-Jouin-Bruneval	25 670	23 875	+7,5	-	-	-	-	-	-
Saint-Laurent-de-Brèvedent	26 220	24 873	+5,4	-	-	-	-	-	-
Sainte-Marie-au-Bosc	24 710	23 469	+5,3	-	-	-	-	-	-
Saint-Martin-du-Bec	26 260	24 790	+5,9	-	-	-	-	-	-
Saint-Martin-du-Manoir	28 080	27 183	+3,3	-	-	-	-	-	-
Saint-Romain-de-Colbosc	23 390	21 736	+7,6	24 700	23 785	+3,8	20 880	19 791	+5,5
Saint-Vigor-d'Ymonville	26 180	24 158	+8,4	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-Cramesnil	27 160	26 078	+4,1	-	-	-	-	-	-
Sandouville	23 910	21 803	+9,7	-	-	-	-	-	-
Le Tilleul	24 650	22 660	+8,8	-	-	-	-	-	-
Les Trois-Pierres	26 370	24 010	+9,8	-	-	-	-	-	-
Turretot	23 800	22 675	+5,0	-	-	-	-	-	-
Vergetot	25 520	24 873	+2,6	-	-	-	-	-	-
Villainville	24 840	24 563	+1,1	-	-	-	-	-	-
CU Le Havre Seine Métropole	21 100	-	-	22 550	-	-	20 690	-	-
FRANCE MÉTROPOLITAINE	21 730	20 566	+5,7	23 230	22 621	+2,7	21 460	20 718	+2,7

RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES PAR UN MÉNAGE DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A PLUS DE 65 ANS EN 2018

	Type de logement			Statut d'occupation		Part des logements de 80 m ² ou plus (%)	Part des logements construits avant 1946 (%)
	Part des maisons (%)	Part des appartements (%)	Part des propriétaires (%)	Part des locataires parc privé (%)	Part des locataires parc social (%)		
Angerville-l'Orcher	97,3	2,1	85,0	12,3	2,7	69,0	29,4
Anglesqueville-l'Esneval	100,0	-	98,3	1,7	-	89,7	24,1
Beaurepaire	94,3	5,7	88,7	9,4	-	79,2	26,4
Bénouville	100,0	-	85,7	4,8	-	76,2	76,2
Bordeaux-Saint-Clair	100,0	-	93,7	5,1	-	74,7	36,7
Cauville-sur-Mer	99,3	-	96,6	3,4	-	92,5	16,4
La Cerlangue	99,2	-	95,8	3,4	-	70,6	42,0
Criquetot-l'Esneval	82,4	17,3	77,1	17,3	5,0	64,8	23,3
Cuverville	100,0	-	92,6	7,4	-	69,9	59,7
Épouville	85,2	14,8	80,7	16,5	2,4	69,5	14,3
Épretot	100,0	-	84,4	8,9	2,2	75,5	35,5
Étainhus	94,6	5,4	87,1	5,4	6,5	75,3	21,5
Étretat	61,3	37,7	63,7	27,5	7,0	39,4	50,0
Fonguesemare	100,0	-	70,6	17,6	-	52,9	88,2
Fontaine-la-Mallet	92,9	7,1	91,8	2,7	5,0	85,4	1,7
Fontenay	100,0	-	98,8	0,6	-	91,2	10,0
Gainneville	93,3	6,7	87,5	6,7	5,5	77,9	16,2
Gommerville	100,0	-	94,1	2,9	-	89,7	38,2
Gonfreville-l'Orcher	63,0	35,6	43,4	9,1	45,3	39,8	18,3
Gonneville-la-Mallet	87,3	12,7	78,6	20,8	-	61,8	27,2
Grainbouville	100,0	-	100,0	-	-	62,5	37,5
Harfleur	46,8	44,7	46,9	13,8	38,0	33,9	13,9
Le Havre	33,0	66,2	54,3	16,9	27,4	37,8	15,6
Herneville	100,0	-	95,5	4,5	-	86,4	25,0
Heuqueville	98,4	1,6	98,4	1,6	-	79,0	22,6
Manéglise	96,7	0,8	93,5	3,3	2,4	79,7	28,5
Manneville	94,8	5,2	87,9	6,9	5,2	63,7	43,2
Montvilliers	65,3	34,1	71,9	16,2	11,2	59,1	13,1
Notre-Dame-du-Bec	100,0	-	93,6	4,3	2,1	80,9	38,3
Octeville-sur-Mer	94,2	5,4	86,0	4,6	8,5	79,9	12,8
Oudalle	97,2	2,8	91,7	5,6	-	80,6	27,8
Pierrefiques	100,0	-	90,0	10,0	-	70,0	80,0
La Poterie-Cap-d'Antifer	100,0	-	98,1	-	-	82,7	44,2
La Remuée	100,0	-	95,5	3,8	-	78,0	24,2
Rogerville	98,0	2,0	92,7	6,0	1,3	78,7	7,3
Rolleville	100,0	-	98,2	1,8	-	73,5	43,1
Sainneville	100,0	-	90,8	5,1	2,0	81,6	15,3
Sainte-Adresse	49,2	50,8	82,1	11,6	4,5	68,8	21,4
Saint-Aubin-Routot	98,5	-	92,5	4,5	-	85,0	25,5
Saint-Gilles-de-la-Neuville	98,3	-	98,3	1,7	-	74,0	41,4
Saint-Jouin-Bruneval	97,7	1,1	91,7	5,5	2,2	78,5	36,4
Saint-Laurent-de-Brèvedent	99,4	-	95,7	3,7	-	80,7	25,5
Sainte-Marie-au-Bosc	100,0	-	100,0	-	-	83,9	45,2
Saint-Martin-du-Bec	100,0	-	96,3	3,7	-	83,3	25,9
Saint-Martin-du-Manoir	100,0	-	98,9	1,1	-	94,7	13,3
Saint-Romain-de-Colbosc	65,2	34,6	66,7	18,6	13,8	51,2	17,3
Saint-Vigor-d'Ymonville	100,0	-	93,1	5,9	1,0	86,3	21,6
Saint-Vincent-Cramesnil	98,4	1,6	93,4	4,9	-	83,6	27,9
Sandouville	97,6	1,2	90,4	2,4	7,2	78,3	20,5
Le Tilleul	100,0	-	98,9	1,1	-	80,3	38,1
Les Trois-Pierres	98,9	1,1	96,7	2,2	-	85,9	29,3
Turretot	96,7	2,6	86,9	2,0	10,5	76,5	10,9
Vergetot	100,0	-	100,0	-	-	85,7	37,1
Villainville	100,0	-	90,8	9,2	-	72,9	31,4
CU Le Havre Seine Métropole	48,1	51,0	62,2	14,7	21,9	47,3	17,1
MOYENNE DES EPCI COMPARABLES	54,3	44,7	69,9	13,0	15,3	56,0	15,4





[AS/SCAP/JFM/VT/MM/CC/ACA - PA_164 - 03.2022] - Crédits photos de couverture (haut et bas) : AdobeStock

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex

aurh@aurh.fr
aurh.fr
[02 35 42 17 88]

